



CHAÎNE DES TERRILS



RAPPORT D'ACTIVITES 2020

Description de l'action 1

Amélioration de la connaissance naturaliste sur la biodiversité ordinaire des Hauts-de-France

Mise en œuvre de programmes de suivis spécifiques, collectes, centralisation et analyse des données, élaboration de méthode d'évaluation de "qualité" de la biodiversité.

Présentation de l'action :

Politique régionale Biodiversité 2016-2021 (Délibération n° 20170427).

Axe 3 - Structurer la connaissance sur la biodiversité et l'accès à cette connaissance.

Objectifs du projet

La capacité de disposer d'une information naturaliste fiable, riche et récente constitue l'une des bases des politiques de préservation de la biodiversité.

Par leur ancrage territorial, par leurs compétences, par leurs connaissances et leurs capacités d'associer et de mobiliser les différents acteurs (grand public, usagers de l'environnement, chasseurs, pêcheurs, agriculteurs, associatifs...), les CPIE œuvrent de façon quotidienne à l'amélioration de la connaissance naturaliste régionale. Ils centralisent les données, les partagent, les diffusent et surtout les vulgarisent afin de rendre ces informations accessibles et utilisables au plus grand nombre.

Les CPIE disposent sur leur territoire d'équipes de naturalistes expérimentés, compétents dans divers domaines tels que la botanique, l'ornithologie, la mammalogie, l'herpétologie, l'entomologie, les orthoptères, les odonates et les rhopalocères, l'ichtyologie, ...

Afin de mener à bien cet objectif, plusieurs actions sont développées :

- Développer des programmes de collectes de données par la mise en œuvre d'études ciblées (espèces et habitats) et plus particulièrement sur la faune et la flore de proximité (notion de biodiversité ordinaire), en s'appuyant sur des programmes internationaux, nationaux, ou régionaux et en développant nos propres protocoles de suivis adaptés à nos territoires. Nous ciblons plus particulièrement les groupes suivants : l'avifaune, les amphibiens et les reptiles, les chiroptères, les pollinisateurs, le suivi des EEE.
- Œuvrer avec les partenaires et acteurs de l'environnement (monde agricole, chasseurs, pêcheurs, naturalistes, etc.) à l'amélioration de la connaissance naturaliste.
- Centraliser, échanger, diffuser, analyser et vulgariser l'information et la donnée naturaliste. Contribuer à l'alimentation de l'Observatoire Biodiversité Régionale.

- Développer des méthodes innovantes d'évaluation de la qualité des habitats naturels de la région (Terrils, Milieux agricoles, zones humides...). Ces méthodes permettent d'avoir des outils fiables permettant d'évaluer et de suivre de façon rigoureuse la qualité des certains habitats spécifiques de la région.

Description des actions :

1.1 Développement de programmes de suivis naturalistes de biodiversité ordinaire par les CPIE

Dans un contexte général d'intérêt croissant pour la biodiversité, sa connaissance, son évaluation et son suivi constituent un enjeu important pour la région.

Ce volet de notre programme d'action, nous permet d'avoir une vision sur le long-terme de l'évolution du territoire ainsi que des enjeux environnementaux en présence. L'acquisition des connaissances naturalistes et les suivis de la biodiversité concernent un large éventail d'espèces et de groupes taxonomiques (faune et flore).

Ces programmes de suivi de la biodiversité consistent à mettre en place, sur des sites régionaux des protocoles de suivi scientifique standardisés de différents groupes faunistiques et floristiques.

Il s'agit soit de programmes spécifiques développés par les CPIEs et adaptés aux besoins et attentes de leur territoire, soit de mettre en œuvre et d'appliquer localement des programmes et des protocoles régionaux, nationaux voire internationaux (programmes du MNHM).

- Suivi de la faune, de la flore et des habitats du Bassin minier (élaboration et mise en œuvre de protocole d'inventaire sur la biodiversité ordinaire)

Plusieurs programmes ont été développés durant l'année 2020 et concernent divers groupes faunistiques et floristiques :

- Méthode d'évaluation biologique standardisée des terrils : inventaire des amphibiens, reptiles, oiseaux nicheurs, orthoptères, coccinelles, flore et habitats
- Inventaire des pollinisateurs en zone agricole
- POPAMPHIBIEN : inventaire des amphibiens
- Programme WI : Wetlands International : oiseaux d'eau hivernants

En dehors de ces programmes, de nombreuses données sont acquises lors des déplacements sur sites ou en absence de protocole standardisé et viennent compléter notre base de données.

Le CPIE Chaîne des Terrils participe ainsi à la récolte d'informations naturalistes à différentes échelles, pour 2020 :

- Au niveau international :
 - o Participation au programme WI (Wetlands International), comptage hivernal des oiseaux d'eau : 129 observations remontées de 28 espèces sur 17 sites.
- Au niveau national :
 - o Contribution à la connaissance des hétérocères (papillons de nuit) de France, via le site internet lepinet (www.lepinet.fr) : 339 données récoltées pour 152 espèces
- Au niveau régional :
 - o Participation à l'atlas des rhopalocères : 285 données récoltées pour 28 espèces
 - o Participation à l'atlas des odonates : 55 données récoltées pour 17 espèces
 - o Participation à l'atlas des coccinelles : 361 données pour 35 espèces
 - o Participation à l'atlas des orthoptères : 359 données pour 22 espèces
 - o Participation aux atlas des oiseaux : 1457 données pour 120 espèces
 - o Participation à l'atlas des mammifères : 35 données pour 12 espèces

- Participation à l'atlas des amphibiens : 389 données pour 12 espèces
- Participation à l'atlas des reptiles : 51 données pour 2 espèces
- Participation à l'atlas des hétérocères : 339 données pour 152 espèces
- Participation à l'atlas des abeilles : 385 données pour 54 espèces
- Participation à l'atlas des syrphes : 265 données pour 40 espèces
- Participation à l'atlas des araignées : 4 données pour 2 espèces
- Participation à l'atlas des punaises : 2 données pour 1 espèce
- Participation à l'atlas de la flore : 3203 données pour 517 espèces.

Le CPIE Chaîne des Terrils reste la référence régionale en matière de suivi naturaliste sur les terrils.

Ainsi, pour l'année 2020, ce sont 4005 données faune et 3203 données flore qui ont été obtenues soit 7208 données.

- Animation des suivis de populations de chauves-souris en hiver (territoire Nord et Pas-de-Calais)

Le CPIE a poursuivi en 2020 le travail commencé en 2019 sur les inventaires chiroptères et plus particulièrement la coordination des prospections hivernales. En effet le CPIE Chaîne des Terrils assure depuis 2009 le rôle d'animateur pour le Nord et le Pas-de-Calais du Plan d'Action National Chiroptère. Ayant au sein de son effectif des personnes référentes au niveau régional et national sur les chiroptères, il joue un rôle de chef de réseau pour les actions liées aux chauves-souris mises en œuvre par les CPIE des Hauts-de-France. Ces actions sont menées en lien avec de nombreux partenaires dont plus particulièrement la CMNF et les autres CPIEs des Hauts-de-France.

Action 1 : Suivi annuel des principaux gîtes estivaux et hivernaux				
Comptage annuel des sites régionaux d'hibernation: Action 4.1/4.2				
Espèces:	2018	2019	2020	Evolution
Barbastelle d'Europe	5	11	1	-
Chauve-souris indéterminée	9	12	12	=
Grand Murin	57	66	62	-
Grand Rhinolophe	181	208	223	+
Groupe Murins à museau noir	1598	1897	1755	-
Murin à oreilles échancrées	634	689	725	+
Murin de Bechstein	34	49	46	-
Murin de Bechstein-Natterer	1	0	0	=
Murin de Daubenton	569	468	485	+
Murin de Natterer	416	362	245	-
Murin des marais	4	4	9	+
Murin indéterminé	50	35	19	-
Groupe Oreillard	108	108	87	-
Petit Rhinolophe	2	3	1	-
Pipistrelle indéterminée	1	2	0	-
Pipistrelle commune	332	314	247	-
Pipistrelle de Khul-Nathusius	1	0	3	+
Pipistrelle de Nathusius	6	0	0	-
Sérotine commune	16	11	10	-
TOTAL	4024	4239	3981	-

On constate une légère baisse globale d'effectif pouvant s'expliquer par : - le refus de pouvoir prospecter le site de la Coupole d'Helfaut (site majeur avec entre 80 et 100 individus chaque année) et un problème de perte de données pour les sites du Valenciennois (entre 200 et 300 individus). Globalement les espèces à enjeux sont stables ou en augmentation, c'est le cas du Grand Rhinolophe, du Murin à oreilles échancrées et de l'emblématique Murin des marais.

4

Action 1 : Suivi annuel des principaux gîtes estivaux et hivernaux

Comptage annuel des sites régionaux d'hivernation: Action 4.1/4.2

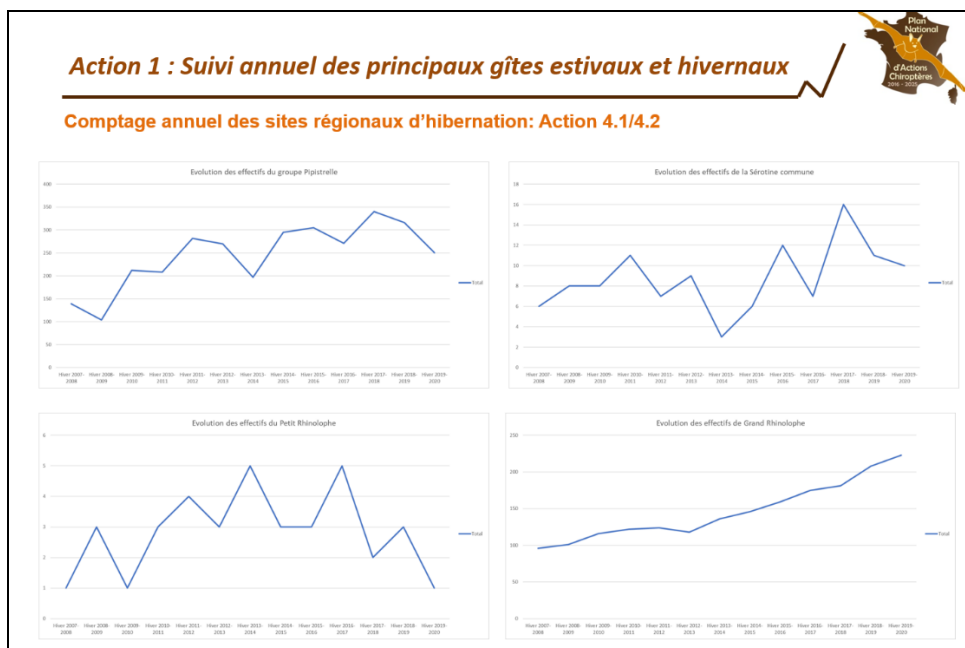


Tableau des suivis hivernaux des chauves-souris sur le Nord et le Pas-de-Calais, et graphiques des tendances par espèces sur l'ensemble des sites suivis.

1.2 Associer des partenaires et usagers de la nature à des programmes de suivis naturalistes communs et partagés de la biodiversité ordinaire

Si l'on souhaite une préservation de notre biodiversité la plus efficace possible, il est primordial que cette volonté soit comprise et partagée par le plus d'acteurs possible, qu'ils soient liés de près ou de loin à cette biodiversité.

Les CPIEs développent à l'échelle de leur territoire ou à l'échelle de l'ensemble du territoire des Hauts-de-France des programmes de suivis, d'expertises, d'études de la biodiversité pour et avec de nombreux partenaires, qui sont également acteurs et usagers de la nature.

Il s'agit notamment de mettre en œuvre des actions en direction et en lien avec le monde agricole (suivi des pollinisateurs, lien entre pratiques agricoles et biodiversité, valorisation et rôle des prairies fleuries).

Les CPIEs poursuivent des suivis sur les populations d'oiseaux des Hauts-de-France, et plus particulièrement sur les oiseaux migrateurs. Des partenariats sont développés avec l'ONCFS, les chasseurs. Des suivis et actions communes sont réalisés sur différents sites de la région.

- Suivi avifaune et baguage des oiseaux (Espèces gibiers, partenariat ONCFS, Chasseurs, gestionnaires de sites...)

Pour 2020, nous avons poursuivi nos différents programmes de baguage sur le bassin minier. Ce sont 12 programmes au total qui sont développés.

Ceci représente une soixantaine de sessions à mener tout au long de l'année. Les programmes concernent les différentes phases du cycle annuel biologique des populations d'oiseaux (reproduction, migration post-nuptiale, hivernage et migration pré-nuptiale). Sur 2020 nous avons bagué 3 551 oiseaux et effectué 444 contrôles sur des oiseaux déjà bagués dont 32 oiseaux bagués à l'étranger (Belgique, Pays-Bas, Allemagne, Grande Bretagne, Suède, Danemark et Norvège).

Site de baguage	Commune	Type de programme	Nombre de bagues posées	Nombre de contrôles	Nombre d'espèces capturées	Espèce (s) remarquable(s)
Marais de la Couture	Avion	STOC 3 sessions de mai à juillet	145	39	16	Pic Vert Bergeronnette des ruisseaux
Marais de Wingles	Wingles	STOC 4 sessions de mai à juillet	210	42	12	Rossignol philomèle
Marais de la Couture	Avion	VOIE Bruant des roseaux	23	9	8	Pipit spioncelle Bruant des roseaux
Bac schlamms à 3	Dourges, Hénin-Beaumont	PHENO 15 sessions de juillet à novembre	2126	201	47	Phragmite aquatique (2) Blongios nain (1)
Bac schlamms à 3	Dourges, Hénin-Beaumont	VOIE Bruant des roseaux	20	2	4	Bruant des roseaux
ZEC Delta 3	Ostricourt	VOIE Bruant des roseaux	189	17	16	Bruant des roseaux, Martin pêcheur, Bouscarle de Cetti
Terril de cendres	Courrières	VOIE Hirondelle de rivage	120	14	1	Hirondelle de rivage
Carrière STB	Hamel	VOIE Hirondelle de rivage	141	1	1	Hirondelle de rivage

5 sites du Bassin minier	Dourges, Ostricourt, Avion, Vimy, Neuville-St-Vaast	GIBIER	341	19	16	Bécassine des marais (70), Bécassine sourde (31), Sarcelle d'hiver (12) et d'été, Alouette des champs, Tourterelle turque, Grives et Merle
1 jardin du Bassin minier	Vimy,	SPOL mangeoire	308	98	21	Chardonneret, Verdier Mésange huppée
Communes et fermes sur 2 communes	Loos-en-Gohelle, Mons-en-Pévèle	Voie Hirondelle rustique	41	3	1	Hirondelle rustique

Développement du programme espèces gibiers et partenariat avec les chasseurs, le CRBPO, l'ONCFS et les agriculteurs locaux.

Déjà initié en 2018 ce programme s'est poursuivi et développé en 2020 avec davantage d'espèces concernées, d'opérations réalisées et de partenaires associés. Nous pouvons citer notamment :

- sessions de baguage sur les turdidés tout au long de l'année (plusieurs sites concernés : jardin, terri, marais)
- sessions de baguage sur les bécassines (Bécassine sourde et Bécassine des marais) : avec des partenariats avec l'ONCFS, chasseurs, EDEN 62, collectivités et USAN (baguage sur des bassins de décantation, ZEC, bac à schlamms, marais)
- sessions avec baguage d'anatidés
- sessions Caille des blés en mai au sein de zones agricoles, partenariat avec des chasseurs locaux et les agriculteurs des parcelles concernées (secteur collines d'Artois, territoire de la CALL)
- sessions Alouette des champs dans le cadre du programme SMAC, (Suivi de la Migration de l'Alouette des Champs) avec le CRBPO et l'INSEA ainsi que les chasseurs locaux et les agriculteurs des parcelles concernées. Hélas la crise sanitaire n'a pas permis de développer autant que souhaité les échanges et partenariats (organisation de sessions avec l'OFB par exemple).

Totaux Le Bac à schlamms de Dourges, Pas de Calais (62) 2020

également sur place ☐ 2020 toutes les mois

Espèce	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Total	Bagué récemment	Reprise de baguage	Maxima	Présence (%)	Présence (jours)	Premier	Dernier
1. Blongios nain	1	0	0	0	0	0	1	1	1	0 1 (30 Jul)	5	1	30 Jul	30 Jul
2. Râle d'eau	1	0	0	0	0	0	1	1	1	0 1 (21 Jul)	5	1	21 Jul	21 Jul
3. Martin-pêcheur d'Europe	0	0	0	1	0	0	1	0	1	1 (19 Oct)	5	1	19 Oct	19 Oct
4. Torcol fourmilier	0	2	2	0	0	0	4	4	0	2 (1 Sep)	14	3	19 Aoû	1 Sep
5. Pic épeiche	0	1	1	0	0	0	2	2	0	1 (7 Aoû)	10	2	7 Aoû	29 Sep
6. Pic vert	0	0	1	1	0	0	2	2	0	1 (15 Sep)	10	2	15 Sep	7 Oct
7. Geai des chênes	0	0	2	2	0	0	4	4	0	1 (1 Sep)	19	4	1 Sep	19 Oct
8. Mésange bleue	14	17	45	38	18	1	133	99	34	24 (29 Sep)	90	19	21 Jul	2 Déc
9. Mésange charbonnière	8	8	26	20	10	0	72	57	15	12 (29 Sep)	81	17	21 Jul	5 Nov
10. Mésange à longue queue	11	4	10	2	6	0	33	23	10	11 (21 Jul)	29	6	21 Jul	5 Nov
11. Pouillot fitis	4	31	132	0	0	0	167	164	3	116 (1 Sep)	52	11	21 Jul	29 Sep
12. Pouillot fitis acedula	0	1	0	0	0	0	1	1	0	1 (25 Aoû)	5	1	25 Aoû	25 Aoû
13. Pouillot véloce	32	47	62	51	4	0	196	172	24	23 (16 Oct)	90	19	21 Jul	5 Nov
14. Phragmite aquatique	1	1	0	0	0	0	2	2	0	1 (30 Jul)	10	2	30 Jul	5 Aoû
15. Phragmite des joncs	28	86	2	0	0	0	116	107	9	27 (30 Jul)	48	10	21 Jul	29 Sep
16. Rousserolle effarvatte	79	316	31	5	0	0	431	381	50	79 (19 Aoû)	86	18	21 Jul	19 Oct
17. Rousserolle verderolle	15	51	0	0	0	0	66	61	5	17 (3 Aoû)	38	8	21 Jul	25 Aoû
18. Hypolaïs polyglotte	1	1	0	0	0	0	2	2	0	1 (30 Jul)	10	2	30 Jul	12 Aoû
19. Hypolaïs icterine	0	2	0	0	0	0	2	2	0	1 (3 Aoû)	10	2	3 Aoû	25 Aoû
20. Locustelle tachetée	2	1	3	0	0	0	6	6	0	1 (21 Jul)	29	6	21 Jul	21 Sep
21. Fauvette à tête noire	20	130	332	23	2	0	507	486	21	95 (15 Sep)	90	19	21 Jul	5 Nov
22. Fauvette des jardins	9	57	6	0	0	0	72	68	4	19 (12 Aoû)	52	11	21 Jul	21 Sep
23. Fauvette babillarde	1	6	1	0	0	0	8	8	0	2 (19 Aoû)	33	7	21 Jul	5 Sep
24. Fauvette grisette	5	20	14	0	0	0	39	37	2	7 (1 Sep)	57	12	21 Jul	15 Sep
25. Roitelet à triple bandeau	0	0	0	7	1	0	8	8	0	3 (16 Oct)	19	4	7 Oct	5 Nov
26. Roitelet huppé	0	0	0	22	16	0	38	38	0	16 (5 Nov)	24	5	7 Oct	5 Nov
27. Troglodyte mignon	1	3	7	7	0	0	18	13	5	5 (16 Oct)	48	10	21 Jul	16 Oct
28. Grimpereau des jardins	1	1	0	0	1	0	3	3	0	1 (30 Jul)	14	3	30 Jul	5 Nov
29. Étourneau sansonnet	0	0	1	0	0	0	1	1	0	1 (29 Sep)	5	1	29 Sep	29 Sep
30. Merle noir	1	2	1	10	0	1	15	15	0	5 (16 Oct)	38	8	30 Jul	2 Déc

Espèce	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Total	Bagué récemment	Reprise de baguage	Maxima	Présence (%)	Présence (jours)	Premier	Dernier
31. Grive mauvis	0	0	0	9	3	3	15	15	0	5 (16 Oct)	29	6	7 Oct	2 Déc
32. Grive musicienne	0	1	7	30	2	0	40	40	0	9 (12 Oct)	38	8	3 Aoû	5 Nov
33. Gobemouche gris	0	1	2	0	0	0	3	3	0	1 (19 Aoû)	14	3	19 Aoû	8 Sep
34. Rougegorge familier	15	36	69	42	15	3	180	165	15	20 (1 Sep)	95	20	21 Jul	2 Déc
35. Gorgebleue à miroir	2	6	1	0	0	0	9	7	2	3 (3 Aoû)	29	6	30 Jul	1 Sep
36. Rossignol philomèle	2	0	0	0	0	0	2	2	0	2 (21 Jul)	5	1	21 Jul	21 Jul
37. Gobemouche noir	0	3	7	0	0	0	10	10	0	6 (1 Sep)	24	5	7 Aoû	5 Sep
38. Rougequeue à front blanc	0	7	7	0	0	0	14	14	0	4 (19 Aoû)	38	8	7 Aoû	29 Sep
39. Tarier des prés	0	0	2	0	0	0	2	2	0	2 (1 Sep)	5	1	1 Sep	1 Sep
40. Accenteur mouchet	0	5	17	8	1	0	31	31	0	7 (29 Sep)	62	13	7 Aoû	5 Nov
41. Pipit farlouse	0	0	0	2	0	0	2	2	0	1 (7 Oct)	10	2	7 Oct	12 Oct
42. Pipit des arbres	0	5	12	0	0	0	17	17	0	7 (1 Sep)	29	6	12 Aoû	15 Sep
43. Pipit spioncelle	0	0	0	1	0	0	1	1	0	1 (19 Oct)	5	1	19 Oct	19 Oct
44. Pinson des arbres	0	1	0	0	6	2	9	9	0	6 (5 Nov)	14	3	19 Aoû	2 Déc
45. Bouvreuil pivoine	1	0	0	0	0	0	1	1	0	1 (30 Jul)	5	1	30 Jul	30 Jul
46. Chardonneret élégant	1	0	0	1	0	0	2	2	0	1 (30 Jul)	10	2	30 Jul	16 Oct
47. Bruant des roseaux	0	0	2	22	11	3	38	37	1	10 (19 Oct)	38	8	29 Sep	2 Déc
Total	256	853	805	304	96	13	2327	2126	201		100	21		
Heures de suivi	13:00	37:15	33:35	18:30	7:00	3:00	112:20							

Bilan du baguage sur le site de Dourges année 2020



Quelques espèces remarquables capturées et baguées en 2020.

Trektellen Français SE DÉLOGUER

Page d'accueil Remarquable Analyse Photos & Unterlagen Carte Contact Gestion

Totaux Delta 3, Dourges (62) 2020 également sur place 2020 toutes les mois

Espèce	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Total	Bagué récemment	Reprise de baguage	Maxima	Présence (%)	Présence (jours)	Premier	Dernier
1. Sarcelle d'été	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1 (26 Avr)	7	1	26 Avr	26 Avr
2. Canard souchet	0	0	0	0	0	0	2	0	0	2	2	0	2 (15 Oct)	7	1	15 Oct	15 Oct
3. Sarcelle d'hiver	0	0	0	0	3	4	4	0	1	12	12	0	4 (22 Sep)	36	5	20 Aoû	20 Déc
4. Gallinule poule-d'eau	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1 (23 Avr)	7	1	23 Avr	23 Avr
5. Vanneau huppé	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1 (26 Avr)	7	1	26 Avr	26 Avr
6. Petit Gravelot	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	2 (26 Avr)	7	1	26 Avr	26 Avr
7. Bécassine sourde	1	0	0	0	0	0	0	21	8	30	24	6	12 (9 Nov)	50	7	23 Avr	20 Déc
8. Bécassine des marais	11	0	0	0	0	3	6	38	11	69	63	6	33 (9 Nov)	71	10	23 Avr	20 Déc
9. Chevalier guignette	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	1 (23 Avr)	7	1	23 Avr	23 Avr
10. Chevalier culblanc	2	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	1	1 (23 Avr)	14	2	23 Avr	26 Avr
11. Chevalier sylvain	3	0	0	0	0	0	0	0	0	3	3	0	3 (26 Avr)	7	1	26 Avr	26 Avr
12. Tourterelle turque	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	1 (8 Déc)	7	1	8 Déc	8 Déc
13. Martin-pêcheur d'Europe	0	0	0	0	0	1	0	1	0	2	2	0	1 (9 Sep)	14	2	9 Sep	17 Nov
14. Mésange bleue	0	0	0	0	1	5	3	4	0	13	8	5	3 (22 Sep)	50	7	20 Aoû	26 Nov
15. Mésange charbonnière	0	0	0	0	0	2	2	2	0	6	6	0	2 (22 Sep)	29	4	22 Sep	9 Nov
16. Bouscarle de Cetti	0	0	0	0	0	0	0	2	1	3	2	1	1 (9 Nov)	21	3	9 Nov	8 Déc
17. Pouillot véloce	0	0	0	0	2	21	3	12	2	40	39	1	10 (29 Sep)	79	11	20 Aoû	20 Déc
18. Rousserolle effarvatte	0	0	0	0	6	2	1	0	0	9	9	0	6 (20 Aoû)	21	3	20 Aoû	15 Oct
19. Roitelet huppé	0	0	0	0	0	1	0	1	0	2	2	0	1 (29 Sep)	14	2	29 Sep	9 Nov
20. Troglodyte mignon	0	0	0	0	0	0	1	5	0	6	5	1	3 (9 Nov)	29	4	15 Oct	26 Nov
21. Étourneau sansonnet	1	0	0	0	0	0	3	3	0	7	7	0	3 (15 Oct)	21	3	26 Avr	9 Nov
22. Merle noir	0	0	0	0	0	0	0	10	0	10	10	0	7 (9 Nov)	29	4	9 Nov	26 Nov
23. Grive mauvis	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	1	0	1 (18 Nov)	7	1	18 Nov	18 Nov
24. Grive musicienne	2	0	0	0	0	0	0	3	1	6	5	1	1 (23 Avr)	43	6	23 Avr	8 Déc
25. Rougegorge familier	0	0	0	0	0	0	3	9	2	14	11	3	6 (9 Nov)	43	6	15 Oct	20 Déc
26. Gorgebleue à miroir	0	0	0	0	4	2	0	0	0	6	6	0	4 (20 Aoû)	21	3	20 Aoû	22 Sep
27. Accenteur mouchet	0	0	0	0	0	3	0	1	0	4	3	1	2 (22 Sep)	21	3	9 Sep	26 Nov
28. Bergeronnette des ruisseaux	0	0	0	0	0	0	1	4	0	5	4	1	3 (17 Nov)	21	3	15 Oct	18 Nov
29. Bergeronnette grise	5	0	0	0	0	0	0	0	0	5	4	1	3 (23 Avr)	14	2	23 Avr	26 Avr
30. Pipit farlouse	0	0	0	0	0	3	0	0	0	3	3	0	3 (22 Sep)	7	1	22 Sep	22 Sep
Espèce	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Total	Bagué récemment	Reprise de baguage	Maxima	Présence (%)	Présence (jours)	Premier	Dernier
31. Pipit spioncelle	0	0	0	0	0	0	0	5	0	5	4	1	2 (9 Nov)	21	3	9 Nov	26 Nov
32. Bruant des roseaux	1	0	0	0	2	28	26	27	3	87	83	4	20 (29 Sep)	93	13	23 Avr	20 Déc
Espèce	Avr	Mai	Jun	Jul	Aoû	Sep	Oct	Nov	Déc	Total	Bagué récemment	Reprise de baguage	Maxima	Présence (%)	Présence (jours)	Premier	Dernier
Total	32	0	0	0	18	75	55	149	30	359	326	33		100	14		
Heures de suivi	6:00	0:00	0:00	0:00	5:00	18:00	11:00	14:45	7:00	61:45							

Synthèse des espèces baguées sur la Zone d'Expansion de Crue de Delta 3 avec essentiellement des espèces dans le cadre du programme de baguage Gibier (Bécassines notamment).



Programme de baguage des Cailles des Blés en milieu agricole. Opération menée en partenariat avec les agriculteurs et chasseurs locaux. Le dispositif de captures dans une prairie et un des individus capturés et bagués en 2020.



Une opération originale en 2020, le baguage couleur (dans le cadre d'un programme régional) d'un juvénile de Faucon pèlerin tombé du nid et repéré par un riverain. L'oiseau est reparti sans problème

- Participation à un programme international de suivi de la migration du Gobemouche gris par géolocalisateurs

Cette espèce en déclin fait l'objet d'un programme scientifique de suivi de sa migration (routes de vol, quartiers d'hiver) sur plusieurs pays d'Europe et d'Afrique. En lien avec le CRBPO qui coordonne l'action, le CPIE Chaîne des Terrils est, pour plusieurs années, le référent pour le Nord-Pas de Calais. L'objectif étant de capturer, baguer et équiper de GLS (géolocalisateurs) des adultes nicheurs en période estivale. Et cela sur plusieurs années afin de récupérer entre chaque saison les GLS et exploiter leurs données. Une petite opération de science participative a été lancée au printemps 2020. Elle rencontra un franc succès malgré la relative rareté de l'espèce. Plus de cinquante retours d'observations ont été obtenus sur tout le territoire régional. Pour cette année 2020, 3 oiseaux adultes ont pu être capturés et équipés de GPS (à suivre en 2021 pour des éventuelles recaptures et analyse des données des GLS).



La communication réalisée pour l'étude sur le Gobemouche gris en 2020

- Inventaire et suivi des pollinisateurs en plaine agricole avec les agriculteurs, l'association Campagne Vivante, et la Chambre d'Agriculture

Ce projet, initié en 2017, a pris fin en 2019.

Cette année 2020, des inventaires ont surtout été menés sur la flore, afin de mesurer la reprise des semis réalisés au printemps 2018 et en automne 2018, sur des bandes enherbées.

Des inventaires complémentaires ont été réalisés, dans ces zones, sur les pollinisateurs afin de voir si de nouvelles espèces se sont installées et si les abondances sont différentes.

Au total ce sont 17 zones fleuries qui ont été semées sur les communes de Fleurbaix, Lestrem et Richebourg (62), 441 données ont été obtenues pour la flore et 765 pour la faune.

- Programme ENI avec la Chambre d'Agriculture (Coléoptères et vers de terre en bordure des champs)

Les inventaires des coléoptères de bord de champs ont été réalisés sur les 6 parcelles agricoles de notre territoire d'étude. L'identification des groupes d'espèces a été réalisée, une fois de plus, en partenariat avec la Fredon.

Depuis 2019, le CPIE Chaîne des Terrils réalise également les suivis, sur ces mêmes parcelles, des vers de terre, ces suivis ont pu être mis en place cette année.

Il s'agit des parcelles situées sur les communes de Carvin, Haisnes, Fromelles, Verlinghem, Quesnoy-sur-Deûle et Bailleul.

1.3 Centraliser, analyser, exploiter, diffuser, transmettre et vulgariser les données naturalistes des CPIE

L'analyse des données récoltées permet alors d'évaluer, grâce à un traitement scientifique approprié, l'évolution de la biodiversité en tenant compte de l'environnement du milieu et de la gestion des milieux mise en place. Les différents programmes fournissent ainsi un ensemble de données dont l'analyse permet :

- de réaliser un suivi temporel et spatial de l'évolution des espèces dans le temps,
- de comparer la biodiversité d'un site par rapport à un état initial ou à celle d'autres territoires,
- d'évaluer et de comparer les modes de gestion et de réaménagement des sites,
- d'élaborer des indicateurs spécifiques.

Les données récoltées peuvent, par ailleurs, être réutilisées à tout moment pour répondre à de nouveaux questionnements et sont destinées à alimenter l'Observatoire Régional de la Biodiversité (par l'utilisation de la donnée scientifique validée dans le SINP).

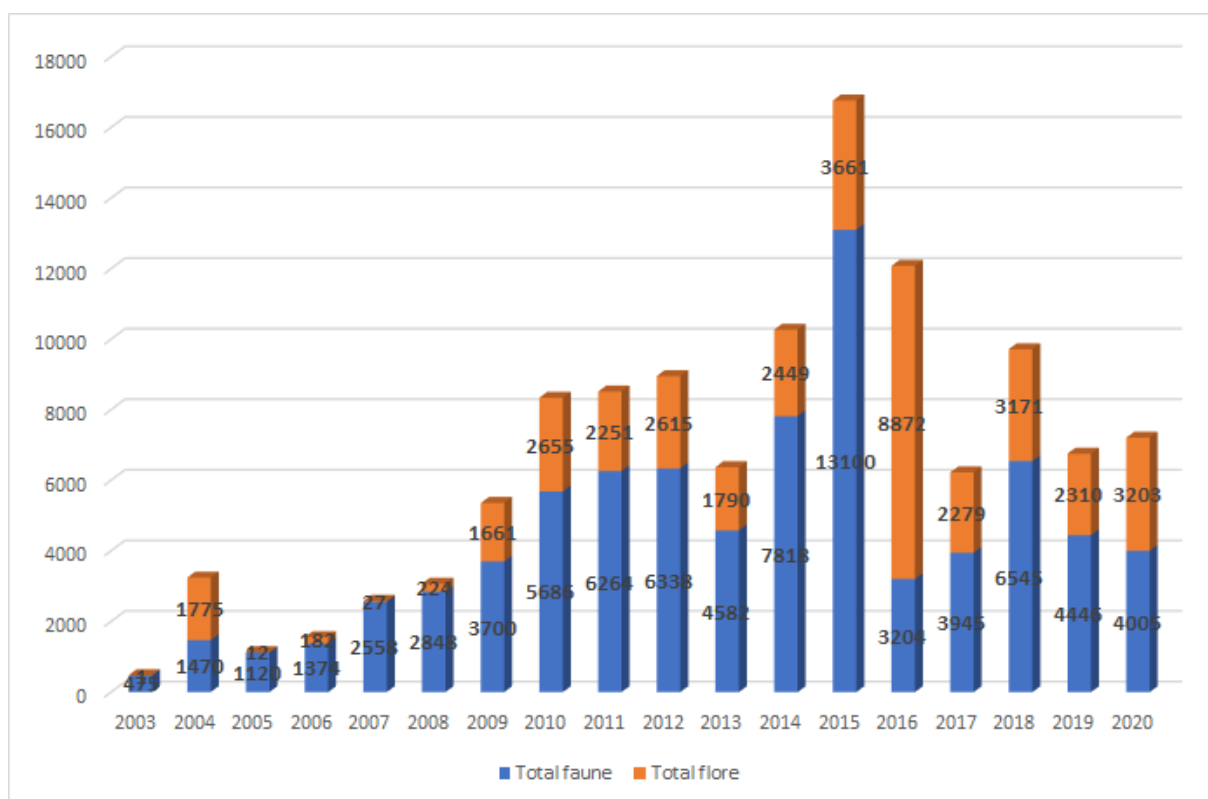
Les différents CPIEs développent leurs propres bases de données et leur système d'analyse (SIG en particulier). Les données sont transmises aux bases de centralisation (DIGITAL, pôle faune du RAIN).

Mais le rôle des CPIEs est également de porter à connaissance cette information naturaliste, de vulgariser la donnée pour la rendre accessible et utilisable au plus grand nombre.

Les données sont ainsi disponibles, aux collectivités pour leurs différents programmes en lien avec la biodiversité, aux décideurs, aux bureaux d'étude, aux promoteurs afin d'anticiper la thématique « espèce protégée » sur leur projet.

- Gestion et animation de la base de données naturaliste du CPIE

Ce sont 7208 données qui ont été saisies cette année, parmi celles-ci 3203 concernant la flore et 4005 concernant la faune. Le pendant cartographique de ces données est assuré par un Système d'Information Géographique, il permet alors que chaque donnée naturaliste de notre base de données soit localisée géographiquement sous forme de pointage ou de polygone.



Le nombre de données varie selon les années, en fonction des différentes études.

Les données de 2020 sont dans la moyenne des données récoltées chaque année par la structure.

Toutes les données collectées par le CPIE lors des inventaires, suivis et études de terrains sont validées puis saisies dans la base de données interne. Les données sont ainsi stockées, hiérarchisées et conservées sur différents supports (Disques durs, Cloud).

- Diffuser, échanger, vulgariser les données naturalistes du CPIE Chaîne des Terrils -

Les données faune et flore sont annuellement transmises aux structures référentes du RAIN, elles y subissent alors une seconde validation avant d'alimenter les bases de données régionales. Ces échanges ont généralement lieu en début de l'année N+1, une fois que tout a été saisi dans notre base de données.

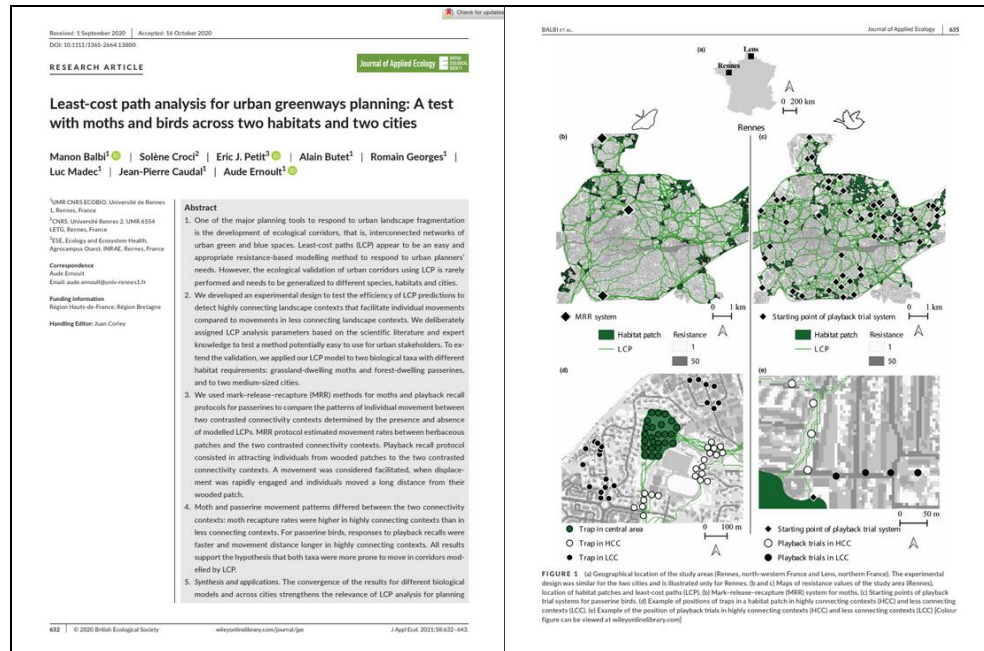
Nous échangeons aussi directement avec les partenaires nous en faisant la demande. Ainsi pour 2020, ont été réalisés les échanges suivants :

- Dans le cadre du programme SAPOLL, le CPIE Chaîne des terrils a versé l'ensemble de ses données relatives aux abeilles et syrphes, soit 3152 données pour 200 espèces.
- Avec l'ONF, suite à leur demande d'avoir un bilan de nos connaissances sur les terrils n°171, 174, 175-175a, 176, 177 et 178, soit 1814 données faune et 341 données flore
- Avec Eden 62, suite à leur demande d'avoir un état des lieux sur le Lézard des murailles sur les terrils, soit 226 données
- Avec Eden 62, suite à leur demande d'avoir un bilan de nos connaissances sur les terrils en ENS, soit 10195 données faune et 1165 données flore.

Nos données permettent également la réalisation de publications visant à informer un très large public sur les aspects de la biodiversité des terrils et de notre territoire du bassin minier. Nous pouvons par exemple

citer un article scientifique paru dans la prestigieuse revue *British Ecology* sur l'analyse des chemins de moindre coût pour le déplacement des espèces de faune en zone urbanisée. Cela faisant suite à notre étude sur les corridors écologiques dans le bassin minier Lenois et le travail de thèse d'une étudiante de Rennes.

Nous avons également, dans un souci de vulgarisation, réalisé un poster présentant la faune remarquable de nos terroirs.



groups—insects and birds—in the same urban landscapes. The moth and passerine experiments involved many species (40 moth species and 8 passerine species) that displayed rather similar behavioural responses to the predicted connectivity contexts: all moved more easily or more willingly in modelled LCP than in the urban matrix. This study extends the relevance of corridors modelled by LCP for only one species (see e.g. Aizen et al., 2017; McClure et al., 2016) to numerous species. However, our results also suggest that some species benefit more than others from urban corridors. For birds, there was a non-significant difference in the distance travelled between HCC and LCC in three species out of eight, even though the observed difference followed the same pattern as in the other species. Moreover, the distance travelled in the two contrasted connectivity contexts differed with the species. In the case of moths, of the 34 species that were recaptured, only 8 were observed in both HCC and LCC. Given the low recapture rate, this species distribution could either result from sampling effects or suggest that moth responses to urban landscape structure differ between species. From a conservation planning point of view, our results support the use of surrogate approaches to estimate the efficiency of corridors modelled by LCP (Wiemers et al., 2008). However, the inter-specific variability in responses to landscape connectivity support the recent advances in methods to select surrogate species (Meurant et al., 2018; Oksanen et al., 2019). Assessing functional traits associated with movement behaviours to define 'dispersal guilds' (i.e. a group of species similar inter-patch and gap-crossing distances, minimum patch size; Lechow et al., 2017), shall indeed improve surrogate approaches (Dinh et al., 2018).

4.3 | Generalization across habitats and urban landscapes

Despite the simple setting of our LCP models, corridors modelled using this method were appropriate considering the different types of vegetation structure (herbaceous and open vegetation for moths or wooded and closed vegetation for birds). We performed LCP analyses in a simple and pragmatic way, to stay close to tools that are available and can be used by landscape planners. For instance, resistance values were based on land cover classification and were taken from the literature and using expert knowledge, both of which are available to them. Urban landscapes are highly fragmented, and artificialized surfaces predominate (Parris, 2016). This contrasted matrix may reduce the number of favourable alternative pathways. Consequently, urban landscapes may correspond better to the LCP assumptions than to those of other types such as agricultural landscapes, which are more heterogeneous and where alternative pathways are more numerous. The constraints of urban landscape can thus compensate for the classical criticism of unrealistic biological assumptions such as landscape connectivity and a single optimal path (Crocoll et al., 2015; LaPointe et al., 2015), as well as the difficulty associated with the choice of resistance values (Zeller et al., 2012). The efficiency of LCP was demonstrated for two medium-sized cities. Even if urban systems are known to be similar in terms of structure and constraints (Savard et al., 2000), each city has its own policy of green spaces management that can influence the structure of urban corridors (urbanization rate, zoning frequency, etc.; Haaland & Van den Bruck, 2015; Santosa & Critchfield, 2016). Each city is therefore characterized by different connectivity contexts along an urban gradient. Our results demonstrate that LCPs are relevant tools to build efficient corridors in a wide range of medium-sized cities with different urban landscape structures.

5 | CONCLUSIONS

Simple LCP modelling based on expert knowledge and data from the literature was used to parameterize models for generic species. Both experimental protocols made it possible to characterize individual movements across different connectivity contexts: herbaceous vs. wooded habitats). As a result, our study showed that the propensity to move and the intensity of movement of moth and passerine species were facilitated in corridors modelled by LCP analysis. The agreement between the results in different biological models and across cities also underlined the relevance of LCP analysis for planning urban greenways. These corridors were shown to be functional in field trials, confirming that LCP is a relevant tool to support landscape planners in the development and the management of both wooded and green green infrastructures to favour movement and hence to maintain numerous species in urban environments.

ACKNOWLEDGEMENTS

We thank Jean Nibouret (UMR 6554 LETG) for providing habitat maps. We are very grateful to many students who helped to collect field data, and to the naturalist association CPIE Chaîne des Terrils, our partner in this research project. We thank Daphne Goodfellow (@goodfellowd) for a native English speaker for the English revision of this manuscript. Financial support was provided by the French Nord-Pas de Calais and Bretagne regions (Corban project). The fieldwork was conducted in the Zone Atelier Armoise, a Long-Term Ecological Research (LTER) site.

AUTHORS' CONTRIBUTIONS

M.B., A.E., S.C., E.J.P. and A.B. conceived the ideas and designed the methodology; J.P.C., M.B., A.E. and S.C. conceived and made the 40 moth light traps; M.B., A.E., J.G., S.C. and A.B. collected the data; M.B., A.E., E.J.P. and L.M. analysed the data; M.B., A.E., S.C. wrote the manuscript. All authors contributed critically to the drafts and gave their final approval for publication.

DATA AVAILABILITY STATEMENT

Data available via the Dryad Digital Repository <https://doi.org/10.5061/dryad.0226wew> (Balbi et al., 2020).

Extrait d'un article scientifique réalisé grâce aux études et suivis naturalistes menés sur le territoire du CPIE et de l'Université de Rennes.

CRBPO Info

Les dernières nouvelles du baguage et des bagueurs du CRBPO

lundi 3 mai 2021

La reproduction 2020 des passereaux a été la plus faible mesurée en 32 ans pour la façade atlantique

Dans les régions tempérées et froides, la reproduction de la majorité des plantes et des animaux est limitée par le froid. Au fur et à mesure que le printemps progresse et que ces régions se réchauffent, les animaux initient leur reproduction. Ainsi, les printemps les plus précocement chauds favorisent une reproduction plus importante, y compris chez les oiseaux communs (voir posts précédents de 2018, 2019): en général, plus il fait chaud, plus il y a de jeunes (Julliard et al. 2004, Eglinton et al. 2015; sauf pour les espèces migratrices au long court, Telensky et al. 2020).

Mais si un printemps plus chaud permet potentiellement une production végétale - et donc en insectes (nourriture des oisillons) - plus précoce voire plus importante, pour que cela se réalise, il faut que les précipitations soient suffisantes : il ne faut pas que la chaleur supplémentaire induise une sécheresse. Or, c'est probablement ce qui s'est passé en France en 2020, avec des records de chaleurs atteints en particulier en région atlantique, région normalement tiède et humide (Fig. 1, [Météo France](#)).

Ecart à la moyenne saisonnière de référence 1981-2010 de la température moyenne France

Printemps 2020

logo

MUSEUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE

Le blog des bagueurs du CRBPO

Qui êtes-vous ?

CRBPO

Afficher mon profil complet

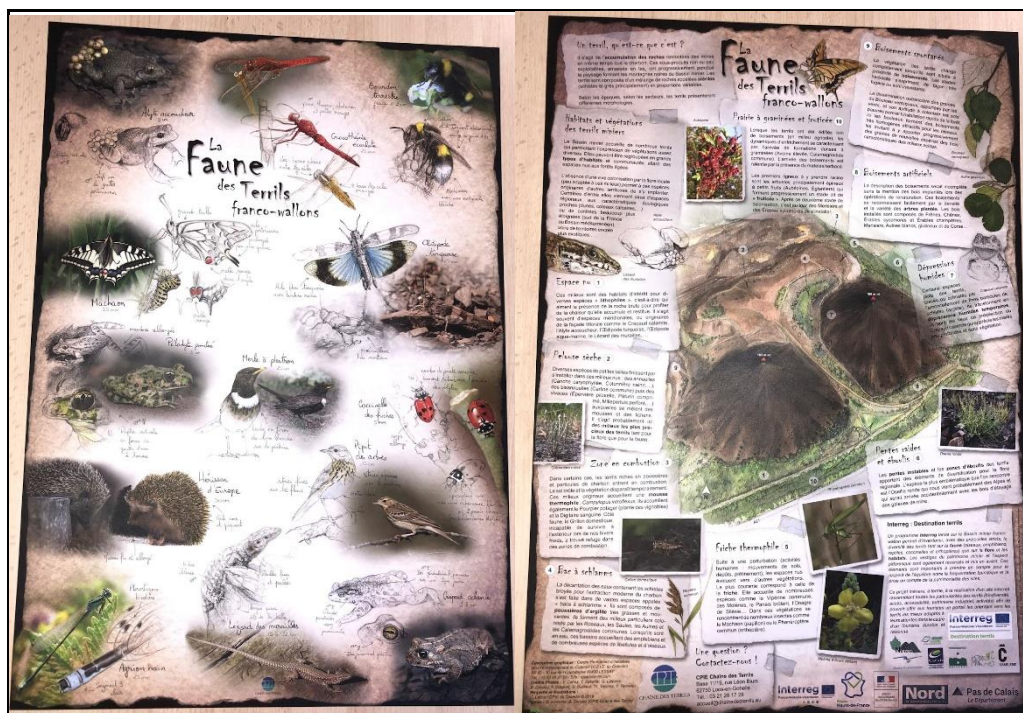
Rechercher dans ce blog

Rechercher

Libellés

3D (2)

Exemple d'utilisation des données de baguage en programme STOC : une analyse de la reproduction des passereaux



Notre poster publié en 2020 sur la Faune des Terrils.



Nous sommes très heureux d'avoir collaboré avec l'Observatoire régional de la Biodiversité pour la réalisation de l'ouvrage, la Nature en Hauts-de-France, qui a consacré une rubrique sur les terrils.

La somme de données accumulées, ses particularités et originalités ainsi que son analyse, sont des points qu'il est important de valoriser ! En effet, l'association récolte chaque année des informations sur des espèces rares ou très rares mais aussi sur des espèces nouvelles pour la région ou considérées comme disparues. Elle relève des informations sur les espèces en expansion, sur les espèces invasives (EEE), sur les néophytes (plante exotique introduite accidentellement ou intentionnellement dans l'environnement naturel).

Ces informations sont régulièrement échangées via les réseaux sociaux (un compte Facebook a été créé, intitulé « la chaîne des naturalistes »), elles font également l'objet d'une présentation particulière lors de l'assemblée générale de la structure.

En plus de sa contribution à la connaissance sur la nature dite ordinaire, les découvertes réalisées chaque année par le CPIE apportent de précieuses informations sur des espèces rares, menacées voire nouvelles pour le territoire.

Ces découvertes remarquables sont, pour l'année 2020 :

Groupe	Espèce	Date	Lieu	Commentaire
Faune	Fourmilion parisien (<i>Euroleon nostras</i>) 	03/06/2020	Roost-Warendin (T123-141)	Ce sont les entonnoirs observés au sol, sous un gros bloc de schiste, qui ont attiré l'attention. Une larve a alors été prélevée et identifiée sous loupe binoculaire. Il s'agit de la première donnée pour le Nord et le Pas-de-Calais, à l'intérieur des terres (l'espèce est connue sur le littoral) et de la toute première mention pour un terril. Il s'agit d'une espèce dont la larve vit dans du substrat meuble, protégée par un surplomb. L'adulte est beaucoup plus discret et ne vit que le temps de la reproduction.
Faune	Criquet italien (<i>Calliptamus italicus</i>) 	07/07/2020	Oignies (T116-117)	L'espèce a été observée lors d'un inventaire sur la flore, ses ailes rouges, visibles lorsque l'insecte s'envole, ont tout de suite attiré l'attention. En effet, les criquets présents sur les terrils et fréquentant les zones ouvertes possèdent des ailes bleues. Il s'agit de la première donnée pour le Pas-de-Calais. En région, l'espèce a été observée pour la première fois en 1990 dans l'Aisne. Il a fallu attendre 2011 pour l'observer dans l'Oise et 2019 pour la Somme. Il est encore inconnu du département du Nord. C'est une espèce de milieux ouverts, rocailleux, xériques, il

				est, à ce titre, tout à fait possible qu'il s'installe sur nos terrils.
Faune	Grillon bordelais (<i>Eumodicogryllus bordigalensis</i>) 	20/08/2020	Estevelles	L'insecte a été observé grim pant sur le drap blanc du dispositif d'inventaire des papillons de nuit. Il s'agit de la première donnée pour le Pas-de-Calais (l'espèce est encore inconnue dans le Nord). Il n'est pour le moment présent que dans la moitié sud de la Picardie. C'est une espèce thermophile qui peut vivre en milieu anthropisé (bords de routes ou de voies ferrées) mais se plaît surtout dans les milieux écorchés suffisamment thermophiles.
Faune	Hibou grand-duc (<i>Bubo bubo</i>) 		Loos-en-Gohelle Hersin-Coupigny	C'est une espèce mythique pour la région. Il a souvent été signalé par confusion avec le Hibou moyen-duc. Ses populations étaient en réalité localisées en Avesnois. Mais depuis quelques années les observations augmentent et il a même été jusqu'à nicher sur des terrils. En Août 2020, un individu a été signalé, mort, sur la commune de Loos-en-Gohelle. Le 5 octobre 2020, une plume a été trouvée sur le terril de Loos-en-Gohelle. Le 21 avril, un individu a été

				observé sur le site Suez d'Hersin-Coupigny. Même si aucune de ces observations ne fait état d'installation de l'espèce, ces premiers signes sont néanmoins très encourageants pour la suite.
Flore	Œillet saxifrage (<i>Petrorhagia saxifraga</i> subsp. <i>saxifraga</i>) 	07/07/202	Oignies (T116-117)	Cette espèce est exceptionnelle en région. Elle n'était jusqu'à présent connue que de 5 données anciennes dans l'Oise (avant 1960). C'est une espèce de pelouses xérophiles quasiment absente de France à l'exception du quart sud-est et de la Corse. Il s'agit d'une espèce qui peut aussi être utilisée dans les mélanges fleuris, c'est peut-être ainsi qu'elle est arrivée sur ce terri.
Flore	Koélérie à crête (<i>Rostraria cristata</i>) 	20/05/2020	Gare de Leforest	C'est une plante très rare en région pour laquelle il n'existe qu'une dizaine de données. Elle est surtout présente dans le sud de la France où elle est liée aux pelouses thermophiles. Une importante population est présente sur le substrat caillouteux autour du parking de la gare de Leforest.

Pour plusieurs de ces données, une publication a été réalisée, celle-ci sera diffusée en 2021.

- Développement d'une Méthode d'évaluation standardisée Faune, Flore et Habitats des Terrils

Les objectifs de cette action sont :

- Évaluer la richesse écologique des terrils de la région.
- Offrir au territoire un outil de référence permettant de connaître et de comparer la valeur écologique des terrils.

- Permettre une meilleure prise en compte des spécificités écologiques des terrils dans le cadre des opérations de gestion, d'aménagement, d'accueil du public et de développement d'activités (touristiques, sportives, économiques...).

Cette méthode d'inventaire standardisée permet de comparer les sites entre eux, mais également le même site à intervalle régulier, sur la base de notes attribuées aux sites et aux espèces (les espèces les plus rares ayant une cotation élevée et la somme des notes des espèces donne une note globale au terril). Les terrils sont ainsi classés en fonction de leur note biodiversité.

Ce classement est utile aux collectivités publiques, aux associations, aux gestionnaires et propriétaires des terrils afin de définir les priorités d'intervention, de valorisation et de vocation de ces espaces.

Suite à la campagne 2005-2012, nous disposons d'une première cotation pour 136 terrils (état zéro). L'application de cette méthode à intervalle régulier, nous permettra alors de mesurer l'évolution de la richesse écologique des sites.

Les gestionnaires des sites pourront, avec les résultats obtenus, mesurer l'efficacité des mesures et opérations de gestion mises en place sur leur terril.

En 2018, la méthode d'inventaire sur la flore et les habitats a été décrite. La liste des espèces flore et des habitats d'intérêt patrimonial sur les terrils a été dressée en lien avec le Conservatoire Botanique National de Bailleul.

En 2020, la méthode d'évaluation biologique standardisée a été mise en œuvre sur 11 terrils (amphibiens, coccinelles, orthoptères, reptiles, flore et habitats) :

Terril n° 2 et 3 de Ruitz
Terril n° 12 de Bruay-la-Buissière
Terril n° 75 d'Avion
Terril n° 87 de Hénin-Beaumont
Terril n° 94-94a de Noyelles-sous-Lens
Terril n° 108 d'Ostricourt
Terril n° 123-141 de Roost-Warendin
Terril n° 152-153 d'Escaudain
Terril n° 162 de Denain
Terril n° 169 de Lourches
Terril n° 195-196 de Condé-sur-l'Escaut

Au total, ce sont 858 données sur la faune qui ont été récoltées en 2020. Parmi celles-ci, 12 données concernent les amphibiens, 25 les reptiles, 390 les oiseaux nicheurs, 192 les coccinelles, et 239 les orthoptères.

Ce sont 244 données qui ont été recensées sur la flore patrimoniale.

Ce sont 7 habitats patrimoniaux qui ont été recensés.

En raison du confinement imposé par l'épidémie de Covid-19, les inventaires portant sur l'avifaune nicheuse n'ont pas pu être réalisés, ils seront faits en 2021.



Quelques vues d'un site d'étude de 2020, le Terril 94 -94a de Noyelles-sous-Lens et son plateau quasi désertique et une zone humide.

Public bénéficiaire :

L'OFB, le MNHN, le CRBPO, les associations naturalistes, les bureaux d'études, les collectivités locales et autres acteurs de la biodiversité.

Pour la transmission des données, celles-ci sont diffusables au plus grand nombre avec, dans certains cas, des clauses de diffusion (espèces sensibles par exemple).

Le grand public.

Partenaires de l'action :

Les gestionnaires de terrils (le Département du Pas-de-Calais avec Eden 62, le Département du Nord, le Conservatoire des Espaces Naturels du Nord et du Pas-de-Calais) ...

La DREAL, la Région Hauts-de-France et les collectivités locales du Bassin minier...

Le conservatoire botanique de Bailleul, la Coordination Mammalogique du Nord de la France et les autres acteurs de la biodiversité régionale (Agriculteurs, chasseurs et pêcheurs, randonneurs, naturalistes, photographes...).

Moyens mis en œuvre :

Les moyens techniques et humains du CPIE (l'équipe salariée et son réseau de bénévoles).

Matériel de terrain naturaliste.

Ordinateurs et logiciels de base de données.

Système d'Information Géographique.

Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action :

L'ensemble du Bassin minier.

Date de mise en œuvre (début) :

Janvier 2020.

Durée prévue (nombre de mois ou d'années) :

Action pluriannuelle.

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs ci-dessus :

1 Nombre de suivis et études spécifiques réalisés sur la biodiversité ordinaire (espèces ou groupe d'espèces suivis) :

16 suivis ou études (Syrphes, Apidae, oiseaux nicheurs, oiseaux hivernants, Hirondelles, Gobemouche gris, Coccinelles, Orthoptères, Chiroptères, Hétérocères, Amphibiens, Reptiles, Odonates, Flore et même les vers de terre et les mouches plates (parasites des oiseaux et mammifères !).

2 Nombre et type de partenaires associés dans le cadre des études, suivis :

Malgré la crise sanitaire, nous avons pu maintenir nos actions et le nombre de partenaires.

37 partenaires : chasseurs, OFB, CEN, CMNF, EDEN 62, CBNBL, ONF, ORB, EPF, GON, PNR Scarpe Escaut, MNHM, CRBPO, CapOrnis, Université tchèque, USAN, Chambre d'agriculture, Campagne vivante, Lestrem Nature, Mission Bassin Minier, SUEZ, SIZIAF, ADOPTA, Communes (11), Collectivités de communes (4).

3 Nombre de données naturalistes collectées de façon annuelle (données faune et données flore) :

7208 données : 3203 concernant la flore et 4005 concernant la faune.

4 Nombre et type d'échange ou transmission de données :

4 échanges dont 1 contribution à la connaissance générale d'un territoire et 3 échanges avec les partenaires du territoire.

5 Nombre et types d'action de vulgarisation, sensibilisation (formation, diffusion de plaquettes, posters sur la biodiversité ordinaire) :

Actions de vulgarisation : 4

Interventions colloques : 1 Intervention à 1 colloque en visioconférence « biodiversité et gestion des eaux pluviales ».

3 publications dans les médias (journaux et notamment en 2020 l'ouvrage de l'ORB : la Nature en Hauts-de-France avec une partie consacrée aux terrils)

Actions de sensibilisation : 8

Conception et édition d'un poster spécifique sur la Faune des Terrils (dans la collection des posters UR CPIE). Au cours de l'année 2020, ce sont 7 journées ou soirées de formation qui ont été proposées (beaucoup moins qu'en 2019 à cause de la crise sanitaire mais nous avons pu maintenir quelques formations et un lien avec nos membres et bénévoles) 45 personnes ont participé à ces actions de formation. (formations sur la reconnaissance et l'identification des chiroptères en hiver en février 2020, formation sur le baguage des oiseaux en août, septembre et octobre 2020).

Description de l'action 2

Plan d'actions, de Gestion et d'accompagnement de zones humides avec les acteurs du territoire.

Présentation de l'action :

Politique régionale Biodiversité 2016-2021 (Délibération n° 20170427).
Axe 1 - Agir concrètement et prioritairement en faveur des écosystèmes.

Objectifs du projet :

Notre démarche principale est de mettre en place un plan d'action à l'échelle du Bassin minier en faveur des Zones Humides.

Les objectifs sont multiples mais l'objectif principal est d'agir de façon concrète pour préserver tous les types de zones humides et d'améliorer leur prise en compte par les décideurs politiques et économiques du territoire.

La mise en œuvre de notre plan d'action se décline en plusieurs phases :

- L'amélioration des connaissances sur la biodiversité et le fonctionnement des milieux humides du Bassin minier. En réalisant des inventaires ciblés, en développant des protocoles d'étude permettant de mieux cerner les besoins des espèces liées aux zones humides et d'améliorer et d'orienter nos actions concrètes de préservation.

- La mise en œuvre d'actions de préservation et de renaturation sur différents types de zones humides caractéristiques du Bassin minier (mares temporaires, étangs, roselières, bacs à schlamms, étangs de pêche, noues, fossés, bassins d'eaux pluviales, etc.) pour cela nous réaliserons des travaux ou accompagnerons les propriétaires pour les opérations de restauration, d'aménagement de gestion sur ces milieux.

Pour une bonne réussite de cette opération, il nous semble primordial d'impliquer et d'associer le plus d'acteurs possible sur notre territoire. Des actions de sensibilisation et d'implication aux suivis seront proposées aux habitants, association (Opération un Dragon dans mon Jardin). Des chantiers seront organisés avec les communes, des bénévoles, des usagers des zones humides (pêcheurs, chasseurs). Et enfin, nous souhaitons associer les acteurs économiques (industriels, BTP et éco-construction, gestionnaires des eaux pluviales, etc.) à la mise en œuvre de ce plan d'action.

Description des actions :

2.1 Améliorer la connaissance de la biodiversité des Zones Humides de proximité et de leur fonctionnalité dans le cadre des continuités écologiques

La mise en place d'études scientifiques et naturalistes avec des protocoles précis permet de mieux évaluer l'utilisation, la fonctionnalité mais également les besoins et les capacités de déplacement et de reconquête d'espèces inféodées aux zones humides.

En ce qui concerne les inventaires, il s'agit de pouvoir comparer plusieurs sites entre eux mais également de mesurer l'impact des travaux de restauration de zones humides anthropisées et/ou d'aménagements écologiques visant la gestion des eaux pluviales sur les lieux directs de collecte en lien avec les cortèges d'espèces présentes.

L'analyse des données acquises sur les amphibiens permet de proposer des actions de restauration ou de création de zones humides sur le territoire.

- Développement de diagnostics écologiques des zones humides de faible emprise (étude des espèces emblématiques et analyse de la fonctionnalité)

- **La roselière des terrils du 11/19 (flore, avifaune)**

Suivi de l'impact des travaux de gestion des eaux, suivi de la population de batraciens et d'oiseaux nicheurs et hivernants.

- **Le marais d'Avion (flore, avifaune)**

Suivi des oiseaux nicheurs par 3 sessions de baguage (programme STOC) entre mai et juillet 2020.

Suivi des oiseaux en halte migratoire et en dortoir hivernal (programme VOIE sur le Bruant des roseaux et programme GIBIER sur la Bécassine des marais).

Suivi des niveaux d'eau et impacts des travaux menés en 2019 et 2020.

- **Les étangs du Parc des Glissoires à Avion (flore)**

Après la réalisation de travaux innovants sur la reconstitution d'une berge en pente douce et végétalisée en 2019 et 2020, nous avons effectué au cours de l'année 2020 un suivi de reprise de la végétation et de la reconquête de la biodiversité (avifaune, plantes, insectes, poissons car le site doit également servir de frayère).

- **Les zones humides créées dans le cadre de l'aménagement du quartier du Raquet à Douai (flore, odonates, amphibiens)**

Peu d'espèces sont présentes dans ces noues car il ne s'agit pas réellement de zones humides (l'eau s'infiltre rapidement après les pluies). Un suivi s'est prolongé sur l'année 2020 notamment sur la botanique, les insectes et avifaune.

- **Le parc des Industries Artois Flandre (Oiseaux, insectes, flore, chiroptères)**

Le suivi s'est concentré en 2020 sur l'utilisation par la biodiversité des nouvelles zones humides créées (et notamment le bassin "Carrefour") et sur l'impact de la gestion et de l'entretien d'autres zones humides. Les conditions de sécheresse importantes de l'année 2020 n'ont pas facilité les suivis.

- **La roselière du Bac à Schlamms de Dourges (Hétérocères, Avifaune, chiroptères)**

Suivi des oiseaux nicheurs avec un programme STOC baguage, puis un programme de suivi des oiseaux migrateurs (Pheno) puis des hivernants (Voie). Des relevés sur les odonates, chiroptères ont également été réalisés.



La nidification du très rare Blongios nain a encore pu être prouvée sur le site en 2020. Ici avec la capture et le baguage d'un juvénile.

- **La ZEC Delta 3 à Ostricourt et à Dourges (Avifaune, botanique)**

Mise en place d'un programme de baguage des limicoles et bécassines, ainsi que des Bruants des roseaux. Relevés botaniques, suivis batraciens, insectes et chiroptères avec des écoutes d'ultrasons.



Observation en avril 2020 de 2 individus du rare et beau Héron pourpre en halte migratoire sur le site.

- **La ZEC 3 à Leforest** (Odonates, amphibiens, avifaune, hétérocères, chiroptères)

Poursuite des inventaires en lien avec EDEN 62 sur cette ZEC récemment créée mais riche en potentialités. Suivis batraciens, insectes et chiroptères avec des écoutes d'ultrasons.

- Suivi Amphibiens et de la qualité des zones humides (mise en place en région des programmes nationaux)

Mise en place de l'étude de recensement et de suivi naturaliste dans les zones et habitats spécifiques de ces espèces sur les territoires afin d'alimenter la base de données naturalistes du MNHN, de la SHF avec des données conformes au SINP. Cette partie du projet permet la mise en œuvre de protocoles d'identification et de suivi des sites de reproduction des amphibiens à l'échelle de plusieurs mailles POP Amphibiens. Le programme POP Amphibiens élaboré par la SHF est mis en œuvre sur les zones humides et les bassins versants de la région des Hauts-de-France.

En 2020, les mailles suivies sont celles qui l'ont déjà été en 2018 puisque le protocole national POP Amphibien stipule que les mailles doivent être suivies tous les 2 ans. Les mailles sont les suivantes :

Maille 1 : Terrils de la Vallée Carreau, Auchel, Marles-les-Mines et Lozinghem (62),

Maille 2 : Territoire communal, Leforest (62),

Maille 3 : Bassins VNF, Mont-Bernanchon et Hinges (62),

Maille 4 : Zone d'Activités Artois-Flandre, Douvrin (62),

Maille 5 : Terrils du 11/19, Loos-en-Gohelle (62),

Maille 6 : Marais de la Couture et Parc des Glissoires, Avion (62),

Maille 7 : Marais et Terrils, Evin-Malmaison (62),

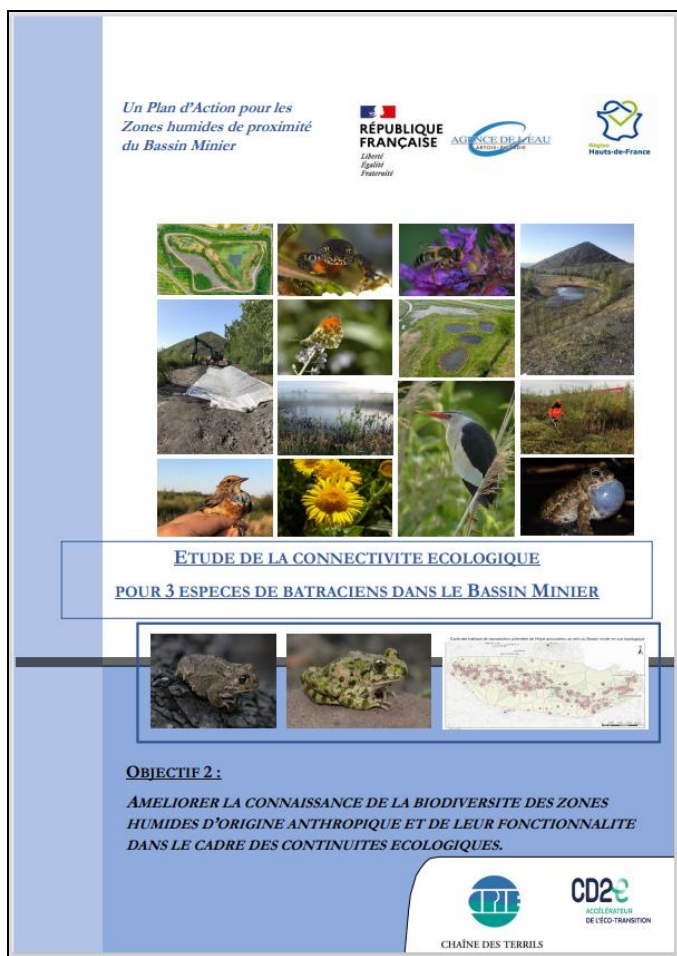
Maille 8 : Entre 2 Vallées, Divion (62).

Sur ces 8 mailles, 137 sites de reproduction potentiels pour les amphibiens ont été visités au cours de 3 passages (le premier passage a parfois dû être annulé en raison du confinement imposé par l'épidémie de covid-19). Au total, ce sont 51 sites qui ont été occupés, en période de reproduction, par au moins une espèce d'amphibien.

389 données ont été acquises dont 237 se sont avérées positives, ce qui signifie qu'une espèce a été observée. Dans les autres, rien n'a été vu, capturé ou entendu au cours du passage.

11 espèces ont pu être observées : Crapaud commun, Crapaud calamite, Pélodyte ponctué, Alyte accoucheur, Grenouille rousse, Grenouille verte, Grenouille rieuse, Triton palmé, Triton ponctué, Triton alpestre, Triton crêté. Ce sont entre 2 et 7 espèces qui sont observées par maille.

Nous avons également réalisé et publié cette année 2020, un bilan de notre étude de la connectivité écologique pour 3 espèces de batraciens du Bassin minier. Cette étude s'inscrit dans notre Plan d'Action pour les Zones humides de proximité du Bassin minier financé par la Région et l'Agence de l'Eau Artois Picardie.



La couverture de notre rapport d'étude sur connectivité écologique pour 3 espèces de batraciens : *Crapaud calamite*, *Pélodyte ponctué* et *Alyte accoucheur*.

2.2 Restaurer les continuités des trames écologiques en s'appuyant sur les différents types de zones humides (Plan de gestion, opérations de restauration, chantiers participatifs)

Préserver, améliorer la qualité et le fonctionnement des différents types de zones humides du Bassin minier pour renforcer les continuités écologiques.

Un bon nombre des grandes zones humides du territoire sont protégées et gérées par différents acteurs (Départements, Communautés d'agglomération ou de communes, Parc naturel régional...), cependant de nombreuses zones humides de plus petites superficies mais tout aussi intéressantes pour la biodiversité et la ressource en eau méritent de bénéficier de travaux de restauration. Les sites sur lesquels nous intervenons se situent dans des zones très anthropisées (parc urbain, cœur de quartier), nous souhaitons valoriser ces zones humides afin qu'elles participent pleinement à la préservation globale des enjeux eau et biodiversité.

- Travaux de gestion, de restauration et de préservation de zones humides avec les acteurs du territoire

Pour l'année 2020 nous avons travaillé et développé les projets et opérations suivantes sur plusieurs zones humides du Bassin minier.

Il s'agit notamment :

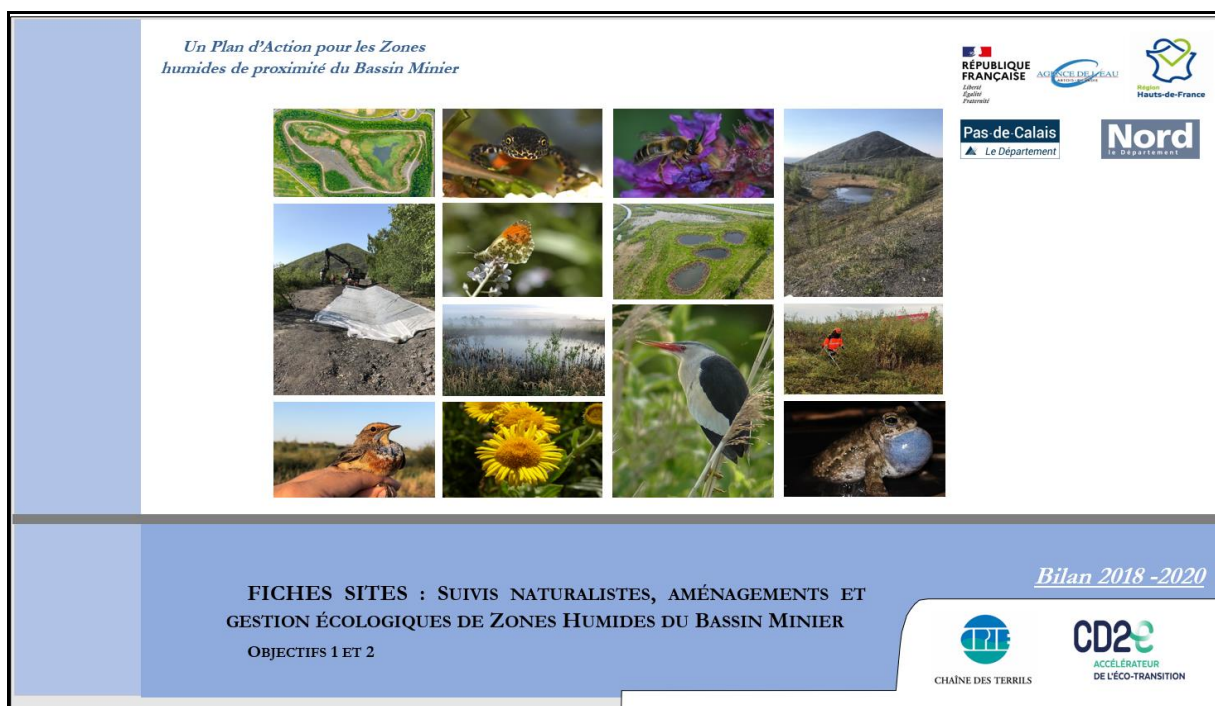
- Projet de gestion écologique d'une ZEC sur Ostricourt avec l'USAN, réalisation de petits chantiers de fauche, de limitation du développement des ligneux (saule) et de valorisation du produit de coupe (fascinage avec les saules) par l'équipe du CPIE (salariés et quelques bénévoles)



Les opérations de gestion menées par le CPIE sur le site par les salariés et quelques bénévoles lors de chantiers organisés en automne et hiver.

- **Projet de gestion écologique et de chantiers participatifs sur le site des étangs et du terril d'Evin Malmaison.** Visite sur site, définition précise des actions à mener et aide à la recherche de financement. L'opération devrait se concrétiser en 2021 ou 2022
- **Poursuite des travaux et suivi de l'impact de ceux-ci sur 3 sites de la commune d'Avion :** Parc des Glissoires (renaturation d'étangs de pêche, gestion des EEE), mare de la résidence des tritons (renaturation, nettoyage, curage de la mare, gestion de la végétation des abords), marais de la Couture (gestion de la roselière, suivi des niveaux d'eau, gestion et entretien des saules têtards)
- **Suivi et accompagnement des travaux de gestion des eaux pluviales sur le terril de Loos-en-Gohelle,** création de mares temporaires, évaluation de l'efficacité des aménagements de 2019
- **Loos-en-Gohelle, Carreau de Fosse.** Entretien et gestion des noues, préservation de la biodiversité, mise en place d'aménagement (gabions) pour le refuge des reptiles et amphibiens.

Nous avons réalisé en fin d'année 2020 un recueil de fiches sites pour les 17 sites en zones humides du Bassin minier sur lesquelles nous avons mis en œuvre des opérations et/ou des préconisations d'aménagements et de gestion écologique. Ce document richement illustré reprend de façon détaillée toutes nos opérations sur 2020.



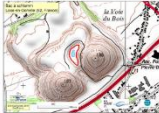
Liste des sites d'intervention et surfaces concernées

Nom du site	Commune	Surface du site en hectare	Surface concernée par les travaux, une gestion écologique, une restauration (en Ha).	Numéro de Fiche
Marais de la Couture	AVION (62)	2,7	2,5	1
Parc des Glissoires	AVION (62)	8,6	0,6	2
Mare Résidence des Tritons	AVION (62)	0,35	0,3	3
Mare Rue J Ferry	VIMY (62)	0,22	0,22	4
Terril du 11-19 Bac à schlamms	LOOS-EN-GOHELLE (62)	71	2,5	5
Terril du 11-19 Mares plateau	LOOS-EN-GOHELLE (62)	71	15,5	6
Noues Base 11-19	LOOS-EN-GOHELLE (62)	7	0,2	7
Bassin de Prague (Sizaf)	BILLY BERCLAU (62)	4,87	2,3	8
ZEC Gouy	GOUY-SERVINS (62)	0,7	0,7	9
Bac à schlamms	DOURGES (62)	11,47	4,7	10
Roselière du Terril	ESTEVES (62)	27,1	0,94	11
Terril et Marais	EVIN-MALMAISON (62)	31,14	0,5	12
ZEC Delta 3	OSTRICOURT (59)	5,6	4,5	13
ZEC 1	LEFOREST (62)	0,98	0,6	14
ZEC 3	LEFOREST (62)	13,2	3,98	15
Eco-Quartier du Raquet	SIN-LE-NOBLE (59)	46	1	16
Mare et Terril Casimir Perrier	SOMAIN (59)	13,71	0,5	17
		244,64	41,54	

Présentation générale

Nom du site : Bac à schlamms
Commune : LOOS-EN-GOHELLE (62)
Propriétaire : Propriété communale
Gestionnaire : Services communaux et le CPIE Chaîne des Terrils
Type de milieu : Roselière
Superficie globale du site : 71 ha
Superficie concernée par les travaux : 2,5 ha

Fiche N° 5




Détail des suivis naturalistes menés sur le site

Catégorie taxonomique	Type de suivi	Période	Résultats
Avifaune	Point d'écoute, SPOL, Recensements	À partir de 2006	23 espèces recensées
Odonates	SPIL	Depuis 2010	11 espèces recensées
Hétéroptères	Captures nocturnes	2017 à 2018	76 espèces recensées
Amphibiens	Programme POIRAMHSEN	Depuis 2009	2 espèces recensées
Botanique	Inventaires	Depuis 2009	56 espèces recensées
Chiroptères	Enregistrement	2018	1 espèce recensée

Espèces remarquables et emblématiques du site

- Le Bruant des roseaux occupe la roselière pendant la migration et en hivernage. Le dortoir, représenté par une cinquantaine d'individus en 2006-2010, avait été démantelé peu à peu puis complètement en 2018-2019 (manque d'eau). Les oiseaux reviennent suite aux travaux (quelques individus seulement) : 2019-2020. En halte migratoire au printemps les Marles à platron affectionnent la zone. En été le Pipit des arbres et la Fauvette grisâtre sont les niches régulières.
- Plusieurs espèces de Libellules sont notées dont certaines très rares (Leucorhine) mais l'assec régulier tous les étés limite la reproduction sur le site.
- Les batraciens sont représentés par le Crapaud calamite et le Crapaud commun reproducteurs en nombre dans la roselière.
- Plusieurs espèces végétales : Chêne perforé, Cotonière naine, Ophrys abelle, ...





Enjeux écologiques :

Vestige de la technique du « lavage » du charbon, le bac à schlamms est la principale zone humide sur le milieu très minéral du terril. Il attire une flore et une faune spécifiques (oiseaux, odonates, batraciens). Cependant le milieu évolue vite et nécessite des opérations d'entretien et de gestion régulière afin de maintenir ces espèces. Depuis 1998 le CPIE développe des actions de gestion et de préservation parfois expérimentales sur la zone.

Plan d'action Zones humides du Bassin minier 2018-2020 CPIE Chaîne des Terrils / Agence de l'Eau Artois Picardie

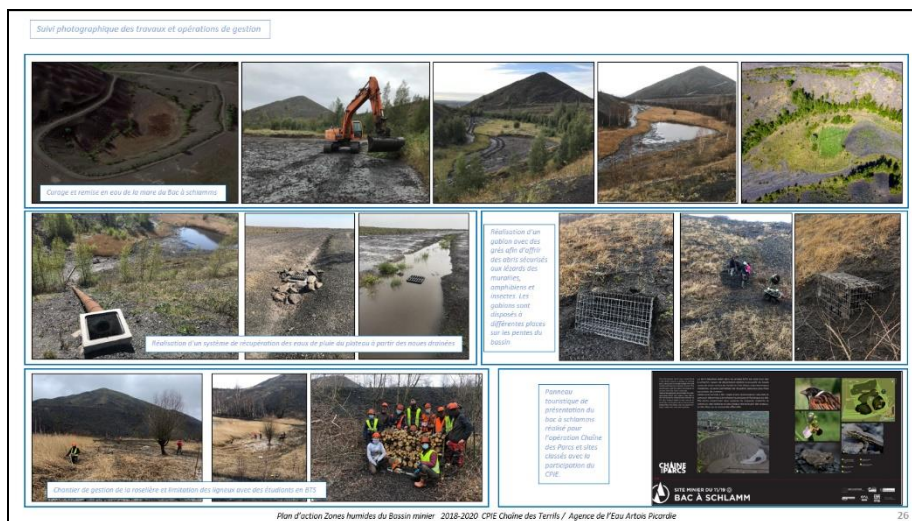
Liste des travaux de restauration écologique réalisés sur le site

Type de travaux	Objectifs	Date de réalisation	Remarques
Curage sur 25 cm de la partie centrale du bassin.	Maintenir des zones d'eau libre.	Septembre 2019	Travaux mécaniques réalisés avec une pelleteuse « marais ».
Excavation et dépôt des produits de curage en bordure immédiate du site (au pied de pente de terril).	Eviter les longs déplacements de matière, favoriser des talus avec dynamique de végétation naturelle.	Septembre 2019	Travaux mécaniques réalisés avec une pelleteuse « marais » et tracteur benne.
Installation d'un topos en métal sur la pente du bassin pour récupérer les eaux des topos du plateau.	Favoriser l'alimentation en eau du bassin, maintenir un niveau d'eau le plus longtemps possible dans l'année.	Août 2019	Réflexion sur une intégration paysagère du topos en respectant la dimension industrielle du site.
Réalisation de galions avec pierres sèches pour les lézards des murailles et les amphibiens.	Favoriser les refuges et la protection de ces espèces soumises à des captures illégales et des dérangements.	Mars 2017 et octobre 2020	3 Galions implantés sous différentes expositions afin d'attirer le plus d'animaux.

Liste des opérations de gestion réalisées et à prévoir

Type d'intervention	Objectifs	Date de la dernière intervention	Fréquence des interventions	Remarques
Fauche avec exportation des phragmites au niveau de la roselière	Favoriser le maintien et le dynamisme de la roselière.	Décembre 2017 et décembre 2020	Tous les 3 ans	Fauche mécanique et fauche manuelle à réaliser entre octobre et février fauche tournante sur 1/3 du site.
Coupe et arrachage des igneus au niveau de la roselière	Maintenir l'habitat roselière avec un peuplement essentiellement de phragmites.	Décembre 2018 et janvier 2021	Tous les 3 ans	L'arrachage avec un tire-fort est privilégié afin d'éviter une reprise de l'arbre.

Plan d'action Zones humides du Bassin minier 2018-2020 CPIE Chaîne des Terrils / Agence de l'Eau Artois Picardie

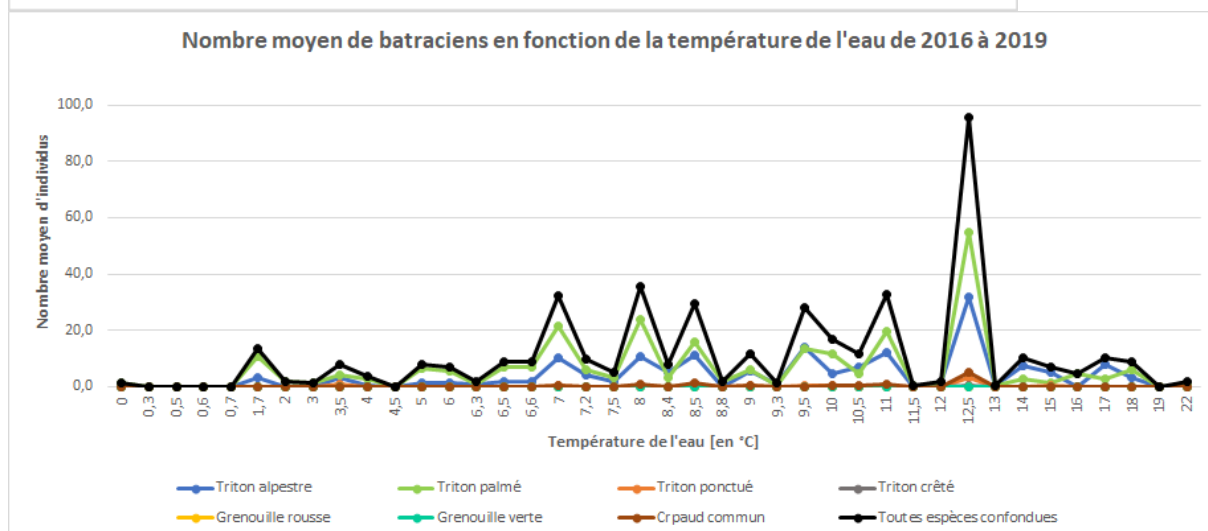
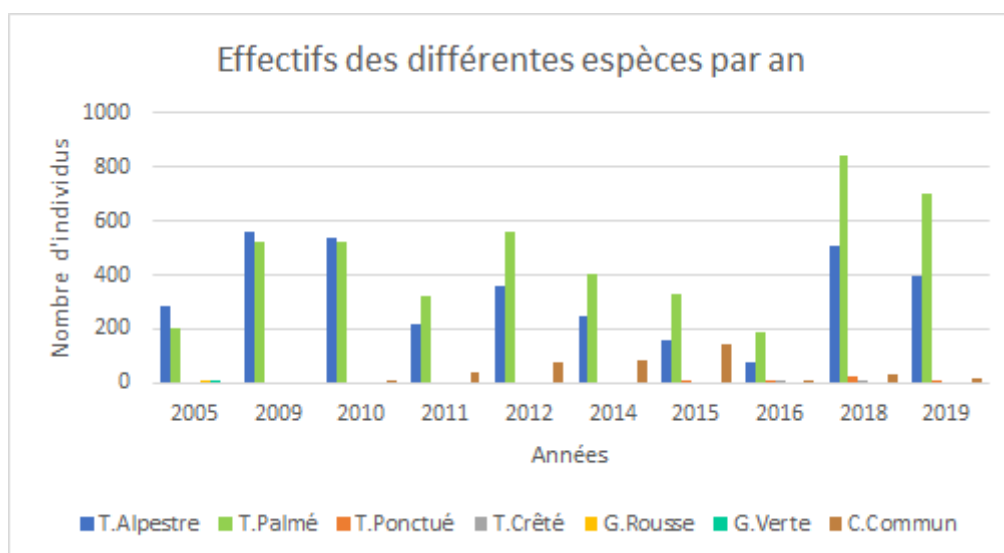
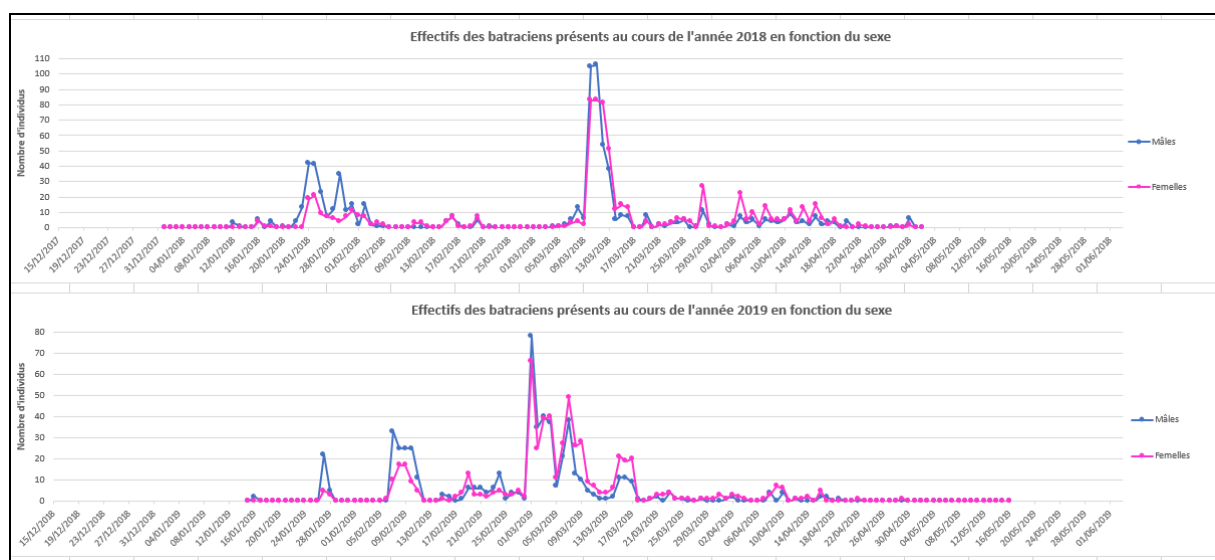


Notre recueil de 20 fiches-sites publié en décembre 2020. En exemple la fiche sur les interventions dans le bac à schlamms du terril du 11-19

- Préservation des espèces de zones humides par la pose et le suivi de barrières pièges

Rappel de l'opération : Mise en place d'une barrière piège autour d'une mare de jardin du Bassin minier à Vimy pour le suivi de la migration pré-nuptiale des amphibiens. Le suivi est mené quotidiennement pendant 4 à 5 mois. Il permet d'avoir des données sur l'évolution de la population locale d'amphibiens, sur l'impact du changement climatique, sur les dates d'arrivée des amphibiens sur leurs lieux de ponte. Avec la crise sanitaire le suivi n'a pu être mené efficacement en 2020. Nous avons mis à profit cette interruption pour réaliser une analyse et une synthèse complète des différentes années de suivi.







Les graphiques et analyses des données de suivi depuis 2005 et par exemple le suivi par photo identification d'un Triton crêté présent sur le site depuis 2013.

- Développement d'un programme de chantiers participatifs

Avec la crise sanitaire, la majorité des chantiers prévus ont dû être annulés ou reportés. Nous avons cependant pu en organiser certains avec des effectifs très réduits et à destination de nos adhérents et bénévoles. Nous avons ainsi modifié notre programme, proposé et organisé un cycle de 6 chantiers d'1/2 journée de gestion écologique de la ZEC Delta 3 à Ostricourt entre août et décembre 2020. 18 personnes y ont participé.

2.3 Opération territoriale « Un dragon dans mon Jardin» Développer un programme d'information, de sensibilisation et de formation à destination du grand public

- Relayer l'opération à l'échelle du Bassin minier, diffusion des supports de sensibilisation et d'information -

Le CPIE a accompagné cette année encore le grand public par le biais de la mise à disposition des flyers "Wanted", posters (amphibiens et reptiles des Hauts-de-France) et livrets (d'identification des amphibiens et reptiles des Hauts-de-France).

- Formation naturaliste à destination du grand public -

Suite à l'épidémie de Covid-19 qui a frappé notre pays et les contraintes sanitaires qui en ont découlé, aucune sortie grand public de la formation naturaliste n'a eu lieu cette année. Nous nous sommes adaptés et avons proposé un programme de formation pour de petits groupes et pour des bénévoles de

10 sessions de formation à l'étude, à l'identification des oiseaux en main et au baguage des oiseaux des zones humides ont été organisées entre mai et décembre 2020, un total de 28 y ont participé (de 2 à 3 personnes par session)



Formation à l'identification et à la détermination de l'âge et du sexe chez les anatidés. Ostricourt Août 2020.

2.4 Encourager et accompagner l'implication des acteurs économiques à la prise en compte et la préservation des zones humides dans leurs activités

- Développer des actions de conseils, d'accompagnement, d'échange et de partage d'expérience avec les acteurs économiques concernés par la thématique zones humides (noues, bassins de rétention, gestion alternative des eaux pluviales) -

- Poursuite et finalisation en 2020 de la première phase du programme partenarial avec nos partenaires **ADOPTA** et **CD2E** :

Pour rappel les objectifs de ce partenariat sont :

- La mise en relation des partenaires du projet avec les acteurs économiques (entreprises par exemple) afin d'intégrer et de favoriser la biodiversité dans leurs domaines d'action (gestion des eaux pluviales, éco-construction...).
- La formation et la sensibilisation des acteurs économiques de l'éco-construction et de la gestion des eaux à la dimension biodiversité ordinaire et biodiversité des milieux aquatiques.
- La mise en œuvre d'actions concrètes sur le terrain.

Parmi les actions développées en 2020 avec l'ADOPTA nous pouvons citer les suivis écologiques sur l'écoquartier du Raquet à Douai. Nous réalisons un diagnostic écologique et des suivis de l'installation d'espèces animales et végétales sur les systèmes de gestion des eaux pluviales du site (Noues essentiellement). Ces données permettent de mieux comprendre les conditions de développement de la biodiversité sur ces espaces et surtout d'orienter les méthodes de gestion et de mise en œuvre des aménagements futurs. Les résultats de nos expertises sont partagés avec l'ADOPTA. Ils ont également été diffusés lors de colloque (cf. ci-dessous) dont l'un était organisé par l'ADOPTA.

- Nous travaillons également avec **la filiale de SUEZ, la société SITA** à Hersin-Coupigny pour la gestion écologique des abords du Centre d'Enfouissement Technique et notamment des zones humides présentes sur le site. En 2020 nous avons réalisé des inventaires dans le cadre des IQE (Indices Qualité Ecologique)
- **DELTA 3** : Nous sommes intervenus au niveau du site Delta 3 de Dourges afin de préserver une colonie de reproduction de Mouette rieuse, Grèbe à cou noir et anatidés, et éviter les dégradations en phase de reproduction. Rencontre et échanges sur site avec le directeur de DELTA 3 (mai 2020) Développement de partenariat avec le syndicat de gestion de Delta 3 et l'USAN pour la gestion écologique de la ZEC. Relecture et avis sur le Plan de Gestion proposé par un BE.
- **SIZIAF Parc Industrie Artois Flandres**. Le CPIE a accompagné le Parc d'Industrie Artois Flandres à la mise en œuvre d'un ambitieux projet de création d'un bassin de récupération des eaux pluviales mais écologique et paysager dans le cadre de l'arrivée d'une base logistique Carrefour sur le site du Parc d'Industrie. 2019 a vu la concrétisation de l'opération avec la fin des travaux de terrassements et la mise en eau du bassin. Après la première phase de l'action consistant à définir les modalités de mise en œuvre, le profil et la forme du bassin permettant d'être le plus attractif pour la biodiversité, le choix des essences végétales à planter. En 2020 : le début de la seconde phase avec les suivis écologiques, suivi de la colonisation et évaluation de l'impact de ce type de bassin pour la biodiversité. Nous avons noté l'installation des premières espèces (Libellules, Batraciens, Chiroptères).
- **Communication, sensibilisation :**

Le CPIE est intervenu à une conférence en novembre 2020. Initialement prévue au Louvre-Lens, cette conférence s'est déroulée uniquement en Visio. Le CPIE a présenté les résultats de son travail sur la biodiversité et les ouvrages de gestion des eaux pluviales. 250 personnes ont participé à cette Visio conférence.

En janvier 2020, lorsque les rencontres en présentiel étaient encore possible, le CPIE a organisé un événement transfrontalier dans le cadre de l'opération Interreg "Destination Terril". Des interventions étaient consacrées à la faune et flore des terrils et des zones humides des sites miniers. 113 participants dans les salles de réception du prestigieux site du Louvre-Lens.



Public bénéficiaire :

Gestionnaire de sites, collectivités territoriales et locales, associations d'usagers.

Partenaires de l'action :

Agence de l'eau Artois Picardie, les communes et collectivité
Le Cd2e, l'ADOPTA, l'USAN

Gestionnaires et propriétaires de sites naturels (Eden 62, EPCI et Communes concernées).
Chasseurs, pêcheurs, associations naturalistes.
CRBPO et le Muséum d'Histoire Naturelle de Paris, association Cap Ornithologie.

Moyens mis en œuvre :

Salariés et bénévoles du CPIE Chaîne des terrils.
Les 3 bagueurs du CPIE agréés du CRBPO.
Le matériel d'étude naturaliste du CPIE.
Matériel technique de gestion et d'entretien des zones humides (debroussailluse, tronçonneuse, etc.).
La sous-traitance de travaux de terrassement à des entreprises locales de travaux publics et espaces verts.

Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action :

Tous types de zones humides de proximité du Bassin minier (de Béthune à Douai).

Date de mise en œuvre (début) :

Janvier 2020.

Durée prévue (nombre de mois ou d'années) :

Action pluriannuelle.

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs ci-dessus

1 Nombre d'études et de suivis réalisés sur les zones humides et les espèces liées à ces milieux :

Plus de 12 programmes d'études et suivis menés en 2020 sur plus de 30 sites (Zones Humides) du Bassin minier. Études sur des groupes et espèces diversifiées : Chiroptères, Oiseaux nicheurs, Oiseaux migrateurs et hivernants, batraciens, flore des milieux humides, hétérocères des zones humides, Odonates.

2 Nombre d'actions d'information et de sensibilisation réalisées :

Nombre en baisse avec la crise sanitaire mais : 4 actions (Visioconférence, journée Interreg au Louvre Lens, formation des bénévoles et diffusion du poster Faune des Terrils).

3 Nombre de personnes formées / sensibilisées :

411 personnes formées et sensibilisées avec le détail suivant :

250 personnes ont assisté à la visio-conférence sur eaux pluviales et cadre de vie.

115 personnes ont participé à l'événement transfrontalier sur le projet destination terril avec présentation d'un exposé sur la faune et flore des terrils et de leurs zones humides.

28 personnes (bénévoles du CPIE) ont été formés au suivi et baguage des oiseaux en zones humides.

18 personnes ont participé aux 6 chantiers participatifs de gestion d'une zone humide.

4 Nombre d'opérations de restauration, de gestion ou de préservation de zones humides réalisées / Nombre et type de sites concernés :

Intervention sur 8 sites en 2020 :

Avion Parc des Glissoires/ Avion Marais de la Couture/ Avion Mare Résidence des Tritons/ Vimy Mare Jules Ferry/ ZEC Delta 3 Ostricourt/ Loos en Gohelle Terril 11-19 / Loos en Gohelle Noues Carreau de fosse/ Evin Malmaison Etang pied de terril.

5 Nombre d'actions réalisées avec les acteurs du domaine économique / Type d'acteurs :

Interventions de conseils, d'accompagnement, de suivi écologique, de gestion sur 3 sites industriels avec zones humides

et réalisation d'action de communication et sensibilisation de ces publics

1 newsletter avec le Centre des Eco Entreprises.

1 conférence sur Eaux pluviales et Cadre de vie (en Visio).

1 publication d'un rapport sur les actions avec le domaine économique.

Description de l'action 3

Développer sur le territoire régional les actions et démarches de biodiversité participatives avec la population et des acteurs relais.

Présentation de l'action :

Politique régionale Biodiversité 2016-2021 (Délibération n° 20170427).
Axe 2 - Favoriser une éducation et une écocitoyenneté active pour la nature.

Objectifs du projet :

- Favoriser des actions locales (chantiers participatifs, gestion écologique, etc.) d'intérêt régional en faveur de la biodiversité ordinaire et/ou de l'éducation à la nature.
- Développer des actions de mobilisation d'envergure régionale.
- Faire que la préservation de la biodiversité ne soit pas un handicap mais au contraire un atout pour le développement économique de notre territoire.
- Faciliter l'aide à la décision pour les élus du territoire.
- Développer et relayer localement les démarches de sciences participatives en donnant aux personnes la capacité technique et scientifique.

Depuis plus de 40 ans, les CPIE de la région sont engagés dans la protection et la connaissance de l'environnement de la région.

Soucieux de préserver cette biodiversité mais aussi d'affirmer leur rôle de médiateur auprès des habitants des territoires de la région, les CPIE proposent d'agir pour développer une information et une implication de l'ensemble de la population à la connaissance et à la protection de ces espèces et de leurs milieux.

Au travers de la mise en œuvre de démarches participatives, les CPIE agissent afin que la prise en compte de la Biodiversité Ordinaire s'inscrive dans le quotidien des habitants.

Description des actions :

3.1 Bienvenue dans mon jardin au naturel (BMJN)

Cette année, en raison du contexte sanitaire, le format en face à face public avec les jardiniers a été transformé pour ne pas abandonner notre action et nos quatre jardiniers.

Un rendez-vous 100% virtuel nous a permis de maintenir ce huitième week-end national. Un site dédié par thématique (biodiversité, eau, changement climatique...) a permis d'exposer nos jardins et ceux du réseau des CPIE par vidéo, photos et aquarelles :

<http://mon-jardin-naturel.cpie.fr/Content2.aspx?ID=1007&Title=Campagne+virtuelle> .

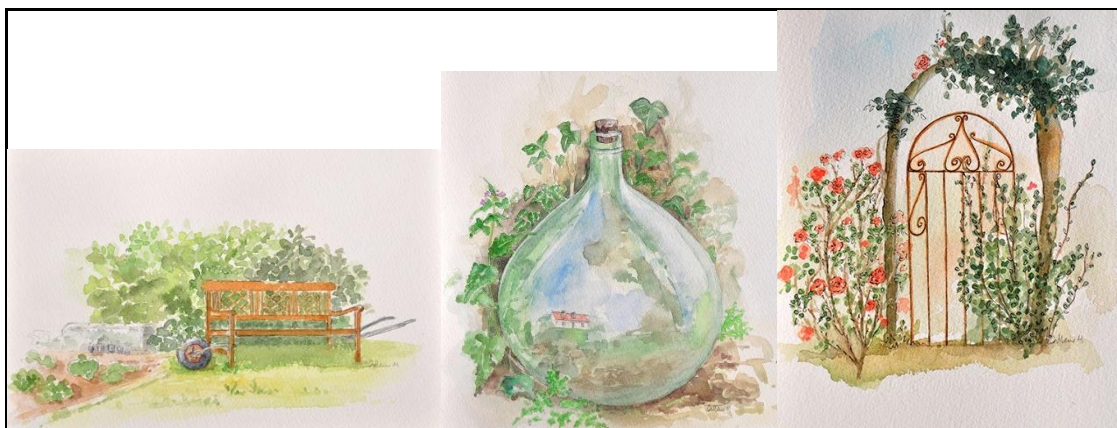
Un relais via notre site Internet (ancienne version) et notre Facebook a également été réalisé.



Site Internet dédié à l'action BMJN



Extraits de la vidéo réalisée sur le jardin d'Isabelle Brunet montrant l'intérêt de l'association des plantes, du paillage, de l'introduction de plantes sauvages et de plantes anciennes, du ressemage naturel, etc. Jardin "Ecolo-bio-nature", jardin nourricier en permaculture.



Exemples des aquarelles réalisées par Martine Dreux-Callens pour valoriser son jardin naturel

3.2 Démarche participative de biodiversité et entreprise

Cette action a pour objectif d'accompagner des entreprises, des parcs d'activités et parcs d'industries, afin qu'ils intègrent la dimension biodiversité dans la gestion de leurs espaces (réalisation de diagnostics écologiques, accompagnement réglementaire, propositions de gestion écologique...).

Deux étapes :

- Informer, conseiller et accompagner les entreprises souhaitant mettre en œuvre des opérations en faveur de la biodiversité,
- Mettre en place des actions concrètes, innovantes et participatives à l'échelle d'une entreprise, d'un parc d'activité, d'une zone industrielle.

Pour 2020, nous avons pu réaliser les missions suivantes (actions nouvelles ou prolongation des actions commencées en 2018) :

- Accompagnement des gestionnaires du site **PSA/ Française de Mécanique de Douvrin** sur la cohabitation et la préservation de la principale colonie française de Goéland cendré,

Accompagnement à la prise en compte de la présence de ces espèces protégées dans le cadre des opérations de développement et restructuration de ce vaste et important site industriel. Réalisation de suivi de la localisation des nids et comptage des effectifs.

Bilan du suivi des Goélands nicheurs sur le site de PSA Douvrin 2020

Comptage réalisé par Vincent COHEZ et Loïc LEDUCQ CPIE Chaîne des Terrils

Date du comptage : 05 juin 2020

Nos remerciements à M. Sébastien Mussa Perreto pour l'accueil et l'accompagnement sur le site.

Il s'agit des effectifs minimum, il est fort possible que certains nids soient passés inaperçus (d'autant que les oiseaux se répartissent sur une grande partie de l'usine). La prospection a été plus complète en 2020 avec davantage de zones de toiture parcourues.

Les principaux sites sont quand même situés au nord du site :

Goéland cendré : 30 couples nicheurs environ (29 nids trouvés)
Goéland argenté : 11 à 12 couples environ (11 nids trouvés)
Goéland brun : entre 3 à 4 couples nicheurs (3 nids trouvés)

Il s'agit pour les Goélands cendrés de la plus importante colonie de reproduction pour la France. L'espèce est rare et protégée et il n'existe que très peu de colonies en France.

A noter une prédation qui semble assez importante sur les jeunes et même certains adultes de Goélands cendrés. Prédation soit par des corvidés (Corneille noire) soit par des Goélands argentés.

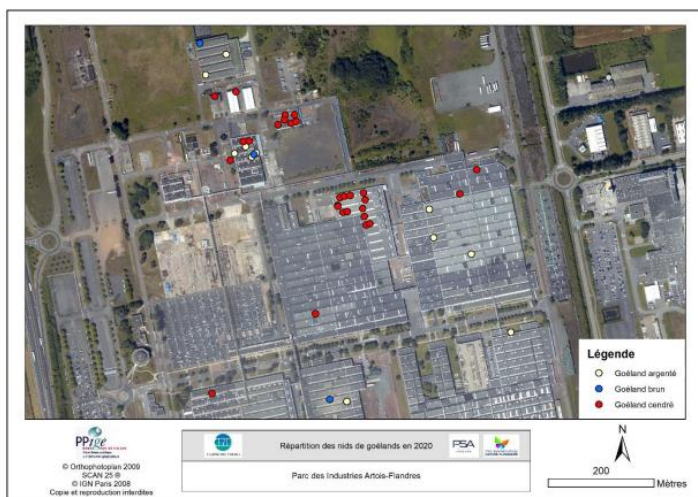
Tableau d'évolution des effectifs de goélands nicheurs.

Espèces	2019	2020
Goéland cendré	35 couples (22 nids trouvés)	30 couples (29 nids trouvés)
Goéland brun	3 à 5 couples (3 nids trouvés)	3 à 4 couples (3 nids trouvés)
Goéland argenté	10 couples (6 nids trouvés)	11 à 12 couples (11 nids trouvés)



Nid et juvénile de Goéland cendré.





Extraits des bilans de suivi des Goélands nicheurs et cartographie de localisation des nids..

- Accompagnement du promoteur de **Delta 3 à Dourges** sur des mesures compensatoires et sur le suivi et la gestion d'espaces naturels. Proposition d'un cahier des charges pour le diagnostic écologique des différents espaces de nature du site, et mise en place d'une gestion écologique et différenciée. Suivi écologique régulier des zones humides. Relations régulières avec les différents acteurs (service de l'Etat, DDTM, Delta 3, USAN)



Vue de la Zone Humide et de la ZEC objet de toutes nos attentions en 2020..

- Accompagnement de **RTE sur la mise en œuvre de la ligne THT Avelin-Gavrelle** (mesures compensatoires et mise en œuvre d'actions concrètes)

Suivi régulier sur 2020, repérage des sites pour mise en œuvre des mesures compensatoires (notamment pour les chiroptères). Choix d'un site pour aménager et protéger un blockhaus comme site d'hibernation.

Mise en route de l'opération RTE sur la commune de Leforest avec les habitants (cette action va essentiellement se concrétiser sur 2021 et 2022).

- Nous développons un ambitieux programme sur un **Parc d'Industrie Artois Flandres** depuis 2014.

3 axes d'actions :

- Une approche réglementaire auprès des services de la DREAL avec des expérimentations de mise en œuvre concrète d'actions de gestion,
- Suivis et inventaires perpétuels permettant d'accélérer les délais d'instruction « espèces protégées » et favoriser le développement et les implantations d'entreprises tout en préservant la biodiversité,
- Une approche participative avec les salariés et les utilisateurs du site pour les amener à participer à des démarches de suivi naturaliste et d'aménagement de site.

Sur 2020 nous pouvons noter les informations et opérations suivantes :

- Obtention du label **Territoire Engagé pour la Nature** pour le Parc Industrie, l'une des premières structures labellisée en Hauts-de-France et l'une des toutes premières de ce type pour la France. Nous avons contribué à l'accompagnement pour l'obtention de ce label.
 - Réalisation des suivis et relevés dans le cadre de l'inventaire perpétuel biodiversité sur le site avec relevés des oiseaux nicheurs, des batraciens, des mammifères.
 - Accompagnement pour le curage du fossé central, veille à la bonne prise en compte de la biodiversité de cette opération lourde et respect des dates d'intervention en fonction de la biologie des espèces.
 - Présentation de l'opération de création d'un bassin de récupération des eaux plus écologique et favorable à la biodiversité, lors du colloque en visioconférence "eaux pluviales et cadre de vie" en novembre
-
- Prise en compte de la dimension chiroptères dans le cadre des travaux du **siège Europe de Kiabi sur le territoire de la MEL**. Suivi de l'opération, mise en place du suivi des populations de chiroptères au niveau des sites de compensation et de l'efficacité des aménagements spécifiques réalisés. Il semble cependant qu'avec la crise sanitaire et économique, le projet de construction du siège soit pour le moment en "stand-by" mais la mise en œuvre des mesures compensatoires se poursuit.
-
- Accompagnement du groupe **SUEZ sur le site d'enfouissement technique de déchets à Hersin-Coupigny**. Réalisation du suivi écologique sur le site programme IQE (Indice de la Qualité Ecologique). Préconisations de gestion écologique sur l'ensemble du site.
-
- Développement d'un partenariat et d'un programme de baguage des Hirondelles de rivage avec la **société STB** (extraction de sable, granulats et matériaux) **sur le site d'Hamel 62**. Organisation d'une session de baguage au niveau de la colonie dans une sablière ; conseils et accompagnements pour la conservation de la colonie en adéquation avec l'exploitation industrielle du site. Le programme doit se poursuivre et se développer en 2021.



Opération de baguage des Hirondelles de rivage, sur le site STB Hamel.

3.3 Atlas Participatif de la Biodiversité des Communes

L'Atlas de la Biodiversité Communale est élaboré à l'échelle de la commune de Leforest à partir d'un inventaire précis et cartographié des habitats, de la faune et de la flore. Il a pour objectifs de :

- Sensibiliser et mobiliser les élus, les acteurs-socio-économiques et les citoyens à la biodiversité,
- Mieux connaître la biodiversité sur le territoire d'une commune et identifier les enjeux spécifiques liés : préservation des espaces naturels et agricoles, des connexions écologiques,
- Faciliter la prise en compte de la biodiversité lors de la mise en place des politiques communales ou intercommunales (outil d'aide à la décision).

Le projet prévoit la réalisation, sur 3 ans (2018 - 2020), d'inventaires de la faune, de la flore et des habitats. Ils sont réalisés par des professionnels du CPIE, des habitants à travers des inventaires participatifs, des bénévoles du CPIE Chaîne des Terrils qui accompagnent les salariés sur le terrain. Ils seront épaulés par des partenaires régionaux comme le Conservatoire Botanique National de Bailleul, les personnels communaux.

- Réunion, mobilisation et sensibilisation des acteurs

Aucune réunion n'a eu lieu en 2020, ceci étant surtout lié aux contraintes sanitaires imposées par l'épidémie de Covid-19.

En cette dernière année du projet, l'idée était de « marquer le coup » par des événements répartis sur toute l'année et par une restitution finale sous la forme d'un événement. Hélas, tout ceci a dû être annulé pour cause de Covid.

Poursuite du travail engagé sur les deux années scolaires précédentes en partenariat avec l'équipe enseignante et le groupe de jeunes du Collège Paul Duez Leforest.

Pour l'année scolaire 2019-2020, année de clôture du projet, l'objectif était d'amener le groupe investi à se projeter concrètement sur l'aménagement du boisement dit du "Pré cheval" voisin de l'établissement

scolaire. Les interventions du CPIE au cours des années précédentes (2017-2018 et 2018-2019) ont amené peu à peu, les jeunes à s'imprégner des notions de biodiversité, d'écologie, de préservation et leurs ont apporté les connaissances et techniques nécessaires (état des lieux écologique, inventaire des oiseaux en poste de nourrissage, construction et pose de nichoirs et mangeoires, etc.) pour s'investir dans l'inventaire naturaliste de cet espace et proposer à la commune des pistes d'aménagements écologiques et paysagers.

En partenariat avec les services techniques de la commune, certains espaces du boisement ciblés par les futurs aménagements ont été ouverts (fauche et élimination des ronces) afin de les rendre accessibles aux habitants et d'identifier plus facilement les zones à mettre en valeur. Le chemin central a également été ouvert et agrandi sur toute sa longueur permettant la traversée.

Comme pour toutes les activités du CPIE en lien avec le public, les protocoles et restrictions sanitaires dû à la COVID-19 nous ont obligés à repenser et adapter très rapidement les interventions prévues auprès des jeunes (désinfection des supports, limite dans les manipulations, restriction des échanges en groupe, etc.).

Pour réamorcer le travail engagé l'année précédente et permettre aux élèves de proposer des pistes d'aménagements (panneaux d'interprétation notamment), nous avons travaillé avec ceux-ci sur des extraits de publication, des photos, des articles produits sur différentes thématiques écologiques.

Des sorties et explorations de terrain sont venues compléter ces premiers apports :

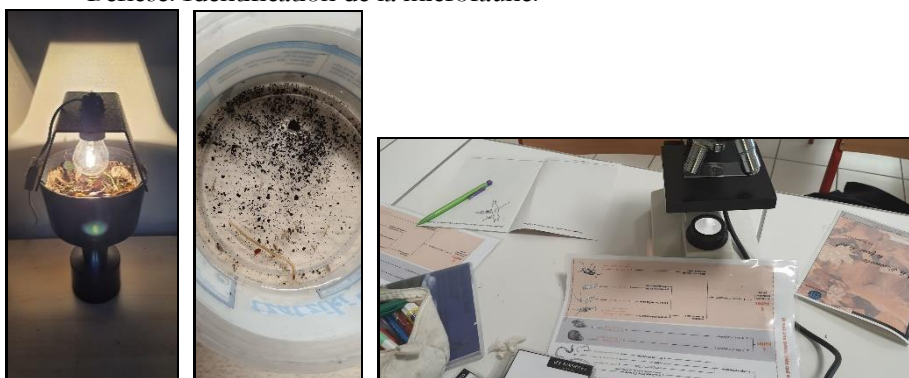
- Découverte du Bois après travaux des services techniques, pour réfléchir à d'éventuels chemins.
- Inventaires petites flore et faune du bois.



- Recherche et récolte de la méga et mésofaune du sol.



- Prélèvement d'un échantillon de sol, pour trouver la microfaune du sol en utilisant l'appareil de Berlese. Identification de la microfaune.



- Rédaction des textes qui seront proposés à la commune pour la réalisation de panneaux d'interprétations et rédaction des pistes d'aménagement.



Enfin un travail de réinvestissement général a été réalisé : définition du terme “biodiversité” ; présentation de la faune du sol, des arbres, des oiseaux, de la petite faune et flore du bois en général, de milieux de vie et aménagements comme la prairie fleurie par exemple.

- Impliquer les citoyens dans le développement durable de leur commune :

Les projets d'implication des citoyens ont dû être abandonnés en raison de la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid-19.

- Inventaires naturalistes :

Les inventaires naturalistes ont pu être poursuivis cette année, ce sont ainsi 352 données pour la faune et 213 données pour la flore qui ont été obtenues.

Avec des découvertes très intéressantes comme une nouvelle station de Colchique d'automne (*Colchicum autumnale*) observée dans une Zone d'Expansion de Crue en octobre.



Un pied du rare Colchique d'automne découvert sur le site en 2020.

Au total, ce projet sur 3 années aura permis de recueillir sur la commune de Leforest 1628 données faunistiques et 977 données floristiques.

3.4 Développer des chantiers participatifs localement en donnant aux personnes la capacité technique

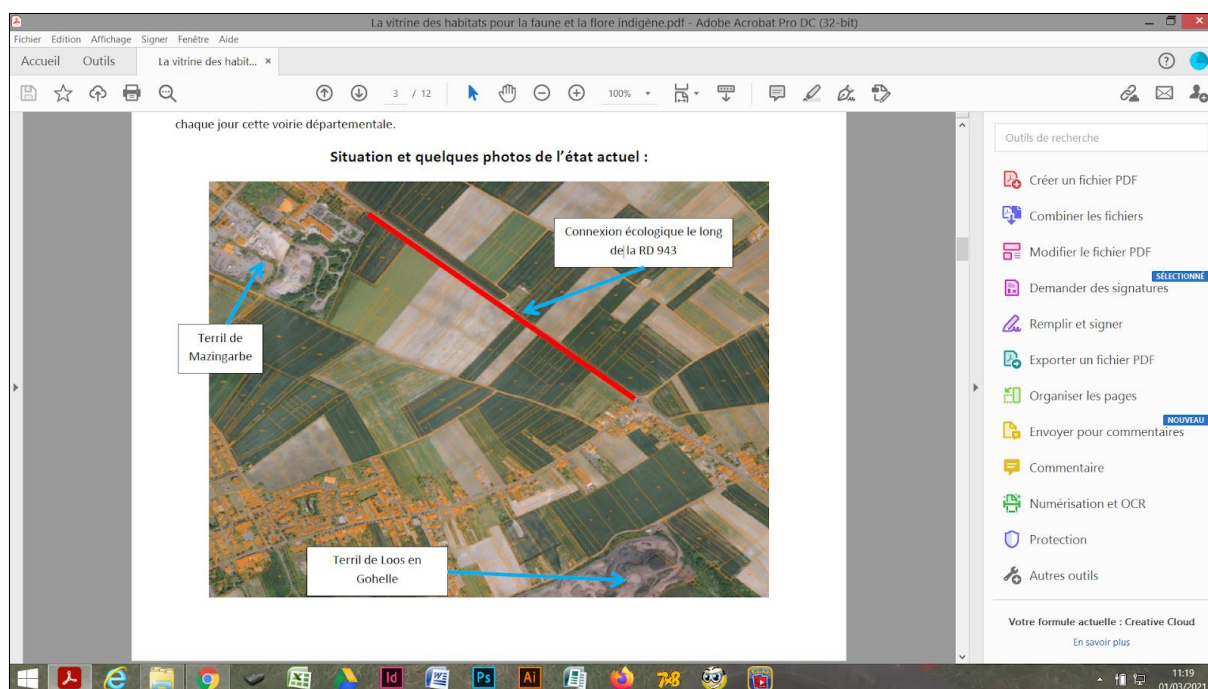
- Développer des opérations participatives de plantation d'arbres et arbustes

Projet de développement d'une "vitrine des habitats pour la faune et la flore indigènes" le long de la route départementale RD 943 de Béthune à Loos-en-Gohelle.

En lien avec le Schéma Régional de Trame Verte et Bleue, l'objectif était de développer sur 2020-2021 un corridor écologique dans la plaine agricole de Loos-en-Gohelle, entre deux espaces naturels (les terrils du 11/19 et le terail de Mazingarbe), à travers :

- des ateliers de sensibilisation et d'éducation à la biodiversité indigène auprès des jeunes collégiens de la commune et des habitants (par l'intermédiaire d'associations locales) ;
- des ateliers de construction et d'implantation de petits aménagements écologiques : perchoirs pour rapaces ; nichoirs pour Faucon crécerelle sur mât ; gîtes à chauves-souris sur mât ; gîtes à hérisson ; gabions en pierres sèches pour la petite faune; gîtes à insectes avec les jeunes collégiens de la commune ;
- des chantiers de plantation de haies et de semis de bandes enherbées fleuries ;
- un suivi écologique du corridor pendant 2 ans.

La crise sanitaire en cours sur 2020 ne nous a pas permis de démarrer, comme prévu, ce projet qui inclut une phase importante de face à face pédagogique afin que, notamment, les jeunes de la commune soient pleinement investis et acteurs. Nous avons donc, sur 2020, avancé le travail préparatoire de recherche et de projection (types d'aménagements écologiques adaptés au contexte) et approfondi le protocole, mais nous avons, d'un commun accord avec les différentes parties prenantes, reporté le démarrage des ateliers et chantiers sur l'année 2021.



Localisation de la connexion écologique "vitrine des habitats" - Lieu d'implantation des aménagements écologiques.

- Encadrer et animer des chantiers participatifs de gestion écologique sur les terrils

Avec la crise sanitaire et les restrictions que cela a entraîné, nous n'avons pas pu réaliser l'ensemble des chantiers prévus.

Nous avons pu décaler un chantier sur les terrils du 11-19 avec des étudiants au mois de janvier 2021 (celui-ci s'est très bien passé avec 25 étudiants). Même si le chantier ne s'est pas déroulé en 2020, sa préparation et organisation se sont faites sur les mois de novembre et décembre 2020.

Nous avons également pu organiser de petits chantiers (6) au cours de l'année avec des groupes très restreints de bénévoles et membres de l'association (de 2 à 5 personnes) pour des opérations de gestion des ligneux et de la végétation dans des zones humides (bac à schlamms du terril de Loos-en-Gohelle, bac à schlamms de Dourges et ZEC d'Ostricourt) soit 6 demi-journées de chantier réparties entre août et décembre 2020.

Par contre le chantier de plantation d'une haie sur les plateaux des terrils du 11-19, bien que programmé en novembre 2020, n'a pu se réaliser. Nous espérons pouvoir le décaler à novembre 2021.

- Encadrer et animer des ateliers et des chantiers participatifs avec la population locale

Pour cette année 2020, la réglementation imposée concernant la jauge de 10 personnes maximum par groupe et les contraintes liées à la désinfection du matériel notamment ont très fortement limité les actions initialement prévues avec les habitants.

- Pour les habitants de la commune de Libercourt avec laquelle nous sommes engagés depuis 3 années, nous avions prévu :

un cycle de 24 ateliers de pratique autour du jardinage nourricier au naturel avec pour premier objectif d'amener de plus en plus d'habitants de la commune à pratiquer le jardin au quotidien (casser les à priori, apporter des astuces et savoir-faire, mettre en confiance, etc.) et pour second objectif d'éduquer à une pratique raisonnée et durable pour l'environnement et la santé des jardiniers et de leur famille. Cette action a été travaillée en partenariat avec le Centre Communal d'Action Social de la commune.

En raison des circonstances sanitaires, l'ensemble des ateliers en face à face n'a malheureusement pas pu être réalisé. Toutefois, par notre insistance et une réflexion conjointe quant au protocole d'intervention, les habitants ont malgré tout pu bénéficier de 5 séances qui se sont déroulées entre septembre et octobre 2020 : préparation des parcelles pour 2021, plantation de petits fruitiers et nettoyage des carrés potagers.

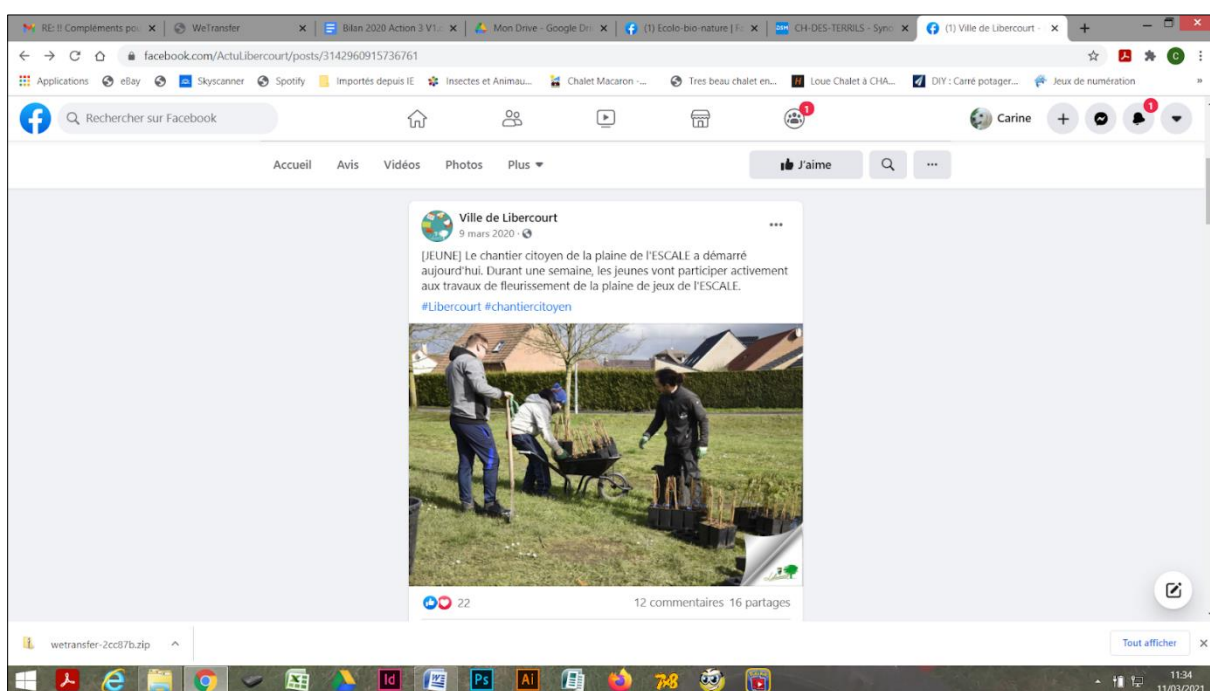
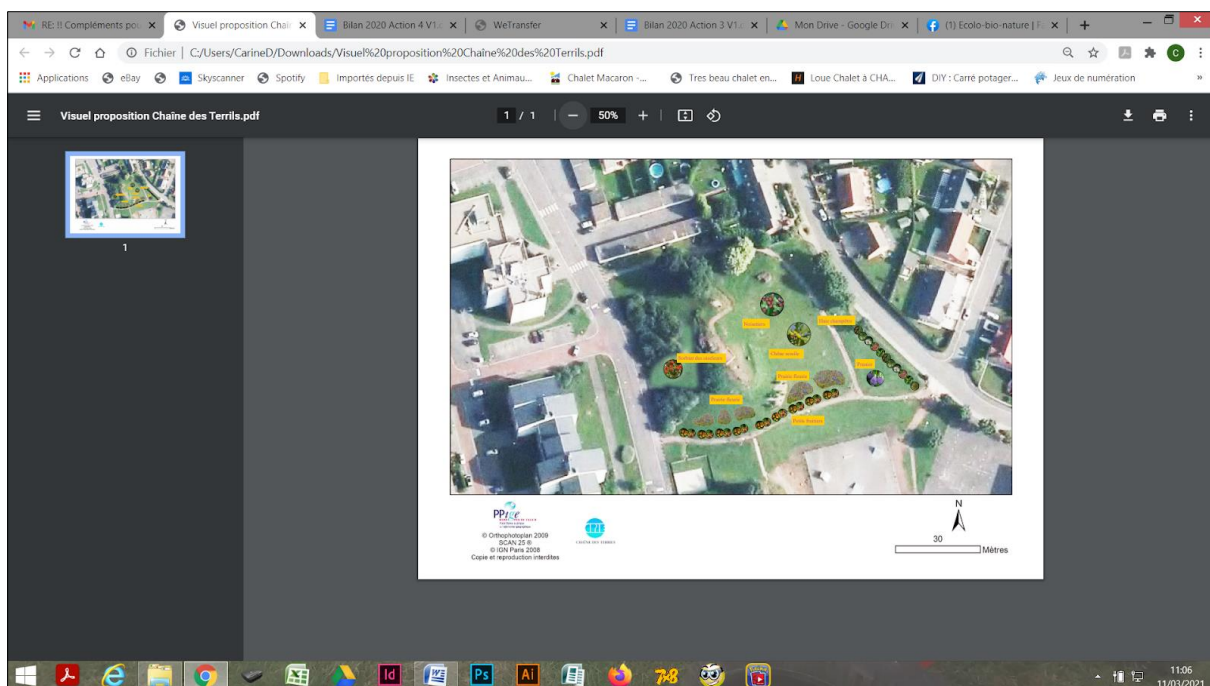


Séances nettoyage et de préparation des parcelles. Séances plantation de petits fruitiers et plantes aromatiques.

- un chantier citoyen de plantation dans la plaine de l'ESCALE qui a réuni 7 jeunes (18 à 25 ans) de la commune pendant 5 jours.

En partenariat avec le CCAS et les agents techniques communaux, les jeunes ont pu s'initier à la notion de développement durable, découvrir les aspects de la biodiversité locale, se former à la plantation et planter de nombreux arbres et arbustes (un bosquet de noisetiers, un prunier, un chêne, un sorbier des oiseleurs pour l'avifaune, deux double-haies champêtre (une centaine d'arbustes), 150 framboisiers et mûriers) et enfin préparer le terrain pour l'ensemencement de plusieurs zones de prairies fleuries (semées par les agents techniques ultérieurement en fonction de la météo).

En s'investissant dans ce projet, ces jeunes ont pu bénéficier d'une aide financière de la commune pour leur permis de conduire.



Proposition d'implantation des arbres et arbustes faite par le CPIE - Extrait du Facebook de la commune

- Pour les habitants de la commune d'Aix-Noulette et des communes voisines (Bully-les-Mines, Sains-en-Gohelle, Grenay, etc.).

Un travail préparatoire a été réalisé sur 2020 (définition du contexte, des objectifs, du public cible, réflexion sur l'organisation d'ateliers en fonction des contraintes sanitaires potentielles, projection et pré-calendrier d'action, etc.) en partenariat avec "Récup'tri association" et sa ressourcerie présente sur la commune ainsi que l'association "A la fourmilière" (association du bassin minier (Loison-sous-Lens) qui

développe des projets participatifs autour de l'Ecocitoyenneté, la Solidarité, la Culture, l'Environnement). Ainsi, dès 2021, nous initierons un cycle d'ateliers et de chantiers participatifs autour de la création d'un jardin ouvert aux habitants de la commune mais également des communes voisines (en projet : préparation du sol, définition puis délimitation des parcelles, construction d'une serre, de table de semis, de composteurs en matériaux récupérés par la ressourcerie).

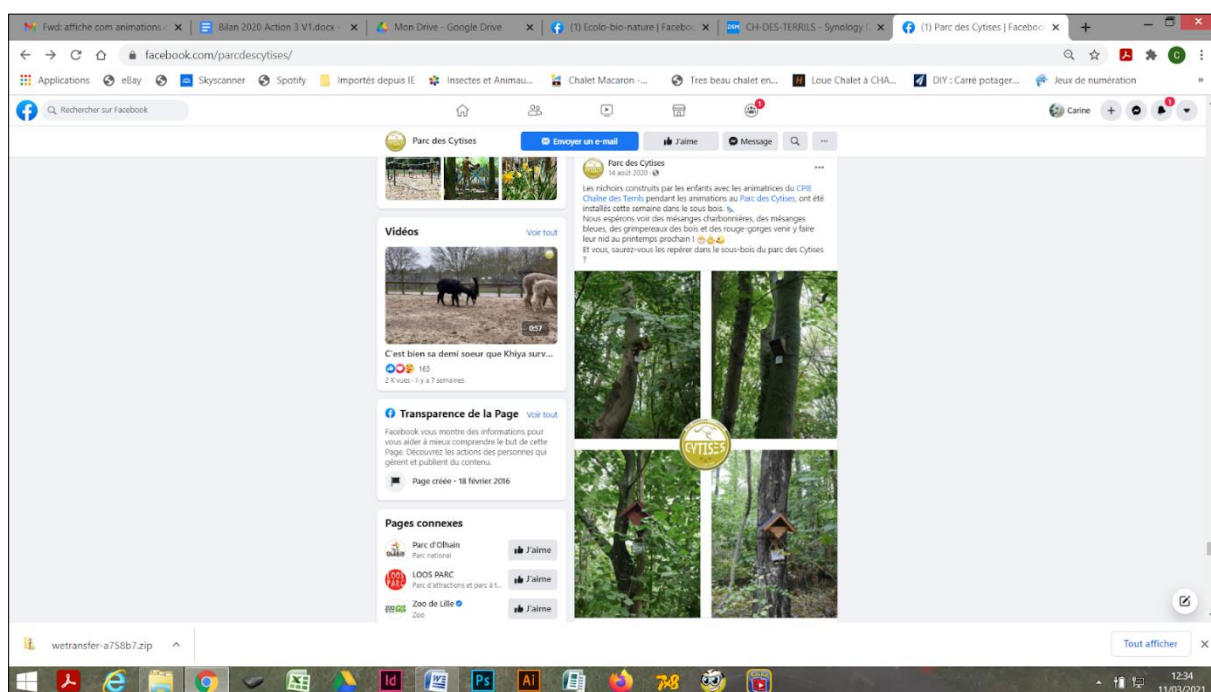
- Pour les habitants d'Hulluch :

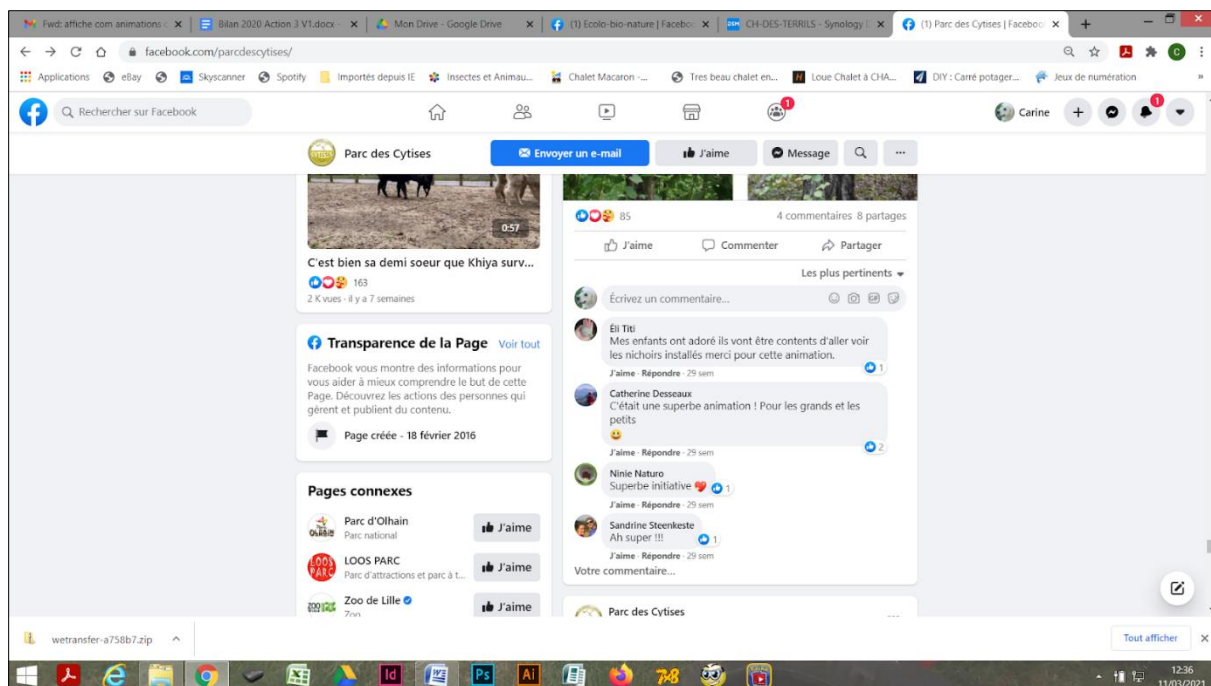
Un travail préparatoire a été initié en 2020 en partenariat avec la commune (service politique de la ville et CAJ) dans l'objectif d'engager les habitants dans l'appropriation d'un nouvel espace vert de détente et de partage qui sera mis à leur disposition (1,5 hect.) en 2021. Dans le cadre de ce premier travail, deux réunions d'information ont été organisées (en petit comité) et un atelier de découverte grand public a été proposé autour des pollinisateurs sauvages présents à proximité du futur espace vert de partage. Environ 80 personnes de la commune et environ ont été touchées par ces actions.

- Pour les usagers du Parc des Cytises :

Nous avons réalisé, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin et les équipes du Parc des Cytises, un atelier de construction de nichoirs pour l'avifaune sauvage locale. Les 15 participants, majoritairement des familles du territoire, ont ainsi bénéficié d'une micro-formation à la reconnaissance des différentes espèces sauvages de nos parcs et jardins puis ont construit plusieurs modèles de nichoirs, destinés respectivement aux Mésanges bleues, Mésanges charbonnières, Rouge-gorge familiers, Grimpereau des jardins et toutes autres espèces souhaitant s'y installer. La protection des nichoirs par une peinture naturelle (peinture type suédoise) a également permis aux animatrices du CPIE de donner la recette et d'expliquer l'intérêt des produits alternatifs naturels pour l'environnement, la faune, la santé, etc.

Les nichoirs réalisés ont été identifiés aux prénoms des enfants qui ont participé et ont ensuite été posés dans les différents espaces publics du parc.





Extrait du Facebook du Parc des Cytises pour valoriser l'action participative des usagers du site.

3.5 Développer et relayer localement les démarches de sciences participatives en donnant aux personnes la capacité technique et scientifique

Les sciences participatives visent à demander aux habitants d'un territoire de contribuer à la connaissance d'une espèce ou d'un groupe d'espèces. Elles ont pour objet :

- D'impliquer le plus grand nombre à l'observation du vivant.
- De nourrir la connaissance scientifique en respectant des protocoles validés.

Pour l'année 2020, le CPIE Chaîne des Terrils a animé et suivi une opération de sciences participatives à l'échelle du Bassin minier sur une espèce en particulier, le Gobemouche gris. L'objectif étant de trouver des sites de reproduction pour essayer de capturer les oiseaux adultes afin de leur mettre une toute petite balise de Géo positionnement et de pouvoir mieux connaître leur trajet migratoire. L'opération fût un succès (plus de 50 signalements de cette espèce pourtant peu commune)

Le CPIE Chaîne des Terrils a également contribué à la diffusion des démarches de sciences participatives suivantes :

- Un dragon dans mon jardin sur les amphibiens ;
- « M'avez-vous vu ? » sur 3 Espèces Exotiques Envahissantes ;
- Une démarche régionale sur la Marguerite des Prés ;
- Une démarche avec l'APPA sur les pollens ;
- Les verts luisants ;
- Insectes et ciels étoilés : étude de l'impact de la pollution lumineuse sur les insectes nocturnes ;
- SPIPOLL : étude des insectes pollinisateurs ;
- Suivi Temporel des Oiseaux Communs : étude des dynamiques des populations d'oiseaux communs ;
- Vigi-chiro : étude des dynamiques de population de chauve-souris (pour 2020, le CPIE Chaîne des Terrils a assuré un rôle de chef de file en partenariat avec la CMNF sur cette opération au niveau des départements du Nord et du Pas-de-Calais).

Public bénéficiaire :

La Région Hauts-de-France dans son ensemble (élus, acteurs socio-économiques, grand public, scolaires, associatifs, etc.), le CPIE Chaîne des Terrils concentre son action sur le territoire du Bassin Minier.

Partenaires de l'action :

Europe, Etat, Région, Départements, Pôle Métropolitain de l'Artois, CALL, CAHC, MEL, Commune de Loos-en-Gohelle, de Libercourt, de Wingles, de Gouy-Servin, de Lens et de Leforest.
Associations de jardiniers, le collectif national sciences participatives-biodiversité, Centres Communaux d'action sociale, associations locales, Culture Commune, Bailleurs sociaux (SIA Habitat, Maisons et Cités), SIZIAF, RTE, ETIXIA, KIABI, CMNF, etc.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains (bénévoles et salariés) et matériels (techniques et pédagogiques) de l'association.

Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action :

L'ensemble du Bassin minier.

Date de mise en œuvre (début) :

Janvier 2019.

Durée (nombre de mois ou d'années) :

Action pluriannuelle.

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs ci-dessus :

1 Nombre de projets BMJN développés : Nombre de jardins, nombre d'habitants ...

4 jardins et leurs jardiniers investis dans cette action. Une valorisation via les outils numériques (diffusion de vidéos, photos et aquarelles via le page Internet dédiée et les réseaux sociaux).

2 Nombre d'entreprises accompagnées

5 Entreprises (STB, RTE, KIABI, FM/PSA, SUEZ), un Parc d'Industrie regroupant 70 entreprises, et la plate-forme multimodale de Dourges.

3 Nombre de communes accompagnées :

5 communes et 2 EPCI

Commune de Loos-en-Gohelle (vitrine des habitats), la commune de Leforest, la commune de Libercourt, la commune d'Hulluch, la commune d'Aix-Noulette, la CALL, la CAHC.

4 Nombre de chantiers ou d'ateliers participatifs, de participants :

12 chantiers ou ateliers participatifs pour 145 participants

5 Nombre de démarches participatives relayées :

1 portée en direct (Gobemouche gris) et au moins 9 relayées sur 2020

Description de l'action 4

Guide Nature et Patrimoine Volontaire : Favoriser une écocitoyenneté active.

Présentation de l'action :

Politique régionale Biodiversité 2016-2021 (Délibération n° 20170427).
Axe 2 - Favoriser une éducation et une écocitoyenneté active pour la nature.

Objectifs du projet :

- Former des bénévoles à la création et à l'animation de visites de terrain, de découverte de la nature et du patrimoine de la Région Hauts-de-France ;
- Acquérir des connaissances sur le patrimoine de la Région Hauts-de-France ;
- Acquérir des connaissances dans la reconnaissance des habitats naturels, des espèces animales et végétales ;
- Connaître et mettre en avant les actions visant l'animation et la valorisation du patrimoine culturel, historique, patrimonial, industriel et naturel de la Région Hauts-de-France ;
- Connaître les techniques d'animation ;
- Favoriser le passage à l'action afin d'animer et de soutenir les territoires.

Description des actions :

4.1 Former les habitants des Hauts-de-France pour devenir des Guides Nature Patrimoine Volontaires

Rappel du dispositif :

La formation des Guides Nature et Patrimoine Volontaires proposée par notre association est ouverte à la population de notre territoire d'action (le Bassin minier). Les critères de sélection nous permettent de cibler un groupe motivé avec une diversité de profils : parité, diversité des âges, diversité des compétences professionnelles, diversité et dispersion géographique, qui sont un gage de plus-value pour les actions proposées au terme de la formation.

Nombre stagiaires	de Écart d'âges	Moyenne d'âge	Sexes	Répartition géographique
22	18 > 66 ans	42 ans	11 femmes, 11 hommes	22 du Nord

La formation GNPV permet aux participants :

- de bénéficier d'une formation de proximité, adaptée aux spécificités de leur territoire ;
- d'acquérir des connaissances naturalistes et patrimoniales nouvelles ainsi que des compétences en matière de guidage ;
- d'être accompagné dans la mise en œuvre de leur propre visite ;
- de rencontrer, échanger et partager collectivement autour d'une même passion.

Pour le territoire, la plus-value s'inscrit dans la durée, car une fois formés, les GNPV proposent tous les ans, des sorties guidées au plus près de leur bassin de vie.

La formation se déroule sur 1 année scolaire (1 séance par mois) et alterne des phases liées aux techniques d'animation et les phases de connaissance (patrimoine, faune, flore...). Elle permet aux participants de découvrir les richesses locales et les différentes techniques de valorisation de ces espaces ainsi que les acteurs du territoire. Son contenu est régulièrement évalué et réajusté en fonction des remarques des participants et du territoire ciblé chaque année. Les dernières séances sont l'occasion de suivre les guides expérimentés lors de visites avec des groupes mais également de co-animer les séances.

Pour la session 2019/2020, les différentes journées de formation ont été réparties comme suit (hors modifications et reports suite au confinement ainsi qu'aux restrictions d'accueil en salle) :

Thématiques	Intervenants	Dates
Réunion d'information	Stéphane DESREMAUX Rémi CHIMOT Carine DUFLOT	07/09/2019
Présentations de l'association, des participants et approche d'une visite guidée	Francis MARÉCHAL (Président), Rémi CHIMOT, Stéphane DESREMAUX	05/10/2019
Le patrimoine minier (1/2)	Frédéric KOWALSKI	16/11/2019
Edification, nature et écologie des terrils, la reconversion écologique et économique des terrils du Bassin Minier	Vincent COHEZ	07/12/2019
Le patrimoine minier (2/2)	Rémi CHIMOT 1 bénévole GNPV	11/01/2020

Préparer sa visite guidée grand public	Hélène DECARNIN	01/02/2020
Mise en place d'une visite guidée	Bénévoles GNPV Carine DUFLOT	14/03/2020
La faune des terrils (1/2)	Vincent COHEZ	04/04/2020
La faune des terrils (2/2)	Stéphanie RONDEL	16/05/2020
La flore des terrils	Bruno DEROLEZ	06/06/2020
Journée transfrontalière	Carine DUFLOT Bénévoles GNPV	20/06/2020
Mise en situation et bilan de la formation	Carine DUFLOT	04/07/2020
Journée technique d'accompagnement à la création de sa visite	Rémi CHIMOT, bénévoles GNPV	12/09/2020

A noter la présence du coordinateur GNPV (Rémi CHIMOT) à l'ensemble des journées de formation. Pendant et après la formation, les stagiaires peuvent compléter leurs savoirs en suivant des guides (bénévoles ou salariés) sur le terrain et en co-animant des visites avant de se lancer de manière autonome.

Journées de formation	12	1 samedi par mois d'octobre 2019 à septembre 2020 dont une demi-journée technique et une demi-journée associative ainsi qu'une journée transfrontalière
Formateurs et intervenants	8 formateurs 6 intervenants	1 à 3 formateurs par journée dont 5 bénévoles GNPV déjà formés, le Président de l'association
Total salariés présents par journée	Jusqu'à 3	1 formateur + le directeur + le coordinateur

Cette année nous avons sollicité plusieurs guides ambassadeurs transfrontaliers qui ont créé un parcours qu'ils souhaitent notamment développer en cette année anniversaire de la découverte du charbon à Fresnes-sur-Escaut en 1720 et présentant divers éléments naturels et patrimoniaux de la commune : Ancienne gare de Fresnes et cavaliers, Cité minière et Fosse Sout, terril Bonnepart... Le parcours de cette visite a donc été présenté par nos GNPV et réexploité dans le cadre des mises en situation habituelles de la journée 10.

En raison d'une reprogrammation parfois compliquée de l'ensemble de nos journées de formation, la dernière journée n'a pu être reportée durant notre programme. Cependant, dans le cadre de notre thématique nouvelle des "guides ambassadeurs transfrontaliers" nous avons réalisé une grande journée d'échanges avec nos partenaires belges qui dispensent désormais cette même formation sur leur propre territoire. Nous nous sommes réunis le matin en salle à Condé-sur-l'Escaut afin de créer des liens et imaginer des projets transfrontaliers. Ensuite trois guides Français ont emmené l'ensemble du groupe pour leur faire découvrir leur nouvelle visite entre les cités minières et les terrils de Chabaud-Latour sur cette même commune. Après le repas du midi, un travail de comparaison entre nos deux bassins miniers a été réalisé. L'après-midi s'est donc déroulée côté Belge pour une découverte du terril du Boussu à Dour.



Journée de rencontre et d'échanges entre les futurs guides français et wallons

Pour 2020, comme en 2019, une convention a été passée avec la société de transport Transvilles de Saint-Saulve qui a relayé notre communication au grand public via sa page Facebook ainsi que par l'affichage de nos supports de communication dans ses bus et tramways.

4.2 Développer un programme de valorisation des richesses du patrimoine naturel et historique de la Région Hauts-de-France

Proposée à la population de la Région et notamment aux habitants du Bassin minier, la formation GNPV permet une implication active de nos guides volontaires, dans la valorisation du patrimoine naturel et historique de leur territoire. Pour cela, le CPIE Chaîne des Terrils accompagne chacun de ses guides dans la conception et la réalisation de visites qui sont proposées aux individuels et aux familles sur notre territoire d'action.

- Programme de visites guidées "nature et patrimoine" favorisant l'implication progressive des habitants

Ayant stoppé toute activité en face à face public entre le 17 mars et fin juin, nos sorties guidées à destination des individuels et des familles n'ont réellement repris qu'à partir du mois de juillet avec les contraintes liées à la réglementation sanitaire en vigueur : jauge restreinte à 10 participants guide animateur compris.

En début d'année 2020, nous avons donc programmé en collaboration avec 25 de nos Guides Nature et Patrimoine Volontaires, 96 sorties guidées : sorties naturaliste, sorties nature et patrimoine en famille, randonnée pédestre de plusieurs kilomètres, boucle cyclo reliant plusieurs sites miniers, etc. 21 sites naturels et patrimoniaux du Bassin minier (terrils, cavaliers, cités minières, ENS) étaient alors ciblés.

Liste des sites ciblés par les sorties GNPV 2020 :

- Cités minières du quartier Saint Amé - Liévin ;
- Lagunage et terrils 83, 100, 230, 260 - Fouquières lez Lens et Harnes ;
- Randonnée pédestre sur les communes de Meurchin, Pont-à-Vendin et Estevelles ;
- Louvre-Lens ;
- Terril 98 et cités minières - Estevelles ;
- Randonnée pédestre sur les communes d'Auchy les Mine, Haisnes, Hulluch et Violaines
- Terril 14, cavaliers et cités - Marles les Mines et Auchel ;
- Terril 110 et carreau de fosse du 9-9bis - Oignies ;
- Terril 75 dit du Pinchonvalles - Avion ;
- Terril 73b - Haisnes et Hulluch ;
- Terril 171 dit de la mare à Goriaux - Raismes ;
- Terril 33 et ancienne fosse de La Clarence - Divion ;
- Cité De Sessevale et son terril - Somain ;
- Terrils 74... dits du 11/19 - Loos-en-Gohelle ;
- Terrils 194, 195, 196 - Condé-sur-l'Escaut ;
- Terrils 152-153 dits d'Audiffret-Pasquier-Escaudain ;
- Terrils 123 et 141 dits de l'Escarpelle - Roost-Warendin ;
- Terrils 70 - 70C1 - 70E et le Flot de Wingles - Wingles ;
- Territoire des anciennes concessions minières de Lens, Drocourt, Courrières, Dourges, Liévin
- Randonnées cyclo touristique sur les communes de Loos-en-Gohelle, Lens, Loison-sous-Lens, Noyelles-sous-Lens, Fouquières lez Lens, Harnes, Montigny-en-Gohelle, Hénin-Beaumont, Drocourt, Rouvroy, Méricourt, Avion, Liévin.

Malgré la crise et les contraintes, nos guides bénévoles ont réussi à maintenir et réaliser 36 sorties guidées ouvertes au public et qui ont permis d'accueillir au total 353 participants adultes et enfants.

Un protocole spécifique et des demandes d'autorisation à la Préfecture ainsi qu'aux propriétaires des sites, ont dû être réalisées pour chacune de ces sorties.

Comme pour les années précédentes, nous avons prévu de communiquer largement sur le panel de nos sorties guidées via la conception et l'édition d'une série de 4 brochures trimestrielles. Au vu du contexte sanitaire, il ne nous a pas semblé judicieux de communiquer via un support papier favorisant la propagation du virus. Nous nous sommes donc concentrés sur un relais via notre site Internet et les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) avec la diffusion régulière de posts annonçant les sorties guidées.

Entre temps, nous avons rédigé, en partenariat avec nos bénévoles, une enquête concernant les Permaweb ainsi que l'implication des bénévoles en général, afin de relancer au mieux cette proposition d'ouverture Week-End en 2021 et surtout de garder le lien avec nos bénévoles.

Enfin, une réunion avec l'Office de Tourisme de Béthune Bruay (OTBB) a pu se dérouler le 6 février 2020. Elle a permis de mettre en relation l'équipe de l'Office de tourisme (la Directrice, la Responsable de la communication, les Chargées de patrimoine minier et service groupes et une guide nature) et les 8 Guides Nature et Patrimoine Volontaires du CPIE présents sur le territoire de l'OTBB accompagnés de notre responsable en charge du suivi des guides volontaires.

Une présentation a été faite de la marque touristique développée par l'Office de tourisme « BB pour les intimes » et des outils de diffusion des activités touristiques en lien avec le territoire : site Internet, brochure, Facebook, Newsletters... Autant de médias qui permettent de communiquer sur les activités de visites et d'animations de nos GNPV.

Les objectifs de cette rencontre :

- mieux se connaître et créer du lien entre les acteurs touristiques du territoire ;
- connaître la marque "BB pour les intimes" ;
- mettre en avant les actions de nos GNPV : faire la promotion de leurs visites et des nouveautés en lien avec l'équipe de l'OT.

Public bénéficiaire :

Une vingtaine de personnes par an bénéficie de la formation Guide Nature Patrimoine Volontaire. Toute personne souhaitant devenir bénévole peut prétendre intégrer cette formation. Aucune catégorie socioprofessionnelle, aucune tranche d'âge précise, aucun pré-requis en particulier n'est nécessaire : les 20 stagiaires intégrant la formation GNPV chaque année sont choisis en fonction de leurs motivations et de la diversité de leurs profils (parité, diversité des âges, diversité des compétences professionnelles, diversité et dispersion géographique).

Partenaires de l'action :

Etat, Région Hauts-de-France, Départements...
Les offices de tourisme du territoire.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains :

L'ensemble des administrateurs, bénévoles et salariés de nos CPIE.

Moyens techniques et logistiques :

- Véhicules pour les déplacements sur site ;
- Salle de formation, matériel informatique et de projection, supports pédagogiques ;
- Documentations.

Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action :

L'ensemble du Bassin minier.

Date de mise en œuvre prévue (début) :

Janvier 2020.

Durée prévue (nombre de mois ou d'années) :

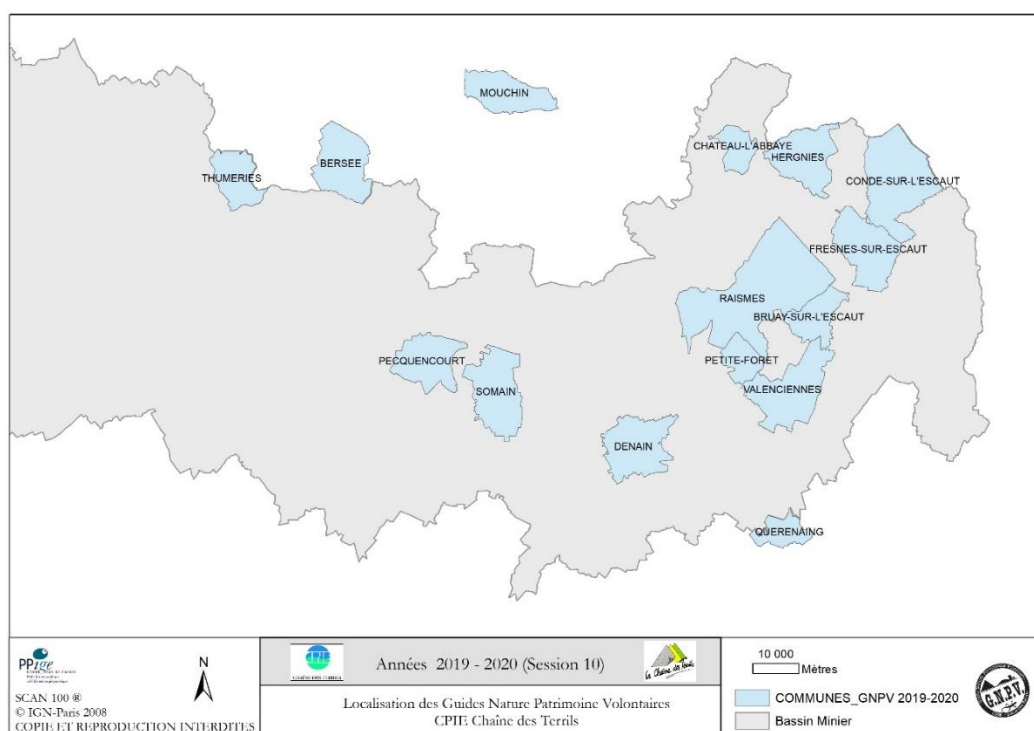
Action pluriannuelle.

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs ci-dessus :

1 Nombre et type des intervenants : 8 formateurs salariés/ 6 intervenants dont 5 bénévoles et notre Président d'association

2 Nombre de personnes ayant suivi la formation GNPV : 22 personnes

2 Cartographie de la répartition géographique des bénévoles :



4 Nombre de visites guidées ou d'animations (dont permaweek) réalisées par les GNPV :
36 sur 96 prévues.

5 Nombre de GNPV ayant intégré un autre dispositif de la vie associative du CPIE :
Une « quarantaine ».

Description de l'action 5

Accompagner les projets partenariaux et territoriaux

Présentation de l'action :

Politique régionale Biodiversité 2016-2021 (Délibération n° 20170427).

Axe 2 - Favoriser une éducation et une écocitoyenneté active pour la nature.

Politique régionale Climat Air Energie 2016-2021 (Délibération n° 20170472).

Présentation du projet :

Objectifs du projet :

- Sensibiliser les lycées à la biodiversité ordinaire et à la gestion des milieux.
- Favoriser la biodiversité au sein des lycées.
- Favoriser des actions locales d'intérêt régional en faveur de la biodiversité et/ou de l'éducation à la nature.
- Développer et structurer des réseaux d'acteurs locaux.
- Favoriser une éducation et une écocitoyenneté active par la diffusion de connaissances, de pratiques et d'expériences.
- Accompagner la mise en valeur des territoires et participer au changement d'image du Bassin minier.

Inscrits dans une stratégie locale et territoriale partagée avec les acteurs de leurs territoires, les CPIE(s) accompagnent au travers de leur projet associatif la coordination, l'animation et la mise en cohérence d'outils de soutien, d'accompagnement, de conseil et d'information, qui s'inscrivent dans les orientations et besoins des territoires.

Description des actions :

5.1 Accompagner des projets pédagogiques avec les lycéens des Hauts-de-France

Pour cette année, notre équipe d'animateurs et de naturalistes a accompagné les lycées suivants :

Lycée Diderot de Carvin

Dans la suite de la rentrée de septembre 2019, nos interventions se sont organisées en collaboration avec deux enseignants de SVT et un groupe d'une quinzaine d'élèves dans le cadre du club nature du lycée.

Après un inventaire des espaces verts présents dans l'enceinte de l'établissement (séance 1), la première thématique d'intervention retenue par les élèves a été celle des oiseaux : Séance 2. Présentation des oiseaux classiques des jardins, de leurs mœurs et de leurs besoins ; Séances 3 et 4 ; Construction puis pose de nichoirs et de mangeoires avec l'objectif de mettre en place une vigie oiseaux.

Nous avons poursuivi par une réflexion collégiale sur l'aménagement d'un "coin de nature" : Séance 5. Choix de l'espace et du type de végétaux à planter, en l'occurrence des essences fruitières pour la réalisation d'un verger : Séance 6. Recherche avec les élèves sur les espèces les plus appropriées en fonction du budget à disposition (pommiers, poiriers, cerisiers, noyers, framboisiers, pieds de raisin, kiwaïs, kiwis et mûriers). Présentation du programme "Plantons le décor".

Malheureusement, en raison de la crise sanitaire, du premier confinement et de l'organisation particulière des lycées quant à l'accueil des jeunes, nous n'avons pas pu réaliser les plantations avec les élèves. Ce sont

donc les deux enseignants rattachés au projet ainsi que les agents techniques qui ont aménagé et planté ce “coin de nature”. Soit au total : 9 arbres et 36 arbustes fruitiers.



Installation des mangeoires.



Plantation des fruitiers dans le “coin nature” du lycée.

Lycée Voltaire de Wingles

Rencontre du gestionnaire et de l'agent technique responsable des espaces verts du lycée pour un premier aperçu du potentiel et un échange autour des actions déjà existantes comme une gestion des espaces en zéro phyto depuis plusieurs années. Cet établissement ne présente pas de grands espaces verts mais il est voisin de nombreux jardins de particuliers pour certains bien végétalisés. Une large partie des surfaces hors bâtiments est néanmoins recouverte de béton avec une cour de récréation très peu végétalisée formant un îlot de chaleur presque insupportable dès l'augmentation des températures à la fin du printemps. Des pistes d'actions, souhaits de l'établissement, ont été évoquées lors de cette première rencontre : inventaire naturaliste pour un état zéro, pose de nichoirs et mangeoires, végétalisation de la cour de récréation, intervention d'éducation à l'environnement auprès des élèves, creusement d'une mare, etc.

Un dossier Génération+ biodiversité a été déposé courant 2020. Plusieurs comités de pilotage ont réuni des membres des équipes éducative et administrative du lycée ainsi que les éco délégués.

Nos interventions ont débuté par un relevé faunistique et floristique, considéré comme l'état zéro, sur l'ensemble des espaces de l'établissement y compris le jardin des logements de fonction soit : 3 demi-journées pour la faune et 3 demi-journées pour la flore. Le bilan écrit et la cartographie des relevés est en cours de rédaction (début 2021). Pour ces premiers relevés, nous avons été assistés par la professeur de SVT en charge du projet biodiversité et l'agent technique des espaces verts.

Pour 2021/2022, le comité de pilotage réfléchit au dépôt d'un nouveau dossier auprès des services de la Région ainsi qu'au dépôt d'un dossier auprès de l'Agence de l'eau Artois-Picardie dans l'optique de la création d'une petite zone humide dans l'enceinte de l'établissement et de la programmation

d'interventions régulières (sur l'année scolaire) auprès des élèves des 3 niveaux, pour une montée en connaissance sur la biodiversité locale.

Lycée Louis Pasteur de Somain

Nous avons rencontré deux enseignantes de SVT du lycée, motivées pour développer un projet favorisant la biodiversité au sein de leur établissement. Cet établissement, relativement grand, est largement bétonné mais possède néanmoins quelques espaces verts ayant un potentiel intéressant et pouvant servir de base à un développement de la biodiversité (plusieurs zones arbustives et arborescentes, espaces ouverts). L'établissement est engagé, par l'intermédiaire de son agent technique, dans une pratique de gestion raisonnée. Des aménagements tels que mangeoires, planches à escargots, composteurs, y sont déjà implantés. Une première étude concernant les espèces de chauves-souris présentes a été effectuée il y a quelques années par une association naturaliste de la région mais les relevés n'ont pas pu être récupérés par les enseignantes. Un point d'intérêt supplémentaire est la présence de plusieurs bassins d'eau (malheureusement également bétonnés) mais qui favorise malgré tout, la présence d'une petite faune aquatique qui ne demanderait qu'à se développer par l'implantation de végétaux adaptés.

Une présentation de l'appel à projet Génération+ biodiversité a été faite aux enseignantes très motivées pour le dépôt d'un dossier pour mars 2020.

Malheureusement, la crise sanitaire et les contraintes d'organisation internes au lycée ont incité les enseignantes à reporter leur investissement dans cet appel à projet sur l'année scolaire suivante (normalement courant 2021).

Lycée professionnel Ambroise Croizat d'Auby

Nous avons été contactés en fin d'année 2020 par un enseignant de ce lycée déjà investi sur le champ du développement durable avec notamment le développement d'une mini entreprise « 100% maison » qui prône le zéro déchet. Cet établissement souhaite dans un premier temps poursuivre le développement de micro-actions comme la mise en place au sein du lycée de lombricomposteurs voir d'un composteur, de poubelles de tri sélectif mais a également en vue, à moyen terme, de développer un jardin naturel avec ses élèves. Nous l'avons renseigné sur les différents acteurs du territoire susceptibles de pouvoir l'accompagner sur certains aspects et l'avons orienté vers l'appel à projet Génération+ biodiversité.

5.2 ETAMINE (Espace Territorial d'Actions de Médiation et d'Initiation à la Nature et à la transition Énergétique)

- Festival de l'arbre et des sentiers ruraux

Comme chaque année, nous avons prévu pour 2020, plusieurs animations dans le cadre de cette manifestation régionale :

- Balade buissonnière sur le terail de Leforest le 20/05/2020 à 14h30 : « Suivez-nous lors d'une balade boisée et buissonnière sur les sentiers du terail, à la découverte d'un monde végétal et animal riche en biodiversité ! »

- Balade buissonnière sur les terrils du 11/19 de Loos-en-Gohelle le 25/11/2020 à 14h30 : « Suivez-nous lors d'une balade boisée et buissonnière sur les sentiers des terrils du 11/19, à la découverte d'un monde végétal et animal riche en biodiversité, à protéger ! »

- Plantation d'une haie champêtre sur les terrils le 9/12/2020 à 14h : « Ensemble, agissons pour favoriser et préserver la biodiversité des zones naturelles ». Nous vous proposons, en cette fin d'automne, de découvrir et comprendre les aménagements écologiques réalisés sur les terrils du 11/19 et de participer à l'installation d'une haie champêtre constituée d'essences locales, attractives pour la petite faune des terrils.

A ne pas oublier : bottes ou bonnes chaussures et coupe-vent chaud, gants de jardinage, bêche.

Pour la période du 15 mai au 6 juin (l'après premier confinement), notre équipe d'animation a été en chômage partiel complet jusque fin mai. La période et les contraintes sanitaires ne nous ont donc pas permis de mettre en œuvre l'animation initialement prévue.

Pour la période du 21 novembre au 13 décembre, nous nous sommes retrouvés dans la période de l'après deuxième confinement qui nous a contraint à annuler et reporter sur 2021 nos propositions et notamment le chantier participatif trop délicat à gérer en termes d'organisation logistique (délai de commande des arbustes sans être sûr de pouvoir réaliser l'action le jour J).

- Opération régionale "Hauts-de-France Propres"

Nous avons renouvelé notre proposition de grand nettoyage des terrils du 11/19 le dimanche 8 mars 2020 à 10h, en collaboration avec la commune de Loos-en-Gohelle, la société de chasse locale et les agriculteurs de la commune. Comme chaque année et malgré le contexte particulier du début d'année, nous avons pu compter sur le soutien d'une dizaine de bénévoles pour récolter un volume important de déchets de tous types.



Investissement de nos bénévoles dans l'action Hauts-de-France propres

5.3 Les Centres de Ressources de Territoire

Cette année les demandes ont été moins importantes que les années précédentes. Habituellement des étudiants français ou étrangers, des lycéens, des collégiens, etc. sollicitent notre Centre de Ressources pour des informations classiques sur les terrils (histoire, mode d'édification, faune et flore, requalification...), mais cette année très peu de demandes ont été reçues en lien avec le contexte sanitaire (modification du fonctionnement des établissements scolaires et universitaires, confinement, etc.).

En revanche nous avons été sollicités par des journalistes et les Offices de Tourisimes soucieux de valoriser le Bassin minier, tant pour son histoire que pour sa reconversion.

Parmi les sollicitations, nous avons notamment eu :

- TV5Monde dans le cadre de leur émission “Epicerie fine”, rubrique « L'Ecologie en Action » qui souhaitait mettre en avant les initiatives locales pour la préservation de la biodiversité et des écosystèmes.
- La radio France Bleu Nord pour une émission spéciale “Tricentenaire de la découverte du charbon ».
- La radio RBM (la Radio du Bassin Minier), dans le cadre d'un reportage sur la faune et la flore des terrils lensois.
- Le journal La Voix du Nord pour leur “Grand Format” : reportage sur les terrils, leur géologie, spécificités, dangers, et l'accessibilité des sites, en vue de s'y balader.
- Le journal Le Monde pour la rédaction d'un Road trip spécial sur les 20 principaux sites touristiques français à visiter. Interview réalisée en octobre 2020 - article paru en janvier 2021.
- Un journaliste indépendant pour Icéo Magazine pour un article mettant en avant les différents aspects historiques, faunistiques et floristiques des terrils.
- Une journaliste qui rédige les textes d'une exposition photographique de Michel Legay, consacrée à plusieurs sites du Bassin minier inscrits au Patrimoine mondial de l'Unesco. Les photos datant de 2012, elle cherchait des informations historiques sur les sites : Terril n°107 dit 4 d'Oignies à Carvin / Terril 14 d'Auchel et un autre terril détruit / Terril F24 de Courrières / Les Terrils du 11-19 et leur évolution depuis 2012.
- Des étudiants de l'Université Paris-Dauphine qui travaillaient avec des étudiants en cinéma (ESRA) et en mode (IFM) sur un projet vidéo autour d'une mini collection de mode. Ils souhaitaient tourner certaines scènes sur des terrils et nous demandaient quels seraient les sites les plus appropriés. Après diverses propositions, leur choix s'est porté sur le Terril 13 à Auchel.

A noter qu'au cours du deuxième confinement, notre Centre de Ressources a reçu une sollicitation un peu particulière d'une étudiante parisienne originaire d'Iran. Hébergée dans la région pour un stage, elle découvrait notre paysage minier et souhaitait connaître son histoire car elle même fille d'un directeur de Mine d'une petite exploitation familiale en Iran, dans la Région de Semnan.



Photos transmises par Raba, étudiante fille de directeur de l'exploitation familiale à Semnan, en Iran



TV5Monde en visite sur le terril



Magazine Web Icéo

Journal Le Monde

5.4 Accompagnement à la mise en valeur des territoires

Les CPIEs, membres de jurys régionaux ou accompagnateurs de projets d'envergures, accompagnent les collectivités dans la mise en œuvre de projets du type Label « Villes et Villages Fleuris » ou lors d'opération de valorisation du territoire ou d'amélioration du cadre de vie des habitants.

- Villes et villages fleuris

Les CPIE(s) sont associés avec le CAUE, le CNFPT, le Comité Régional du Tourisme en tant qu'expert pour leurs capacités de conseil et d'accompagnement dans la réalisation de :

- Diagnostics écologiques et d'aménagements à l'échelle de la commune ;
- Prescriptions concernant les points à améliorer ;
- Formations du personnel et des élus sur le bon usage des espèces et sur leur entretien.

- Classements des biens et valorisation des territoires (classement au titre des sites de France, inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO...)

Réalisation du parcours de visite de la Grande Transversale #2 (Découverte du territoire occidental du Bassin Minier autour de la CABBALR)

Les phases du projet :

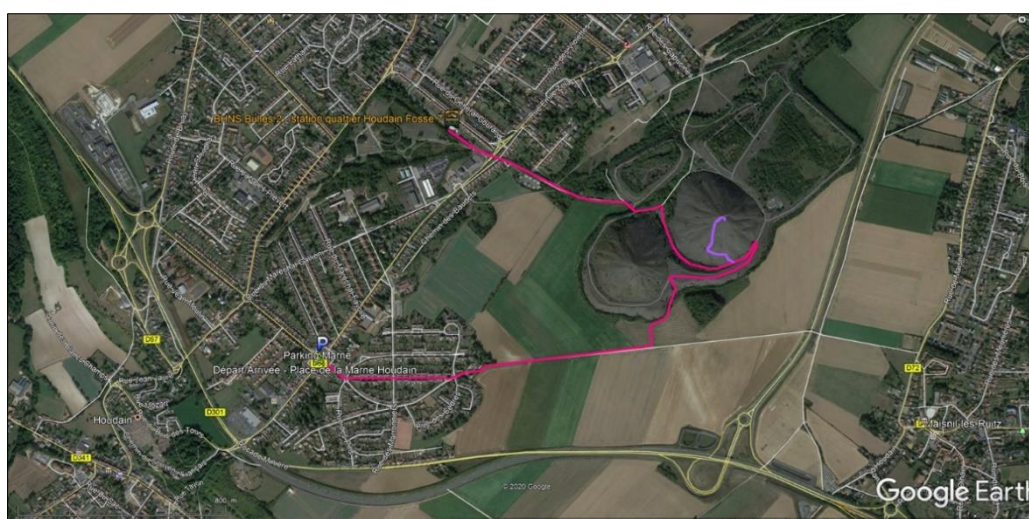
- Repérage des lieux, avec sélection des points d'intérêts.
- Cartographie et géoréférencement des 3 parcours pédestres,
- Identification des points de stations bus (ligne BHNS 2 et BHNS 6) avec les temps de parcours.

Inventaires des points d'intérêts :

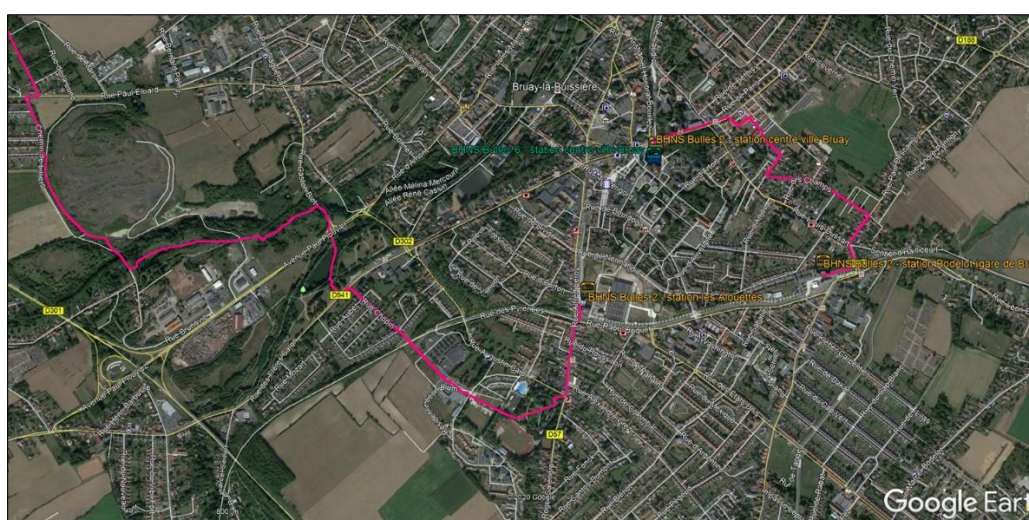
- Les terrils 2 et 3 de Haillicourt, les terrils 01 et 01a de Divion, le terril 10 de Bruay-La-Buissière, les terrils 4 et 22 de Marles les Mines, le terril 15 de Calonne-Ricouart, les terrils 8, 14 & 23 de Marles les Mines et Auchel.
- Les parcs urbains du Stade Parc, de la Lawe, de la cité Quenehem, de Calonnix.
- Les voies vertes EV5 section Houdain à Bruay-La-Buissière, le projet d'entre deux vallées (Lawe, Clarence),
- Le musée de la Cité des électriciens à Bruay-La-Buissière.



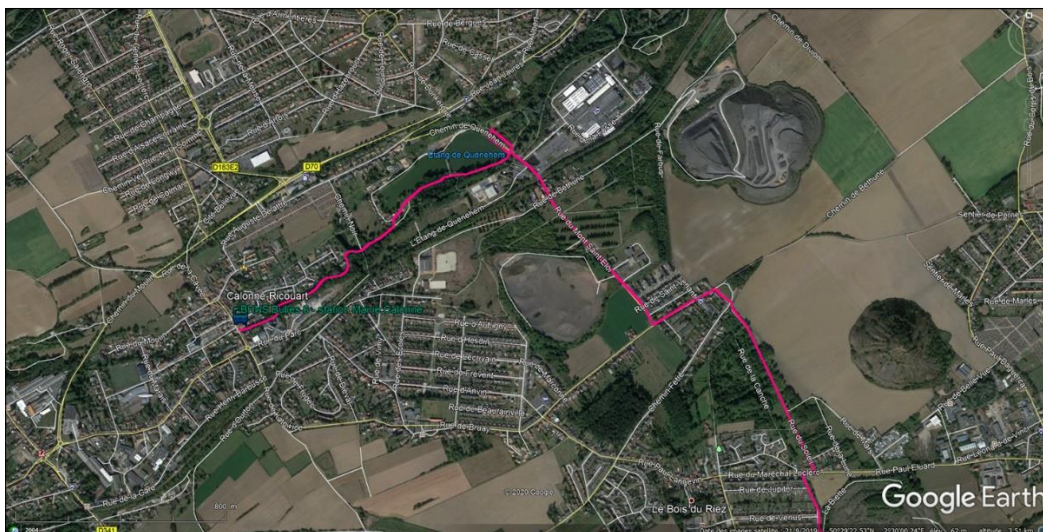
Cartographie générale de la Grande Transversale #2



Section cartographique Houdain Haillicourt Bruay-La Buissière Divion



Section cartographique Haillicourt Bruay-La Buissière Divion



Section cartographique Divion Marles Calonne Ricouart.



Section cartographique Calonne Ricouart / Auchel

- Valorisation des caractéristiques paysagères, pittoresques et historiques de notre territoire minier

Pour répondre aux problématiques de mise en valeur des critères historiques et pittoresques des terrils repris au sein du projet « Destination Terrils », nous avons cartographié l'ensemble des vestiges de mise à terril (éléments tangibles et reliquats des éléments techniques présents sur le terril en 2020) et les points de vue et spots de contemplation des terrils. Ces cartes à différentes échelles figureront de manière dynamique sur le portail Internet.

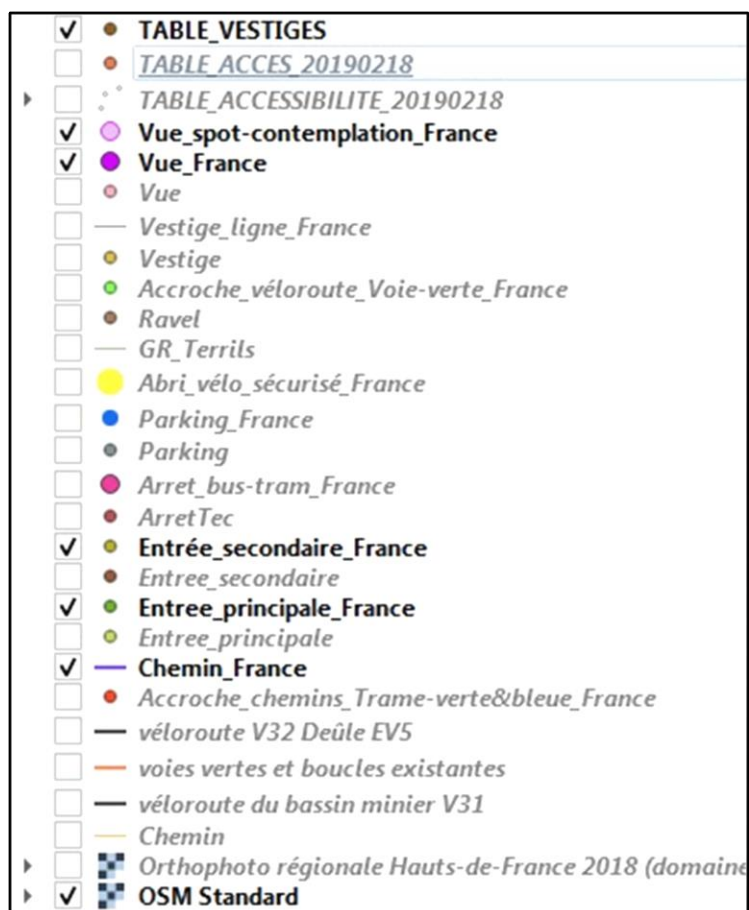
En 2020, huit sites ont été cartographiés faisant figurer les vestiges miniers, les promontoires pour observer le paysage minier et inversement contempler depuis l'extérieur les terrils non accessibles à la montée.

Liste des sites :

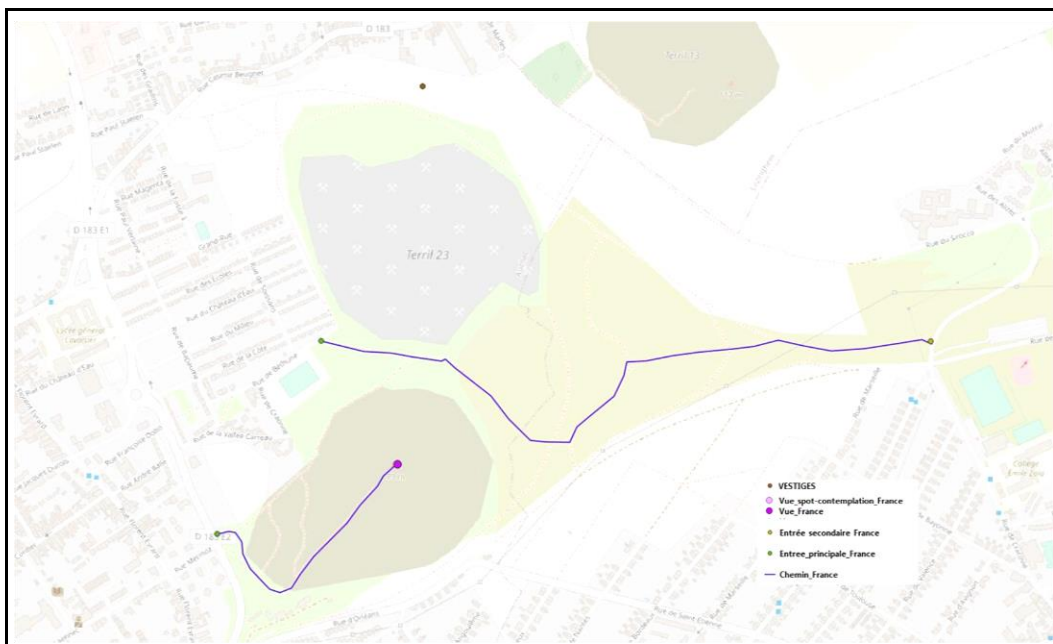
- Les terrils T14/T8/T23 sur la commune d'Auchel ;
- Le terril T42 sur la commune de Noeux les Mines ;

- Les terrils T58/T58a sur les communes de Grenay Mazingarbe ;
- Le terril T68 sur la commune de Lens ;
- Les terrils T92 sur la commune de Dourges ;
- Les terrils T95/T260 sur la commune de Fouquières lez Lens ;
- Les terrils T162 sur la commune de Denain ;
- Les terrils T176 sur la commune de Raismes.

Les cartes se présentent sous forme de cartographies SIG en shapefiles (points et lignes)



Légende SIG des cartes réalisées pour le portail



Les terrils T14/T8/T23 sur la commune d'Auchel

5.5 Développer des activités pédagogiques tous supports & tous publics (Patrimoine Naturel et Territorial- Energie- Développement Durable)

Pour cette année 2020, marquée par de multiples rebondissements entre consignes sanitaires, réglementations des jauges d'accueil du public et périodes de confinement, nous n'avons eu de cesse de nous adapter pour essayer de maintenir un programme d'animations en faveur de la biodiversité, du patrimoine et du développement durable.

- Proposer des actions de sensibilisation et d'implication à destination des habitants du territoire (particuliers : familles, individuels)

Nous avons initialement programmé pour les habitants et les touristes de passage, un panel de sorties nature et patrimoine très riche avec pour certaines de ces sorties, la possibilité pour les participants d'aller plus loin dans la connaissance et le passage à l'action (s'investir et devenir des acteurs pour favoriser la protection de son environnement proche).

- 16 animations thématiques sur les Espaces Naturels Sensibles des Départements du Nord et du Pas-de-Calais : Patrimoine et biodiversité sur le site de Chabaud Latour à Condé-sur-Escaut, le terril 75 dit du Pinchonvalles à Avion (2 animations) et le terril 98 à Estevelles (3 animations); les oiseaux sur le terril 108 d'Ostricourt; les pollinisateurs et autres insectes sur les terrils : 125 dit Ste Marie d'Auberchicourt (2 animations) et 144 dit des Argales à Rieulay (2 animations); la petites faune du sol sur le terril 222 de Monhecourt (2 animations); patrimoine minier sur les terrils dit le canyon à Fouquières-lès-Lens (3 animations).
9 de ces animations ont pu être réellement proposées au public et ont accueillies 45 participants (jauge restreintes par mesures gouvernementales).
- 3 animations inventaires avaient été prévues et ont pu être réalisées pour permettre aux participants d'acquérir des connaissances et des compétences plus approfondies dans la reconnaissance des coccinelles (ancien terril/jardin du Louvre-Lens), des arbres et arbustes (Loos-

en-Gohelle), des pollinisateurs (Libercourt et Hulluch).

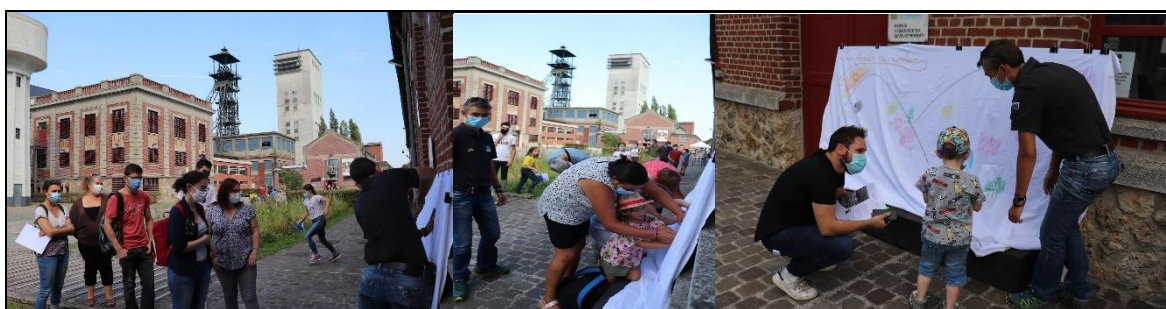
- 1 week-end d'animations les 19 et 20 septembre 2020 après-midi, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine en collaboration avec les acteurs de la base 11/19 de Loos-en-Gohelle : l'association Culture Commune (scène nationale favorisant la promotion de la culture sur le territoire), l'Office de Tourisme de Lens-Liévin, le CERDD et la Maison des Jeunes Buisson (Lens). Notre proposition s'est orientée vers le public familial (enfants-parents) avec la création d'un rallye valorisant le patrimoine minier et naturel du territoire Loossois et Lensois. Nous avons accueilli sur ces 2 après-midi, 163 personnes (72 adultes et 91 enfants).



Accueil des participants. Remise de la feuille de route.



Stand sur la biodiversité des terrils



Œuvres collective "Les couleurs des terrils"

A ce panel d'activités spécifiques, proposé aux individuels et aux familles, vient s'ajouter l'ensemble de nos activités habituellement proposées aux groupes constitués : associations de quartier, de randonneurs, culturelles et professionnelles (architectes-paysagistes, ingénieurs, élus, techniciens et agents de collectivité, etc.) touristes, etc. Soit pour cette année : 930 adultes et enfants.

- Proposer des actions de sensibilisation et d'implication à destination du jeune public (accueil de loisirs...)

Nous avons, malgré le contexte, réussi à réaliser plusieurs actions de sensibilisation et d'éducation du jeune public (de 4 à 17 ans) :

- **Action d'appropriation d'un projet de « ceinture verte gourmande »**

Notre association accompagne sur 2019-2020 un projet de « ceinture verte gourmande » sur la commune de Loos-en-Gohelle qui souhaite accentuer massivement la plantation et le semis d'espèces pollinisatrices fruitières sur la périphérie de sa commune. L'objectif étant d'améliorer les connexions écologiques et le garde-manger pour les pollinisateurs mais aussi de pouvoir produire des fruits à consommer pour nos habitants et la faune locale.

Les actions d'accompagnement dans la découverte et l'apprentissage de la richesse faunistique (pollinisateurs) des haies et des friches initialement prévues au printemps 2020, ont été reportées à la rentrée de septembre avec une majorité des enfants investis dans le projet au cours de l'année scolaire 2019-2020. Plusieurs sorties de terrain le long de la ceinture verte gourmande de la commune ont permis aux enfants (150 enfants de 8 à 11 ans - 18 accompagnants) de revenir sur les lieux de plantation de l'automne 2019. Avec le décalage dans le temps, notre équipe a, de fait, adapté les séances à la saisonnalité.

L'étude faunistique a donc laissé la place à la flore. Nous avons ainsi abordé :

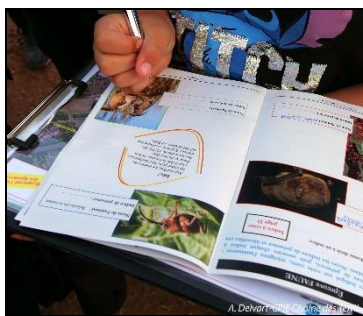
- les problématiques liées à la plantation : aléas climatiques (été très sec) et contraintes du sol (base schisteuse) donnant un taux de reprise aléatoire (perte des petits fruitiers);
- l'intérêt de la haie pour la faune et l'Homme;
- l'identification de quelques espèces arbustives et arborescentes locales intéressantes (noisetier, églantier, prunellier, troène, pommiers, poiriers, etc.) : prise d'empreintes des feuilles, dessins d'observation des fruits, dégustation de pommes, association d'espèces utilisant ces plantes, etc.



Sorties de terrain pour les enfants investis dans l'action d'appropriation de la ceinture verte gourmande.

- **Action de sensibilisation dans la découverte de son environnement proche.**

En collaboration avec l'équipe enseignante du collège Joliot Curie de Liévin, nous avons renouvelé notre action de sensibilisation à l'environnement et au patrimoine local pour les nouveaux élèves soit 200 élèves de 6ème et de SEGPA et 20 accompagnants. Les jeunes ont, pendant 3h, appris à mieux se connaître et à développer leur sens de la collaboration en équipe, découvert de façon ludique et sportive les richesses patrimoniales et naturelles des terrils (histoire, faune, flore, paysage), appris à se repérer sur une carte et à s'orienter sur le terrain en toute sécurité, observé leur environnement.



Défi des terrils pour les 200 nouveaux élèves du collège Curie de Liévin.

● Action d'éducation pour favoriser la réduction des déchets ménagers.

Pour cette action, nous avons poursuivi notre projet "Mon école zéro déchet" sur le territoire de la Pévèle-Carembault (année scolaire 2019-2020). Stoppé en cours d'année scolaire par le premier confinement, nous n'avons pas réussi à adapter et donc maintenir ces interventions très spécifiques en format distanciel. Nous avons alors réalisé jusque-là :

- la réunion d'information et de cadrage avec l'enseignant de chaque classe ;
- l'animation en face à face sur "Prise de conscience des enjeux environnementaux"
- l'accompagnement en inter séance avec la synthèse des questionnaires remplis par les jeunes et leurs familles pour préparer la séance 2 ;
- l'animation en face à face sur "Proposition d'actions / passage à l'action" (pour certaines classes).

Soit 4 groupes (112 enfants de 8 à 11 ans et 4 adultes) sur les 10 engagés dans le programme, qui ont bénéficié d'une sensibilisation et d'un accompagnement sur les thématiques de l'éco-consommation (consommer autrement pour réduire mes déchets) et du compostage (le retour à la terre de nos déchets de cuisine et de jardin). Les 6 autres groupes s'étant engagés sur le volet de l'alimentation (Confère Action 7.1).

Cette action a donc été renouvelée sur l'année scolaire 2020-2021 avec, pour notre équipe, la nécessité d'adapter les séances en fonction des contraintes : le respect du protocole sanitaire (pas de manipulation et de travaux en groupe et des supports pédagogiques faciles à désinfecter) et le mélange de nouveaux élèves (non-initiés) avec les enfants déjà investis l'année scolaire précédente.

Soit 7 groupes (195 enfants de 8 à 11 ans et 7 adultes) sur les 14 engagés dans le programme, qui ont bénéficié d'une sensibilisation et d'un accompagnement sur les thématiques de l'éco-consommation et du compostage. Les 7 autres groupes s'étant engagés sur le volet de l'alimentation (Confère Action 7.1).

Pour chacune des écoles investie :

- 3 animations d'une demi-journée sur la thématique choisie ;
- des pistes d'actions pour engager la classe et si possible l'établissement dans une démarche responsable ;
- des outils pédagogiques et de communication ;
- un suivi personnalisé avec des rencontres régulières.

Les 3 phases du projet :

Phase 1 : Comprendre ce que sont les déchets et leurs impacts. Identifier les déchets de notre poubelle ménagère. Choisir une thématique pour essayer de les réduire : éco-consommation ou compostage.

Phase 2 : Agir pour essayer de diminuer le volume de déchets produits.

Pour l'éco-consommation : consommer autrement et réfléchir pour avoir moins de déchets d'emballage (éviter le suremballage, respect des saisons, proposer des alternatives avec le vrac, faire les courses avec ses contenants, ou faire ses produits soi-même, etc.).

Pour le compostage et notamment le vermicompostage : découvrir que certains déchets peuvent éviter la poubelle et être valorisés, transformés en compost ; « Qui vit dans le composteur et

comment les déchets se transforment ? » ; Réaliser et accueillir un vermicomposteur dans la classe, chez soi.

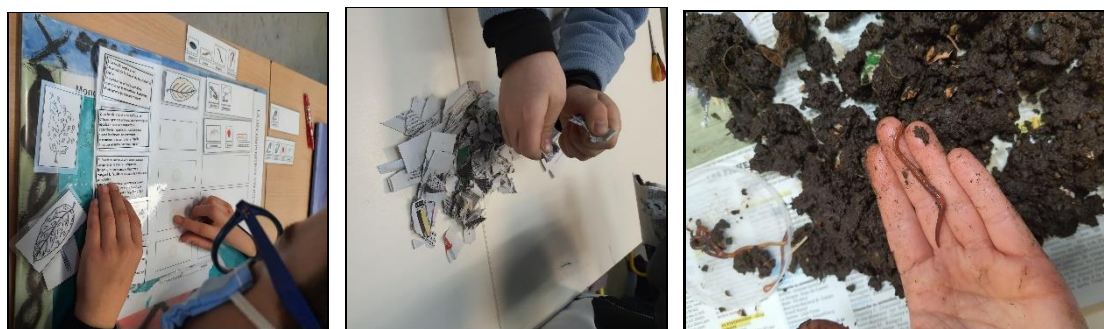
Phase 3 : Transmettre et communiquer les connaissances acquises tout au long du projet aux autres élèves de l'école et aux parents.



Définir ce qu'est un déchet et via le photolangage comprendre les différents impacts qu'ils peuvent avoir : Environnemental / Santé / Economique, puis tri de la poubelle dite de cuisine pour isoler 2 familles : les déchets d'emballage et les déchets alimentaires.



Thématique éco-consommation : Comment puis-je faire mes courses autrement ? Des produits ont été rassemblés sur une table au fond de la classe, le but est d'y faire ses courses en prenant l'étiquette du produit afin d'éviter la manipulation des produits, avec comme consigne "Mon panier doit avoir le moins de déchets possibles."



J'adopte un ver !" : Thématique du compostage et vermicompostage. Installation d'un vermicomposteur avec ses différentes étapes dans la classe. Qui sont les acteurs de la dégradation de la matière / préparation de la litière d'accueil des vers (journal, carton, paille) / installation des vers.

● Action d'éducation aux économies d'eau et d'énergie

Nous avons démarré en début d'année 2020, un programme d'éducation simple et ludique, qui se déroulera sur 2 années scolaires, à destination de 649 enfants et 34 adultes de la commune de Béthune. Nos animateurs-trices sont intervenus auprès des enfants de 6 à 11 ans sur les thématiques de l'énergie

(production d'énergie : énergies fossiles, nucléaire et renouvelables; différentes consommations d'électricité; sources de gaspillages, ampoules électriques, gestes énergivores à éviter, etc.) et de l'eau (cycles de l'eau, sources de gaspillage et de pollution, écogestes à intégrer au quotidien) afin d'inscrire dans les esprits, des comportements éco-responsables qui faciliteront la transition écologique et solidaire.

Ce programme, prévu initialement sur 3 séances de face à face et une réunion de cadrage par an, a également dû être adapté à la période de confinement (mars 2020) et à l'impossibilité de pouvoir ensuite intervenir en présentiel. La dernière série d'animations pour l'année scolaire 2019-2020 a donc été réalisée en distanciel (Visio). Soit de janvier à juin 2020, 102 interventions (en présentiel et en distanciel).

Pour l'année scolaire 2020-2021, nous avons poursuivi ce programme d'animations avec une majorité des enfants investis au cours de l'année scolaire précédente en proposant une continuité pédagogique avec une progression dans les apprentissages. Soit de septembre à décembre 2020, 44 interventions en présentiel.



Interventions pour éduquer aux économies d'eau et d'énergie.

- **Action de sensibilisation et d'éducation à la préservation des terroirs**

Nous avons poursuivi nos actions de sensibilisation et d'éducation à l'environnement et au développement durable auprès du jeune public à travers une large palette de thématiques d'animations allant notamment de l'étude de la biodiversité des terroirs ou de l'environnement proche des enfants, aux gestes liés à la préservation de la ressource en eau ou encore liés à la baisse de la production de déchets ménagers. Ainsi, sur l'année 2020, nous sommes intervenus auprès de plus de 1 735 jeunes (au lieu de 6655 programmés initialement en début d'année) dans un cadre périscolaire ou scolaire.

- Proposer des actions de sensibilisation et d'implication à destination de publics spécifiques en précarité ou en situation de fragilité

- **A destination de personnes en situation de handicap**

Nous avons lancé au cours de l'année scolaire 2019-2020, un premier projet d'éducation à la nature intitulé "Carnet de voyage au naturel" avec 14 jeunes en grandes difficultés scolaires et/ou en situation de handicap, une éducatrice spécialisée et deux AVS de la section ULIS du collège Schaffner de Roost-Warendin. Ces élèves étant en inclusion scolaire durant une partie de leur temps, la particularité de ce projet a été de travailler conjointement avec le professeur de SVT dans l'objectif de maintenir et développer le lien d'inclusion, de contacts et d'échanges avec les autres élèves du collège. Pour cela, nous avons conçu le projet afin que sur 4 des 6 sorties nature prévues, 1 classe du cursus classique (soit 4 classes différentes en tout) accompagne les élèves de l'ULIS dans leurs découvertes. Ce premier projet s'est poursuivi jusqu'à mars 2020 et a permis aux jeunes de découvrir des éléments du paysage, du patrimoine et de la biodiversité proche. Chacune des séances ayant été travaillées pour favoriser le lien entre l'adolescent et la nature en nous appuyant sur les thématiques et les milieux et selon des approches sensorielles (parcours photo), scientifiques (étude de la faune et de la flore selon les milieux de vie) et ludiques (rallye des terrils) tout en veillant à la diversité et aux difficultés de chaque jeune, et en privilégiant une pédagogie active et participative. Soit 5 séances réalisées au lieu de 6 initialement prévues (cause contexte).



Sortes de terrain pour les jeunes de l'ULIS du collège Schaffner, avec supports pédagogiques adaptés

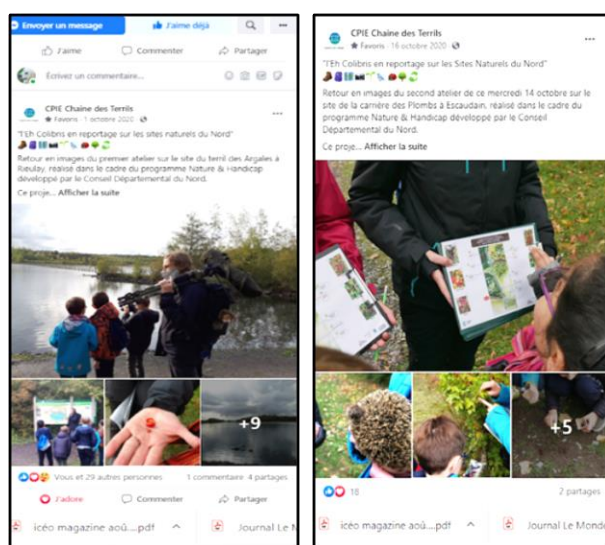
Un second projet intitulé "L'Eh Colibris" a été initié à partir de septembre 2020 avec cette fois 6 jeunes de 8-10 ans en situation de handicap et 2 éducatrices spécialisées du SESSAD de Somain. Ce groupe a été créé pour répondre à un besoin d'appartenance / de liens avec un groupe de pairs, ce que ces enfants n'expérimentent peu voire pas dans leur contexte scolaire habituel. Ils sont ainsi amenés à s'adapter à un environnement collectif et à s'y intégrer. Les activités en extérieur permettent de favoriser les échanges de qualité avec autrui (adultes et pairs).

Ce projet vise donc dans sa finalité à :

- Faire découvrir aux jeunes des sites naturels proches de chez eux et la biodiversité qu'ils renferment;
- Les sensibiliser à différentes notions telles que l'écologie, le respect de son environnement et le développement durable pour faire évoluer leur comportement;
- Encourager leur ouverture au monde et éveiller chez eux de nouveaux centres d'intérêt;
- Susciter en eux, un bien-être intérieur.

Neuf sorties de terrain ont été programmées sur 2020-2021 dont 3 initialement sur 2020. Suite aux décisions gouvernementales de fin d'année (confinement) et en lien avec la santé fragile des jeunes, nous

avons dû mettre en suspend le programme d'intervention et n'avons pu réaliser sur 2020 que les deux premières animations : "Faisons connaissances !" au terroir des Argales de Rieulay [Reportage photographique pour introduire le projet en observant quelques particularités de la faune et la flore présentes et "Cynorrhodons, quel drôle de nom !" sur l'ancien terroir d'Escaudain [Un rallye imagé pour découvrir et reconnaître les fruits sauvages du site]. Un relais Facebook a été réalisé pour chacune des sorties afin que les parents de chaque jeune puissent avoir un retour sur les activités réalisées par leur enfant.



Relais FB des deux premières sorties de terrain réalisées avec les jeunes du SESSAD de Somain

- **Organisation de visites pour les bénéficiaires du Secours populaire Français (SPF)**

Suite au confinement, notre journée d'activités en partenariat avec le Secours Populaire Français n'a pu se dérouler comme habituellement. Très attachés à ce partenariat, nous avons donc échangé avec le Secours Populaire Français afin d'adapter cette manifestation aux conditions particulières de cette année 2020. Quatre dates de visite sur le mois d'août, les samedis après-midi, pour des groupes de 20 personnes maximum ont donc été proposées. 6 Guides Nature et Patrimoine Volontaires ont répondu présent à l'appel pour un potentiel d'accueil de 120 personnes. Les dates ont été coordonnées avec nos guides et le SPF. Cependant au vu des conditions météorologiques et sanitaires, une seule visite a pu être réalisée avec deux guides en binôme.

- **Dans le cadre de nos activités habituelles**

Dans le cadre de nos activités habituelles de sensibilisation et d'éducation aux richesses patrimoniales et naturelles des terroirs du Bassin minier, nous avons également accueilli une trentaine d'enfants et d'adolescents dans le cadre du milieu scolaire en cursus classique (enfant porteur d'un handicap intégré dans une classe) ou en cursus spécifique (Ulis, Segpa, etc.).

Public bénéficiaire :

Le plus diversifié et le plus large possible : population du Bassin minier, touristes en recherche d'activités, membres adhérents et bénévoles de notre association et des associations partenaires, collectivités, monde de l'éducation, entreprises, techniciens, naturalistes...

Partenaires de l'action :

Europe, Etat, Région, Départements, Pôle Métropolitain de l'Artois, Communauté d'Agglomération de Lens Liévin, Commune de Loos-en-Gohelle et de Leforest.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains (bénévoles et salariés) et matériels (techniques et pédagogiques) de l'association.

Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action :

L'ensemble du Bassin minier.

Date de mise en œuvre prévue (début) :

Janvier 2020.

Durée prévue (nombre de mois ou d'années) :

Action pluriannuelle.

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs ci-dessus :

1 Nombre de projets développés avec les lycées :

2 lycées engagés dans la démarche pour favoriser la biodiversité au sein de leur établissement (Lycée Diderot de Carvin et Lycée Voltaire de Wingles) et prise de contact avec 2 lycées (lycées Louis Pasteur de Somain et Ambroise Croizat d'Auby).

2 Nombre d'enseignants et de lycéens mobilisés :

Pour le lycée Diderot de Carvin : 2 enseignants, 15 élèves, 1 agent technique. Diffusion de l'information via les outils de diffusion interne au lycée à l'ensemble de la communauté éducative et aux autres lycéens.

Pour le lycée Voltaire de Wingles : 1 gestionnaire, 1 agent technique, 2 enseignantes. Objectif d'un travail élargi avec les élèves des 3 niveaux pour l'année scolaire prochaine.

3 Nombre de collectivités accompagnées dans le cadre des projets territoriaux de transition écologique et énergétique : Accompagnement des agglomérations de Lens Liévin, Hénin Carvin et Béthune Bruay.

4 Nombre et nature des actions et des publics bénéficiant d'un programme territorial d'EEDD :

1 198 adultes et enfants accueillis pour une éducation à la nature et au patrimoine dans le cadre de nos activités grand public.

3 326 jeunes accompagnés dans la connaissance de leur environnement, des milieux naturels et des gestes écocitoyens.

72 personnes en situation de handicap ou en précarité sociale accompagnées dans une découverte et une éducation à la nature et au développement durable et 6 bénévoles investis.

Description de l'action 6

Développer et structurer des réseaux d'acteurs à l'échelle régionale

Présentation de l'action :

Politique régionale Biodiversité 2016-2021 (Délibération n° 20170427).

Axe 2-1 - Mise en cohérence et soutien des réseaux d'acteurs en contact avec les habitants.

Politique régionale Climat Air Energie 2016-2021 (Délibération n° 20170472).

Objectifs du projet :

- Accroître l'efficacité des CPIE pour contribuer aux synergies régionales.
- Répondre collectivement aux enjeux environnementaux et patrimoniaux de la région.
- Développer et structurer des réseaux d'acteurs locaux.
- Développer des actions de mobilisation d'envergure régionale.
- Favoriser l'engagement éco-citoyen et encourager le passage à l'action.

Description des actions :

6.1 Accompagnement à la mise en valeur des territoires pour la réalisation de travaux au bénéfice des collectivités.

Nous poursuivons depuis plusieurs années ces actions en développant des relations régulières, des accompagnements, des conseils aux collectivités. En effet, les collectivités du Bassin minier (rurales et périurbaines) sont souvent propriétaires de petites parcelles de milieux naturels présentant un fort intérêt pour le maintien et le développement de la biodiversité ordinaire. Sur ces territoires, de nombreux chemins ou micro-parcelles structurent le paysage communal et forment des maillages et corridors écologiques.

Le CPIE Chaîne des Terrils a accompagné plusieurs collectivités en 2020 pour des opérations et des travaux en faveur de la biodiversité :

- Loos-en-Gohelle : Nous poursuivons pour la deuxième année consécutive notre accompagnement à la mise en œuvre de travaux sur les terrils du 11-19 : Travaux de renaturation, de restauration écologique de zones humides, de valorisation paysagère du site et d'accueil du public. En 2020, nous avons participé à 7 réunions de chantier et accompagné la commune sur les travaux de terrassement, de pose de clôture, de gestion des eaux. Le CPIE assure l'encadrement écologique du chantier et veille à la préservation de l'intégrité paysagère et patrimoniale du site.



Encadrement des travaux de reprofilage des chemins d'accès à la pointe du terril en mars 2020



Aménagement du "goulet" et signalétique pour les utilisateurs.

- Loos-en-Gohelle : Finalisation d'un travail sur la possibilité de développer un écopâturage sur les terrils a été réalisé. L'objectif étant de pouvoir préserver la dimension paysagère du site tout en gérant le développement des ligneux sur les cônes. La réflexion a également intégré une dimension économique de l'activité (berger professionnel, activité économique liée à l'élevage par

production de viande ou de lait). Nous avons également transmis l'appel à projet Eco Pâturage de la Région à la commune.



Première page du rapport sur l'éco pâturage

- Parc d'Industrie Artois Flandres : Accompagnement du Syndicat Mixte à la candidature et l'obtention du label TEN, Territoire Engagé pour la Nature (obtenu courant 2020). L'un des premiers sites industriels de France à l'obtenir.



- Avion : Accompagnement de la commune à la gestion écologique, la restauration d'un marais en cœur de ville. En 2020, des chantiers de taille des saules têtards ont été réalisés.
- CALL (Communauté d'Agglomération de Lens Liévin) : Accompagnement de la CALL à la mise en œuvre de la TVB sur son territoire. Transmission de données naturalistes, participation à la réflexion sur les zones concernées.
- Office National des Forêts : Accompagnement et transmission de données naturalistes sur les terroirs forestiers du Nord (en forêt de St Amand) pour favoriser une gestion écologique des sites et une préservation des espèces patrimoniales.

6.2 - Accompagner les acteurs du territoire dans leur rapprochement et dans la mise en œuvre de partenariats opérationnels répondant aux enjeux environnementaux avec l'URCPIE

Comme indiqué dans notre programme d'actions, lors de la période 2018-2021, l'Union régionale des CPIE Hauts-de-France développe des partenariats avec des acteurs d'envergure régionale.

Le CPIE Chaîne des Terrils a participé activement au partenariat avec l'APPA, le CNBLB, le mouvement associatif Hauts-de-France, ATMO etc. Le CPIE Chaîne des Terrils est le référent de l'Union régionale des CPIE Hauts-de-France auprès du Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd).

- Participation au réseau des Ambassadeurs du Développement Durable

En 2020, notre ambassadrice a participé à :

- 4 réunions d'échange en Visio conférence-Webinaire (Le Revenu de Transition Écologique : un nouveau modèle économique pour accélérer les transitions ! - L'énergie et le climat : les liaisons dangereuses ! - Climatour : inondations et résiliences - Territoires participatifs - Un Noël durable avec le réseau des ambassadeurs).
- La promotion et la valorisation des actions menées par le réseau.
- Comme chaque année, des ateliers auprès de nos adhérents autour des gestes qui permettent de réduire notre impact sur l'environnement et notre santé avaient été prévus mais n'ont pas pu être réalisés (contraintes trop lourdes).

- Vie Statutaire du CERDD

Le Président du CPIE Chaîne des Terrils, Monsieur Francis MARECHAL, représente l'Union régionale des CPIE Hauts-de-France à la gouvernance du Centre Ressource du Développement Durable (Cerdd) qui outille et accompagne les acteurs de la région vers de nouveaux modèles de société et les incite à contribuer aux transitions économique, sociale et écologique dans les territoires.

L'Assemblée Générale du Cerdd comprend 10 membres : Le Conseil Régional Hauts-de-France, l'État, l'ADEME, Dunkerque Grand Littoral, l'association EDA, GRDF, la Métropole Européenne de Lille, la MRES, la Ville de Valenciennes et l'URCPIE.

À ces membres s'ajoutent 3 partenaires récurrents : Communauté d'Agglomération Lens-Liévin, Conseils départementaux du Nord et du Pas de Calais.

A noter qu'en 2021, le Cerdd célébrera ses 20 ans. L'occasion de revenir sur un bilan riche construit par l'engagement de son équipe mais aussi celui de chacun de ses partenaires.

6.3 - Développer, renforcer et structurer l'action de l'URCPIE avec les principaux réseaux d'acteurs de l'Environnement porteurs politiques et techniques de projets départementaux et régionaux

- PRA (Plans Régionaux d'Action Espèces Sensibles)

Le CPIE Chaîne des Terrils co-anime depuis 2009 la déclinaison régionale du Plan National d'Actions Chiroptères (PNA Chiroptères) et réalise des opérations du Plan Régional d'Action pour les Chiroptères à l'échelle du Nord-Pas-de-Calais. Avec la fusion des régions, cette mission est partagée avec Picardie Nature pour les Hauts de France. En 2020, deux réunions ont eu lieu : une visioconférence en mai 2020 avec les services de l'Etat DREAL sur la problématique éolienne et une réunion des coordinateurs régionaux, le 12 décembre en visioconférence (25 participants).

- CESER

L'URCPIE bénéficie d'un siège au sein du Conseil Economique, Social et Environnemental Régional (CESER) comme représentant du monde associatif agréé Protection de l'environnement. Le CPIE Chaîne des Terrils assure un accompagnement technique du représentant UR en fonction de ses compétences propres et particulièrement sur les questions liées à la biodiversité.

- Groupe de travail pour la future programmation FEDER – FSE 2021-2027

Le CPIE Chaîne des terrils a participé aux différentes réunions du groupe de travail régional sur la Gestion et la préparation du programme opérationnel FEDER - FSE 2021-2027.

Il n'y a pas eu de réunion en 2020 mais des diffusions d'informations et d'orientation par mails auxquels les participants du groupe de travail pouvaient réagir. Le CPIE suit ce projet attentivement et participe aux échanges car les possibilités de financements européens sont importantes pour le territoire du Bassin minier.

- SRADDET

Le CPIE Chaîne des Terrils participe aux différentes réunions et travaux liés au Schéma Régional d'Aménagement, Développement Durable et d'Egalité des Territoires (SRADDET) pour représenter le Bassin minier et ses caractéristiques tant écologiques, économiques que sociales.

A ce titre, le Directeur technique du CPIE Chaîne des Terrils a été nommé par le Préfet de Région et le Président de la Région Hauts-de-France pour siéger au Comité Régional Biodiversité. Il n'y a pas eu de réunion en 2020. Cette commission a évolué pour devenir le Comité Régional Biodiversité qui sera peut-être la commission de préfiguration d'une future Agence Régionale de la Biodiversité. Le CPIE Chaîne des Terrils reste titulaire d'une représentation au sein de ce comité.

- CDNPS

Deux salariés du CPIE Chaîne des Terrils siègent à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS du Pas-de-Calais), au titre de la formation des carrières. Une réunion a été organisée en 2020. Nous apportons notre éclairage aux débats notamment sur la thématique terril et biodiversité liée aux activités d'extraction de roches et de minéraux sur le département du Pas-de-Calais.

- Territoire Engagé pour la Nature (TEN)

Le CPIE participe et anime ce nouveau dispositif à l'échelle de ce territoire. Plusieurs réunions au cours de l'année 2020 avec les directeurs et responsables "TEN" pour chaque CPIE afin de coordonner les actions d'accompagnement dispensées par les CPIE. A noter que nous avons accompagné le Parc d'Industrie Artois Flandres qui fut labellisé TEN début 2020, l'une des toutes premières structures de ce type (Parc d'Industrie) à être labellisée TEN en France.

- CDESI

Le CPIE Chaîne des Terrils participe à la Commission Départementale des Espaces, Sites et Itinéraires (CDESI) du Pas-de-Calais.

En 2020, le CPIE Chaîne des Terrils a organisé deux journées de formation auprès de la session ORGANISATEUR SPORTS NATURE / STAPS (prévention des conflits d'usage et prise en compte de la dimension patrimoniale des terrils) deux sorties de terrain, le 6 jeudi février 2020 à 15H (22 personnes) et le mercredi 28 octobre 2020 à 14H (10 personnes jauge limitée) sur les terrils du 11/19.

Le 15 janvier 2020, participation à la restitution de l'enquête nationale sur les politiques départementales en matière de développement des sports de nature en Pas de Calais.

- EURALENS Chaîne des Parcs rattaché aux projets du Pôle Métropolitain de l'Artois (PMA)

Contribution du CPIE Chaîne des Terrils à l'aménagement de la Chaîne des Parcs – Juillet 2020. Projet d'aménagement d'une ligne vélo structurante autour de l'ancien axe SNCF Bully-Bruay.

Ce qu'il faut retenir des 5 points de cette démarche structurante vis à vis de la mise en œuvre de la Chaîne des Parcs sur le territoire du Pôle Métropolitain de l'Artois.

1. Un projet de « ligne vélo » en mode transport public visuellement identifié. Mise en œuvre du système vélo s'y attendant (infrastructure + services élargis), intégrant l'intermodalité sur une base de 12 km.
2. Un axe vélo pouvant être porté par un syndicat mixte de transport à l'instar d'une ligne de bus.
3. Un axe vélo inscrit au sein de la Chaîne des Parcs, alliant le déplacement utilitaire et les vocations ludiques, touristiques, patrimoniales et environnementales. 70.000 habitants sont directement concernés. Une liaison inter Agglomération. Un Réseau Express du vélo à mettre en place rapidement (420 km). Une décennie pour relever le défi 42 km /an un portage PMA (Agglomérations CABBALR-CALL).
4. Accompagner l'ERBM dans le désenclavement et la mise en excellence des zones résidentielles minières. Développer l'aménagement des « vélorues » au sein des cités.
5. Intégrer la loi LOM dans les enjeux de mobilités et d'urgence climatique. Les axes cyclables « safe » carbone, des couloirs à l'abri des particules fines pour les usagers du mode actif. Profiter du soutien financier de l'état qui dispose d'un fonds national de 350 M€ sur 7 ans pour mettre en œuvre des études de faisabilité, pour la concrétisation d'aménagements ciblés,

Une réunion de présentation s'est déroulée en mairie de Bully-les-Mines le mardi 29 septembre 2020.

6.4 - Faciliter l'engagement associatif au sein des CPIE sous toutes ses formes pour répondre aux enjeux environnementaux

Pour développer le bénévolat au sein des CPIE, l'Union régionale des CPIE souhaitait comme tous les ans mettre en œuvre en novembre 2020 un temps d'échange entre salariés et bénévoles au sein du réseau. Les rencontres régionales des bénévoles prévues au CPIE Villes d'Artois n'ont pu avoir lieu en raison des contraintes sanitaires.

Des échanges entre les naturalistes des différentes structures ont été impulsés.

Ces actions ont permis l'échange de savoirs et de savoir-faire entre les équipes des CPIE, la création d'espaces de réflexion sur différents thèmes (eau, énergie, biodiversité...) et la valorisation des compétences disponibles au sein du réseau.

6.5 - Assurer une mission d'animation et de coordination du réseau régional et des actions

Le CPIE Chaîne des Terrils a participé aux différentes instances de gouvernance de l'URCPIE et de l'Union Nationale des CPIE (Conseil d'Administration, Assemblée Générale, Congrès ...)

Outre la représentation de l'URCPIE lors des temps de travail et d'échanges inter réseaux, le CPIE Chaîne des Terrils a participé à l'ensemble des réunions interCPIE (réunions des directeurs, réunions thématiques...).

Dans le cadre de son activité de tête de réseau, l'URCPIE accompagne les associations labellisées CPIE et celles en démarche de labellisation (conseil, soutien, qualification, réponse aux demandes spécifiques, mutualisation), valorise leurs actions, fait émerger des projets inter réseaux, porte des contributions et expressions en s'appuyant sur l'expertise et le savoir-faire des associations.

Dans le cadre d'une amélioration du fonctionnement, nous travaillerons à identifier et structurer une mission de coordinateur régional. Il aura pour fonction de conseiller et accompagner les associations du réseau CPIE pour faciliter leur fonctionnement (vie associative, financements, prestataires, formations...) ; Il assure une veille thématique et organise la diffusion de l'information. Le coordinateur régional est en relation avec les directeurs des CPIE et il participe activement à l'animation du réseau et il agit sous la direction du bureau collégial des administrateurs de l'URCPIE ou de leurs représentants. Le coordinateur n'a pas vocation à se substituer à eux mais bien, sur leurs directives, à assumer la gestion quotidienne, la représentation et la prospective de l'association. Membre d'instance représentative, il mutualise cette coordination avec son activité de représentation de l'URCPIE et accompagne les responsables de projets dans leur coordination des projets à l'échelle régionale.

Public bénéficiaire :

La population des Hauts-de-France.

Les CPIE et l'URCPIE Hauts-de-France.

Les collectivités et associations d'envergure régionale et départementale

Partenaires de l'action :

Le réseau des CPIE en France, les réseaux et structures naturalistes, patrimoniales, d'éducation à l'environnement et au développement durable de la région Hauts-de-France ainsi que nos partenaires institutionnels.

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains (bénévoles et salariés) et matériels (techniques et pédagogiques) de l'association.

Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action :

L'ensemble du Bassin minier.

Date de mise en œuvre prévue (début) :

Janvier 2020.

Durée prévue (nombre de mois ou d'années) :

Action pluriannuelle.

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs ci-dessus :

1 Nombre et nature des Partenariats institutionnels (Collectivités, Agence, Associations et fédérations régionales, administrations régionales et européennes...) :

12 Partenariats : Région Hauts-de-France, Départements du Pas-de-Calais et du Nord, DREAL, Agence de l'eau, CMNF, CERDD, Conservatoire botanique de Bailleul, INTERREG, APPA, PMA et ATMO.

2 Nombre de projets partenariaux développés à l'échelle des Hauts de France (Inter CPIE, avec des Associations et fédérations régionales ou départementales ou européennes ...) :

Annulation rencontre bénévoles salariés 2020 suite COVID
Projet de réunions thématiques salariés pour bilan et projet CPO 2022/2024

Partenariat avec l'Association pour la Prévention de la Pollution atmosphérique (APPA)

Partenariat avec l'association Atmo Hauts-de-France

3 Nombre d'actions et de projets Inter CPIE développés à l'échelle des Hauts de France :

Participation aux actions de formation inter CPIE (BP, DE et DESJEPS)

Participation au projet Vigie-pollen (APPA) et au volet éducatif des activités d'ATMO

Participation aux projets : Pop amphibien, BDMJN et un dragon dans mon jardin

4 Participation de l'ensemble des CPIE à la représentation et au développement de partenariats d'actions :

Partenariat d'actions avec le Cerdd

5 Nombre de projets de travaux partenariaux développés au titre de l'URCPIE avec des collectivités locales, départementales, régionales et européennes :

Une Convention Pluriannuelle d'Objectifs avec le Département du Pas de Calais/3 CPIE 62/EDEN 62

Description de l'action 7

Accompagnement des territoires à la transition énergétique et écologique dans le cadre des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET)

Présentation de l'action :

Politique régionale Climat Air Energie 2016-2021 (Délibération n° 20170472).

Objectifs du projet :

- Accompagner les territoires dans leur rôle d'animateur de la territorialisation de la transition énergétique et écologique.
- Accompagner les collectivités dans leurs stratégies d'adaptation au changement climatique dans le cadre des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET).
- Développer des projets autour de l'alimentation et des pratiques durables.
- Développer des modes alternatifs de déplacement pour limiter les impacts négatifs de la circulation automobile.

Description des actions :

7.1 Développer des projets autour de l'alimentation et des pratiques durables auprès de la population et des responsables en restauration collective

- Eduquer les publics pour lutter contre le gaspillage alimentaire
 - des ateliers enfants dans le cadre scolaire et périscolaire

En lien avec le dispositif national "Territoire zéro déchet, zéro gaspillage", nous avons poursuivi notre accompagnement des 6 groupes d'enfants (150 enfants et 6 adultes) du projet débuté en septembre 2020 et débuté un programme pour 7 nouveaux groupes (178 enfants et 7 adultes) du territoire de la Pévèle-Carembault, sur la thématique de l'alimentation durable et notamment la réduction du gaspillage alimentaire et la consommation des produits locaux de saison.

Le programme, mené habituellement de septembre à mai, comprend pour chacun des groupes :

- Une réunion avec l'enseignant pour présenter le programme et définir le plan d'actions spécifique à sa classe ;
- Trois animations d'une demi-journée avec les enfants ;
- La proposition d'inter-séances pour approfondir le sujet ;
- Des pistes d'actions pour engager l'établissement tout au long de l'année ;
- La mise à disposition d'outils pédagogiques et de communication ;
- Un suivi personnalisé avec des rencontres régulières.

Malheureusement, les 6 premiers groupes n'ont pas pu bénéficier de l'entièreté des interventions en raison du contexte sanitaire, de la période de confinement du printemps 2020 et de l'organisation en demi-jauge.

Pour rappel, les 3 grands axes développés dans ce programme sont : Connaître - Agir - Transmettre

Séance n°1 - Connaître : Prendre conscience de notre production de déchets, identifier les sources et comprendre les enjeux. Définition du gaspillage alimentaire et utilisation de chiffres choc pour faire prendre conscience qu'il est important d'agir.

Inter séance sur la réalisation d'une enquête par les enfants (enquête à la maison).

Séance n°2 - Agir : Que pouvons-nous faire ? Comment agir ? Réflexion et identification des "trucs et astuces" à mettre en place pour limiter puis éviter ce gaspillage alimentaire, travail sur la carte de la saisonnalité des fruits et légumes, sur les circuits courts. Passage à l'action avec la réalisation d'un smoothie à base de fruits de saison.

Inter séance sur l'élaboration d'une charte d'engagement, d'une fiche de suivi à l'école, à la maison sur un temps donné.

Séance n°3 - Transmettre : Être un ambassadeur et transmettre aux autres élèves et à leurs parents les connaissances acquises tout au long du projet.

Par cette pédagogie active et participative, l'objectif est d'amener les enfants à réaliser des actions concrètes, favorisant la réduction du gaspillage mais également favorisant l'essaimage auprès de leurs camarades et de leurs parents. En raison de l'arrêt brutal de ce programme, les enfants n'ont pas pu aboutir leur projet de communication et de transmission à leurs pairs mais leur intérêt, montré au cours des premières interventions, nous laisse à penser qu'ils auront été de bons ambassadeurs auprès de leurs familles.



Réalisation de smoothies avec les élèves et d'un livret recettes antigaspi.

- **des ateliers adultes dans le cadre d'un programme d'accompagnement et de formation de la population de 6 territoires**

En début d'année 2020, nous avons poursuivi notre accompagnement du SYMEVAD (Syndicat Mixte d'Élimination et de Valorisation des Déchets) dans la mise en œuvre du programme Consom'acteurs à destination des habitants (individuels et familles) des communes de Leforest, Noyelles-Godault, Douai, Lambres-lez-Douai, Flines-lez-Raches et Cuincy, soit 90 personnes. Nos interventions ont notamment porté sur la thématique : "Alimentation et gaspillage alimentaire".

Gaspillage alimentaire



Toute nourriture destinée à la consommation humaine qui, à une étape de la chaîne alimentaire, est perdue, jetée, dégradée constitue le gaspillage alimentaire



En France, il est estimé à 10 millions de tonnes/an

Gaspillage alimentaire Quels impacts ?



Vivre ensemble
6 millions de français sont en insécurité alimentaire



Environnement
1kg viande rouge = 16 000 L d'eau



Pouvoir d'achat
Le gaspi coûte 160€/an/français



Déchets
20 à 30kg de déchets alimentaires jetés par an/pers

Conseils de Sym Contre le gaspillage alimentaire



Manger de saison
Guide des producteurs
Calendrier fruits/légumes
[Documents à télécharger sur : https://www.sym-agglo.org/publications](https://www.sym-agglo.org/publications)



Comprendre le sigle
DLC : Date limite de consommation
« A consommer jusqu'au »
DDM : Date de durabilité minimum
« A consommer de préférence avant »



Anticiper
Prévoir ses menus à la semaine



Congeler des petites portions
Bonne quantité
congeler et/ou accommoder les restes

Conseils de Sym Compote - Gourde



Gourde réutilisable
Pour l'extérieur



Grand format
En verre



Fait maison



Fruit frais

AU MOMENT DE L'ACHAT :
Préférer les pots en verre, en matière cartonnée recyclable

Extrait du diaporama sur la partie "Alimentation et Gaspillage Alimentaire"

Un second programme Consom'acteurs a été lancé à la rentrée de septembre 2020, à destination des habitants des communes de Montigny-en-Gohelle, Hénin Beaumont, Carvin, Cuincy, Aubry, Vitry-en-Artois pour une période allant jusqu'à mai 2021. Il a également pour objectif de mobiliser, former et accompagner les habitants dans un changement quotidien de leurs pratiques afin d'être acteur d'une consommation plus responsable : de mieux consommer, de réduire sa production de déchets, de choisir des produits sains, locaux, de saison, de favoriser les circuits courts et la consommation en vrac, etc. La thématique de l'alimentation durable y sera développée en début d'année 2021.

7.2 Gestion et accompagnement partenarial de projets avec les Collectivités d'un programme autour de l'impact du changement climatique

- Le DDTour en Hauts-de-France

Dans la continuité de 2019, nous avons renouvelé notre partenariat avec les différents acteurs du Développement Durable de notre territoire (Ville de Loos-en-Gohelle, Cd2e, Cerdd et Office de Tourisme de Lens Liévin) afin de maintenir notre proposition commune du DDTour. Malgré notre motivation et la réservation de deux groupes (élus et techniciens de communes) en début d'année, nous n'avons pas réussi à concrétiser ces interventions en raison des restrictions concernant les jauges d'accueil des structures.

Pour rappel, la proposition du DDTour offre la possibilité aux participants de découvrir les actions durables développées par la commune de Loos-en-Gohelle, le Théâtre de l'éco-construction, Lumiwatt et Réhafutur animé par le Cd2e et les terriils du 11/19 comme un exemple de site en résilience où la nature reprend possession des lieux, tout en montrant l'impact positif (accompagnement par la réalisation d'actions écologiques : traitement des ravines, écopaturage, zone à pierriers, etc.) comme négatif (surfréquentation, dégradation du substrat, prélèvement de la faune, etc.) de l'Homme animé par notre association.

- Accompagnement technique des collectivités relatif à l'aménagement de l'EUROVELO N°5

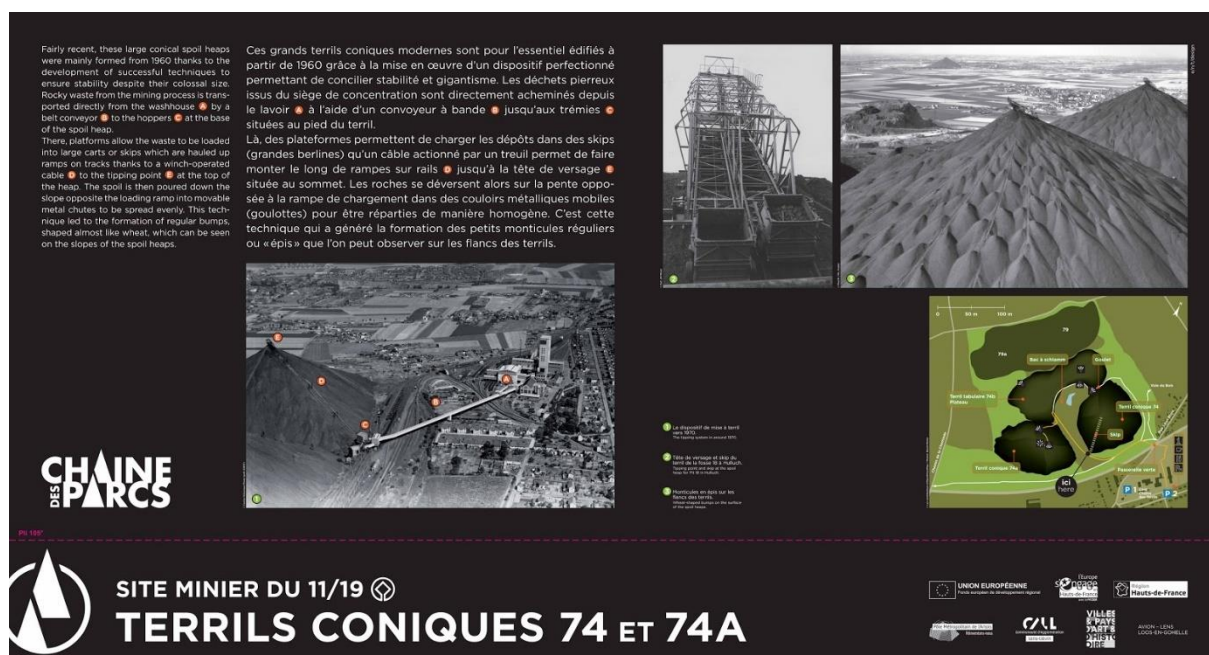
Dans le cadre du suivi de la réalisation de la section Loos-en-Gohelle à Vendin-le-Vieil, nous avons réagi sur l'avant-projet d'aménagement de la véloroute dévoilé en avril 2020, il était question de faire des retours sur les aménagements patrimoniaux et écologiques du linéaire.

Au niveau de la valorisation et de l'animation de la section EV5-V32 du parc centralité de la Chaîne des Parcs, nous avons contribué à la rédaction de quatre panneaux d'information et d'interprétation.

La cellule du Pays d'Art et d'Histoire de Lens Liévin et la mission Bassin Minier accompagnés de la DREAL et de la mairie de Loos-en-Gohelle ont donc fait appel au CPIE. Notre association s'est impliquée dans le comité rédactionnel et a contribué à enrichir les illustrations iconographiques et photographiques.

4 panneaux au total pour la partie des terrils du 11/19, selon les thématiques suivantes :

- grand paysage accueil et animation des terrils avec le CPIE,
- la mise à terril du site à travers les époques,
- faune et flore du plateau,
- milieu naturel et biodiversité du bassin à schlamms.



Détail du pupitre de la mise à terrils

Public bénéficiaire :

Les collectivités, les lycées, les entreprises et la population du Bassin minier.

Partenaires de l'action :

Europe, Etat, Région, Départements, Pôle Métropolitain de l'Artois, Communauté d'Agglomération de Lens Liévin, d'Hénin Carvin et de Béthune Bruay, Commune de Loos-en-Gohelle. Cerdd, Cd2e, Associations locales...

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains (bénévoles et salariés) et matériels (techniques et pédagogiques) de l'association.

Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action :

L'ensemble du Bassin minier.

Date de mise en œuvre prévue (début) :

Janvier 2020.

Durée prévue (nombre de mois ou d'années) :

Action pluriannuelle.

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs ci-dessus :

1 Type de partenariat et nombre de projets ou de formations alimentation durable initiés et mis en œuvre sur le territoire :

Plus de 341 personnes (enfants, parents et encadrants), éduqués à la problématique du gaspillage alimentaire dans le cadre du programme "Mon école zéro déchets" sur le territoire de la Pévèle-Carembault.

Accompagnement et formation de la population de 6 communes (90 personnes) dans le cadre du programme Consom'acteurs sur le gaspillage alimentaire, les circuits courts et de saison et les courses en vrac en partenariat avec le SYMEVAD.

2 Nombre de communes ou de collectivités territoriales accompagnées et conseillées dans la mise en place de plans et stratégies de lutte contre le changement climatique et ses impacts :

Trois EPCI sensibilisés à la pratique de l'éco mobilité (CALL, CAHC, CABBALR).

3 Nombre de projets de collectivités territoriales dans lesquels le CPIE porte ou est associé aux actions de lutte contre le changement climatique et ses impacts :

Accompagnement de la CALL pour l'EUROVELO N°5

4 parcours de découverte de la mobilité douce autour de la Chaîne des Parcs.

4 panneaux d'interprétation de l'itinéraire du Parc Centralité de la Chaîne des Parcs (Eurovelo 5-Véloroute 32).

4 circuits touristiques projet INTERREG 5 Destination Terrils.

4 Nombre de projets de lutte contre le changement climatique et ses impacts partenariaux développés au titre de l'URCPIE avec des collectivités locales, départementales, régionales et européennes :

DDTour : 2 groupes prévus mais non réalisé en lien avec les mesures de restriction d'accueil des structures touristiques (covid).

Description de l'action 8

Sensibilisation et accompagnement des habitants du territoire régional pour la mise en œuvre de changement de pratiques participant à la transition énergétique.

Présentation de l'action :

Politique régionale Climat Air Energie 2016-2021 (Délibération n° 20170472).

Objectifs du projet :

- Accompagner les projets d'amélioration de l'habitat (sensibilisation des habitants à la rénovation énergétique et environnementale, à la qualité de l'air intérieur, etc.).
- Participer aux changements de pratiques (économie circulaire, circuits courts, sobriété des usages, réduire le gaspillage, etc.).
- Développer et relayer les projets régionaux de mobilisation et d'implication santé environnement (Vigie-pollens par exemple).

Dans le cadre des Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET) et des politiques du conseil régional des Hauts-de-France, les CPIE(s) proposent d'être les relais et les initiateurs d'activités et programmes de sensibilisation destinés à l'ensemble des acteurs de la société civile et des habitants.

Ce programme apportera les informations essentielles nécessaires à la pleine participation de tous au processus de mise en œuvre d'actions pour la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique.

L'action des CPIE(s) en partenariat avec les territoires visera notamment la mise en œuvre des conditions d'un dialogue productif sur les sujets de la négociation, ainsi qu'à rendre possible le maximum de projets de mobilisation qui créeront un environnement favorable à la participation citoyenne.

Description des actions :

8.1 Qualité de l'air dont air intérieur Vigie-Pollens : l'observatoire citoyen des pollens allergisants en partenariat avec l'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA)

C'est l'un des premiers observatoires de la nature, se basant sur une démarche de sciences participatives au caractère interdisciplinaire et polyvalent, alliant éducation et le domaine de la santé-environnement.

Les CPIE(s) participent au réseau d'observateurs éco-volontaires, qui permet, à partir de données environnementales, d'apporter des données locales d'émissions de pollens d'arbres allergisants et ainsi de pouvoir alerter sur leurs impacts sur la santé.

D'une part, le projet avec l'APPA permet de disposer d'informations sur les rythmes saisonniers de la végétation arbustive concernant les émissions de pollens et ce pour les espèces les plus allergisantes de la région Hauts-de-France.

D'autre part, Vigie-Pollens répond aux questions sur les fluctuations de l'environnement, et notamment du climat sur le développement de la flore locale. Ceci permettra d'anticiper de façon juste et adaptée l'arrivée de ces pollens dans l'atmosphère afin de le communiquer au plus grand nombre.

Vigie-Pollens est également un outil de communication, d'éducation, de sensibilisation et de participation du public autour des allergies aux pollens pour faciliter l'identification des espèces allergisantes observées. Les personnes allergiques pourront aussi mieux reconnaître les espèces auxquelles elles sont sensibles, ce

qui peut les alerter sur la présence des dites-espèces dans leur entourage. Cette prise de conscience peut amener à un changement de comportement, incitant à une gestion raisonnée de l'implantation des espèces allergisantes mais aussi de prise en charge de l'allergie en connaissant la période d'émission des pollens allergisants.

A l'échelle du Bassin minier, suite à la sensibilisation au programme Vigie-Pollens réalisée en 2018, et à l'accompagnement des habitants en 2019, le CPIE Chaîne des Terrils continue en 2020 à faire la promotion du dispositif.

En parallèle, nous développons des actions de sensibilisation des habitants à la qualité de l'air intérieur, en partenariat avec L'Observatoire Régional de l'Air en Hauts-de-France (Atmo Hauts-de-France).

8.2 Eco consommation - Eco responsabilité- Eco mobilité

- Eco consommation et Eco responsabilité : Participation aux manifestations grand public

Nous avons réalisé en début d'année 2020, 12 ateliers en face à face, sur les 18 initialement prévus sur l'éco-consommation dans le cadre du programme Consom'acteurs (2019-2020) mis en œuvre en collaboration avec le SYMEVAD et développé par le CPIE sur les communes de Leforest, Noyelles-Godault, Douai, Lambres-lez-Douai, Flines-lez-Raches et Cuincy. Le premier confinement nous ayant contraint à stopper la suite du programme.

Un second programme a été lancé à la rentrée de septembre 2020. Le contexte sanitaire et son lot de restrictions liées au non-regroupement et au brassage de la population, nous ont très vite contraints à nous adapter. Plusieurs réunions nous ont permis de proposer dès le mois d'octobre, une version 2.0 à la population. Chaque thème du programme prévu d'octobre à décembre (loisirs : sports, lecture, loisirs créatifs,... et fêtes : Noël, kermesse, anniversaire, repas festifs, concert,... répondant à la question « comment penser autrement sa manière de consommer et passer du jetable au durable ? ») a ainsi été abordé en Visio sur trois rendez-vous différents : le lundi après-midi 14h30, le mercredi soir 18h30 et le samedi matin 9h30.

Cette nouvelle proposition nous a fait perdre quelques participants "non connectés" mais nous en a fait également gagner de nouveaux qui n'auraient pas eu la possibilité de se déplacer lors des rencontres en présentiel. Soit une vingtaine de participants qui assistent à chaque rencontre en Visio (60 personnes) et qui pour certains sont très assidus car ils n'hésitent pas à se connecter sur leur lieu de vacances voire même sur la route des vacances.

Afin de co-construire la nouvelle version des séances et compléter notre formation sur les différentes thématiques abordées, nous avons participé à 3 réunions de travail.



Le Programme Consom'Acteurs se réinvente en 2.0.

Durant 2020, le contexte sanitaire n'a malheureusement pas permis la mise en œuvre des diverses manifestations que ce soit :

- * dans le cadre des actions d'envergure européennes comme la Semaine de Réduction des Déchets organisée habituellement en partenariat avec les acteurs de notre territoire comme la CALL ou le SYMEVAD;

- * dans le cadre d'actions locales comme la journée écocitoyenne habituellement organisée par la ville de Lens, ou encore les semaines de l'environnement et autres fêtes de la nature auxquelles nous

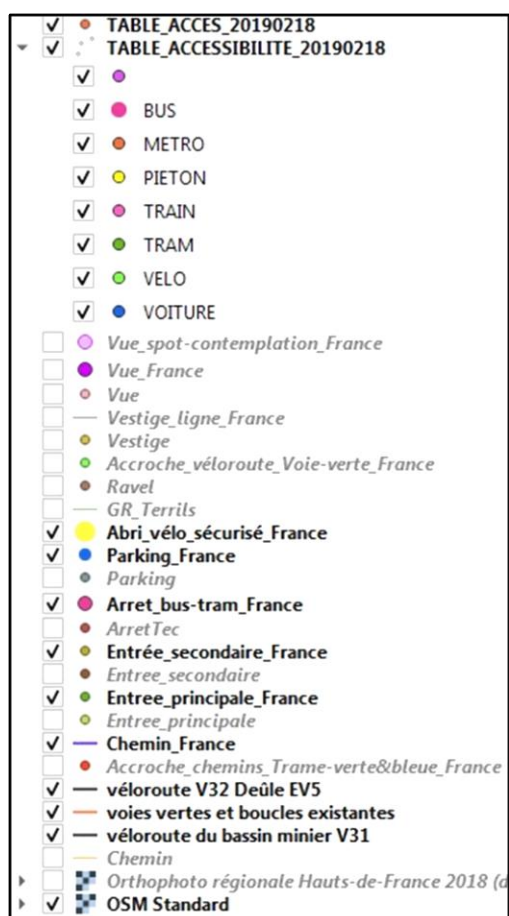
participons chaque année pour informer et éduquer le grand public par la tenue de stands et la réalisation d'ateliers autour de pratiques durables comme la fabrication de produits ménagers plus sains ou le réemploi de matériaux usagers.

- Eco mobilité : Schémas d'accessibilité

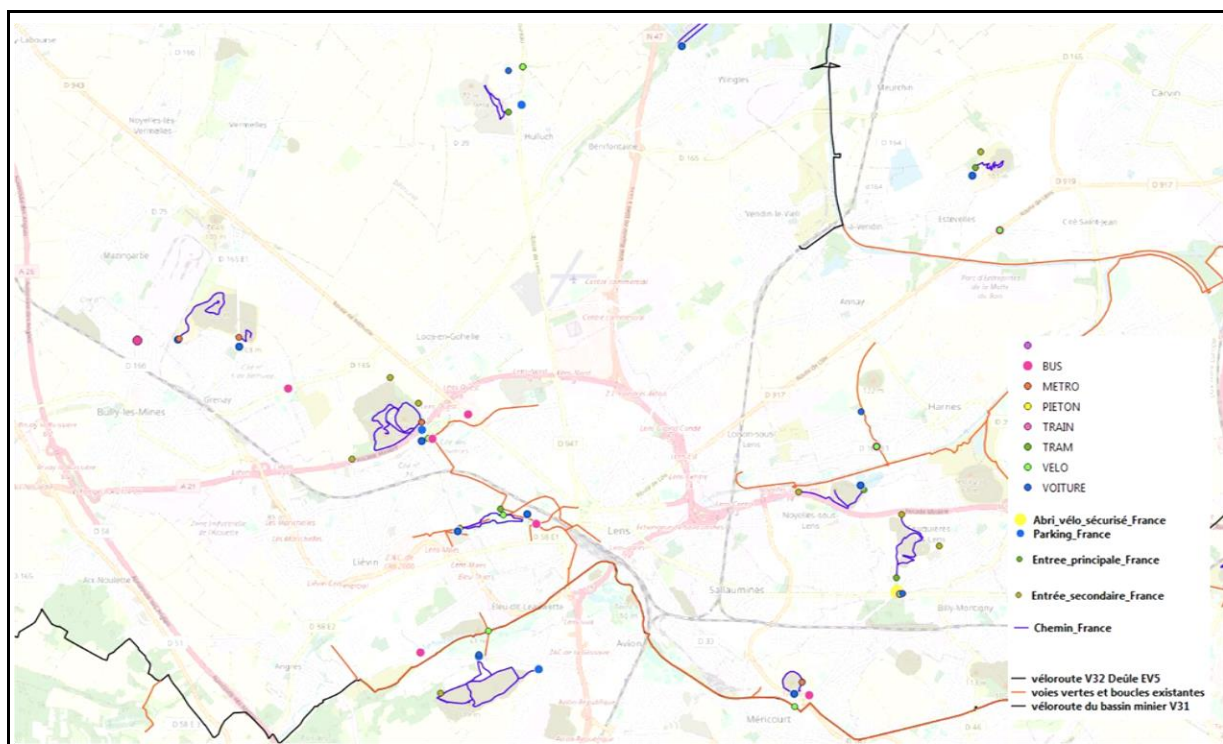
Pour répondre aux problématiques de transport et d'accessibilité aux terrils, nous avons cartographié l'ensemble des moyens d'accès (ou comment se rendre sur le site). Ces cartes à différentes échelles figureront de manière dynamique sur le portail Internet, 8 sites cartographiques faisant figurer les stations de Transport en commun, les parking véhicules et vélos, les voies vertes structurantes facilitant l'itinérance inter terrils (véloroutes et Eurovélo 5, les voies vertes et pistes cyclables de haute qualité).

Les cartes se présentent sous forme de cartographies SIG en shapefiles (points et lignes)

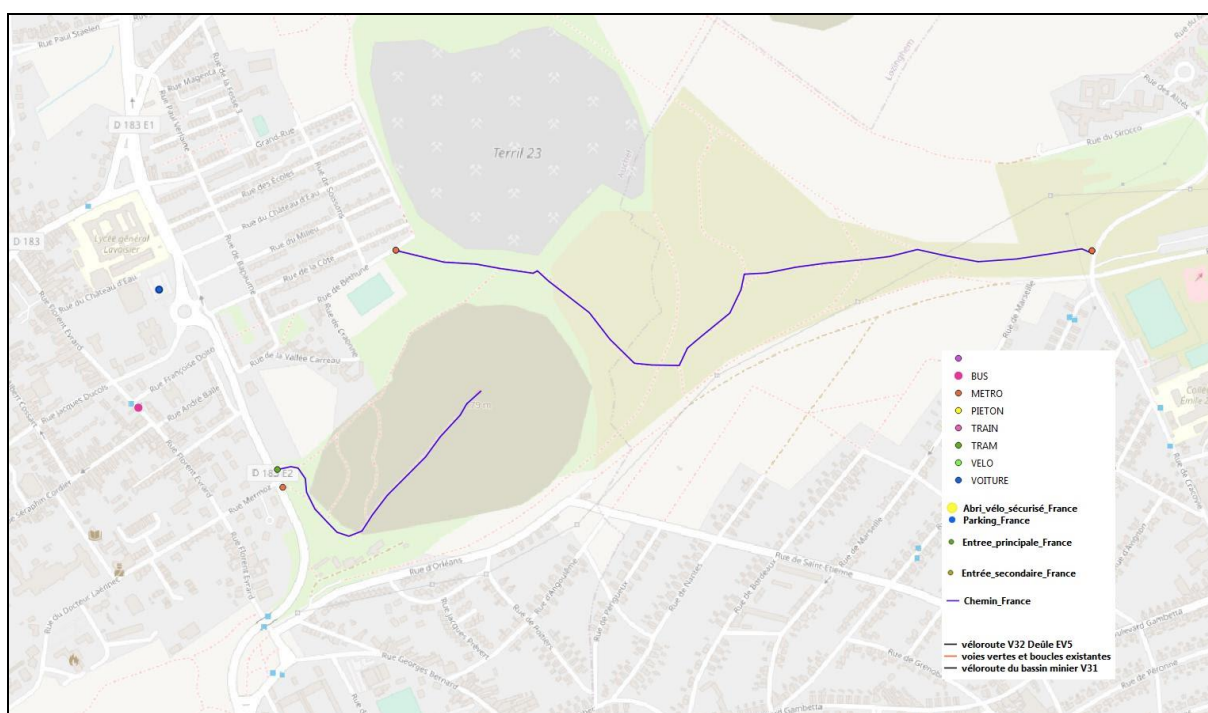
8 schémas d'accessibilité et de mobilité générale.



Légende SIG des cartes réalisées pour le portail



Carte générale de la mobilité et à l'accessibilité aux terrils, exemple du secteur de la CALL



Exemple de schéma d'accessibilité : les terrils T14/T8/T23 sur la commune d'Auchel

Public bénéficiaire :

La population du Bassin minier.

Partenaires de l'action :

Europe, Etat, Région, Départements, Pôle Métropolitain de l'Artois, CALL, CAHC, CABBALR, Commune de Loos-en-Gohelle.
APPA, Cerdd, Cd2e, Associations locales...

Moyens mis en œuvre :

Moyens humains (bénévoles et salariés) et matériels (techniques et pédagogiques) de l'association.

Zone géographique ou territoire de réalisation de l'action :

L'ensemble du Bassin minier.

Date de mise en œuvre prévue (début) :

Janvier 2020.

Durée prévue (nombre de mois ou d'années) :

Action pluriannuelle.

Méthode d'évaluation et indicateurs choisis au regard des objectifs ci-dessus :

1 Nombre de personnes associées aux projets Vigie-pollens et d'amélioration de la qualité de l'air développés :

10 bénévoles du CPIE et 3 salariés du CPIE.

2 Nombre de personnes mobilisées et de projets éco consommation, d'éco mobilité et d'éco responsabilité développés :

1 projet - 18 actions d'animations éco-consommation réalisées - plus de 150 personnes touchées.

3 Nombre de projets partenariaux et d'actions développés pour la population sur le territoire (Dont mise en œuvre de l'EIE) : Le CPIE Chaîne des Terrils ne dispose pas d'un Espace Info Energie, pour les projets et les actions développés avec la population, Cf. ci-dessus.